

CEPMB

Rapport
annuel du
CEPMB pour
l'année
1998

À la mémoire du professeur
Harry C. Eastman

Conseil d'examen du prix
des médicaments brevetés



Patented Medicine
Prices Review Board

Toutes nos publications sont offertes dans les deux langues officielles. Pour obtenir nos publications accédez notre site web : www.pmprb-cepmb.gc.ca ou composez notre numéro sans frais : **1-877-861-2350**

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Centre Standard Life
C.P. L40
333, avenue Laurier ouest
Bureau 1400
Ottawa (Ontario)
K1P 1C1

Téléphone : 613-952-7360
Facsimilé : 613-952-7626
TTY: 613-957-4373

Le CEPMB

contribue

aux soins de

santé de la

population

canadienne en

s'assurant que

les prix des

médicaments

brevetés ne sont

pas excessifs.

cepmb

À la mémoire de

À la mémoire de Harry Claude MacColl Eastman, PhD, FSRC, ancien président et ancien membre du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès prématuré du professeur Harry Eastman survenu le 20 avril dernier.

Le professeur Eastman a siégé à titre de membre du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés du 8 décembre 1987 à 1997, dont jusqu'en 1995 à titre de président du Conseil.

Natif de Vancouver, le professeur Eastman a obtenu en 1947 son baccalauréat de l'Université de Toronto et, en 1952, son doctorat de l'Université de Chicago. Professeur d'économie à l'Université de Toronto, il a occupé au cours de sa carrière différents postes dont les suivants : vice-président (Recherche et planification) et registraire entre 1979 et 1981, vice-président (Recherche et planification) de 1977 à 1979, président du département de l'économie politique de 1974 à 1977 ainsi que vice-doyen de l'École des études supérieures de 1964 à 1969. Entre 1971 et 1972, il a occupé le poste de président de l'Association canadienne de l'économique.

Le professeur Eastman a également présidé la Commission fédérale d'enquête sur l'industrie pharmaceutique. Créée en 1984, cette Commission a analysé le fonctionnement des entreprises pharmaceutiques produisant au Canada des médicaments génériques et des médicaments brevetés, évalué les perspectives de croissance de l'industrie pharmaceutique canadienne et passé en revue les programmes en vigueur à l'étranger. En 1985, la Commission a présenté son rapport dans lequel elle recommandait au gouvernement un cadre de politique s'appliquant à l'industrie pharmaceutique canadienne, dont des politiques et des programmes relevant du contrôle des gouvernements fédéral et provinciaux. En 1987, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés a été créé et sa présidence confiée à M. Eastman.

Le professeur Eastman a apporté une contribution inestimable au Conseil. Il a supervisé sa création ainsi que la formulation de ses politiques. Après avoir quitté le Conseil en décembre 1997, le professeur Eastman est demeuré un précieux conseiller du CEPMB.

Le Conseil souhaite exprimer, au nom de ses membres actuels, de ses anciens membres et de tous les membres du personnel, ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis du professeur Eastman. Son départ laisse un grand vide.

Lettre au Ministre

le 31 mai 1999


L' honorable Allan Rock, C.P., c.r., député
Ministre de la Santé
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux articles 89 et 100 de la *Loi sur les brevets*, le Rapport annuel du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1998.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le président,

A handwritten signature in black ink, reading "Robert G. Elgie". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial "R".

Robert G. Elgie

Table des matières

Liste des tableaux et des graphiques.....	5
Mission et valeurs du CEPMB.....	6
Mot du président.....	7
Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés.....	9
Mandat.....	9
Compétence du Conseil.....	9
Composition du Conseil.....	10
Retour sur 1998.....	12
Ventes de médicaments au Canada en 1998.....	15
Tendances des prix des médicaments et des dépenses.....	18
Prix en 1998 des médicaments brevetés.....	18
Tendances des prix de tous les médicaments, brevetés et non brevetés.....	18
Indice des prix des produits industriels (IPPI).....	19
Tendances des prix au Canada et aux États-Unis.....	19
Relation antérieure et actuelle entre les prix canadiens et étrangers.....	20
Augmentation des dépenses relatives aux produits médicamenteux.....	22
Tendances au niveau du volume des ventes de produits médicamenteux brevetés.....	23
Ventes selon les catégories thérapeutiques principales (classification ATC).....	23
Conformité et Lignes directrices sur les prix excessifs.....	26
Nouveaux produits médicamenteux lancés sur le marché canadien en 1998.....	26
Nouvelles substances actives lancées sur le marché en 1998.....	27
Examen des prix des nouveaux médicaments brevetés lancés sur le marché en 1998.....	29
Examen des prix des médicaments brevetés existants en 1998.....	29
Suivi au dixième rapport annuel.....	30
Activités d'application des Lignes directrices.....	31
Analyse des dépenses de recherche-développement (R-D).....	33
Sources des données.....	33
Dépenses de R-D.....	35
Recettes tirées des ventes.....	35
Ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes.....	35
Glossaire.....	43

Liste des tableaux et des graphiques

TABLEAUX

Tableau 1	Ventilation de la valeur des ventes au prix départ-usine de tous les médicaments et des médicaments brevetés, 1990-1998	16
Tableau 2	Valeur totale des dépenses des médicaments brevetés selon les catégories thérapeutiques principales, 1998	24
Tableau 3	Nouveaux médicaments brevetés (pour usage humain) lancés sur le marché canadien en 1998 – Nouvelles substances actives	28
Tableau 4	Produits médicamenteux brevetés examinés en 1998	30
Tableau 5	Dépenses totales de R-D et ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes, 1988-1998	34
Tableau 6	Variations des ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes par nombre de sociétés déclarantes et par la valeur totale des recettes tirées des ventes	36
Tableau 7	Dépenses courantes de R-D selon le type de recherche, 1997 et 1998	36
Tableau 8	Dépenses courantes de R-D selon les milieux de recherche, 1997 et 1998	38
Tableau 9	Dépenses totales de R-D selon l'origine des fonds, 1997 et 1998	38
Tableau 10	Dépenses courantes de R-D selon la région géographique, 1997 et 1998	39
Tableau 11	Ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes, par breveté, 1997 et 1998	40
Tableau 12	Dépenses courantes de R-D par province et par milieu de recherche, 1998	42
Tableau 13	Médicaments brevetés lancés sur le marché en 1998	47

Médicaments brevetés et titulaires des brevets au Canada, 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998

Cette liste est disponible sur le site web: <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca> - sous la rubrique "Publications", "Rapport annuel", ou en communiquant avec le Conseil au numéro sans frais : 1-877-861-2350.

GRAPHIQUES

Graphique 1	Ventes départ-usine des médicaments brevetés et non brevetés, 1990-1998	17
Graphique 2	Variations annuelles de l'IPMB, 1988-1998	18
Graphique 3	Variations annuelles de l'IPMB, de l'IPPI (composante pharmaceutique) et de l'IPC, 1988-1998	18
Graphique 4	Sommaire des tendances des prix : Variations annuelles moyennes, 1982-1987 et 1988-1998	19
Graphique 5	Variations annuelles des indices des prix pharmaceutiques, Canada et États-Unis, 1980-1998	19
Graphique 6	Sommaire des tendances des prix : Variations annuelles moyennes, 1982-1987 et 1988-1998	20
Graphique 7	Ratios des prix canadiens par rapport aux prix étrangers médians, 1987-1998	20
Graphique 8	Ratios des prix étrangers médians par rapport aux prix canadiens – Tous les médicaments brevetés en 1987	21
Graphique 9	Ratios des prix étrangers médians par rapport aux prix canadiens - Tous les produits médicamenteux brevetés en 1998	21
Graphique 10	Dépenses relatives aux médicaments en pourcentage des coûts de santé, 1975-1998	21
Graphique 11	Variations annuelles des dépenses relatives aux médicaments, 1976-1998	22
Graphique 12	Variations annuelles de l'IPC (Rx), 1988-1998	22
Graphique 13	Facteurs ayant une influence sur les dépenses totales relatives aux médicaments	22
Graphique 14	Variations annuelles de l'IPMB et de l'indice du volume des ventes, 1988-1998	23
Graphique 15	Classification des nouveaux produits médicamenteux brevetés (usage humain) 1994-1998	27
Graphique 16	Dépenses courantes de R-D selon le type de recherche, 1988-1998	37
Graphique 17	Ventilation des dépenses courantes de R-D selon le type de recherche, 1988-1998	37

Mission et valeurs du CEPMB

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés a pour mission de contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Il remplit ce mandat :

- en encourageant le respect volontaire des Lignes directrices établies par le Conseil
- en examinant les prix et en prenant lorsqu'il y a lieu les mesures de redressement nécessaires
- en analysant les tendances des prix de tous les médicaments ainsi que la recherche-développement effectuée par les brevetés, et en faisant rapport de ses conclusions à la population canadienne
- en consultant les parties intéressées au sujet des Lignes directrices et autres questions de politique
- en encourageant la population à prendre connaissance du mandat, des activités et des réalisations du Conseil grâce à la communication, à la diffusion d'information et à la sensibilisation du public

Pour remplir cette mission le Conseil exerce un leadership novateur fondé sur :

- l'efficacité
- l'équité
- l'honnêteté
- le respect mutuel
- la transparence du processus
- un milieu de travail favorable et motivant.

Mot du président

En cette fin du vingtième siècle, les Canadiens et les Canadiennes accordent beaucoup d'importance à la santé et à l'avenir du régime de soins de santé canadien. Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés joue un rôle important à l'intérieur de ce régime en veillant à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs au sens qu'en donnent la *Loi sur les brevets* et son règlement d'application.

Au cours de la dernière année, nous avons assisté aux nombreux défis qui continuent de se poser au régime de soins de santé qui est en plein processus de changement. Les gouvernements continuent de chercher à contenir les dépenses des soins de santé tandis que le public dénonce la détérioration des services de soins de santé. Devant telle situation, les gouvernements fédéral et provinciaux injectent plus de crédits dans les soins de santé. Par le truchement de son Budget de 1999, le gouvernement fédéral a tenu compte de ces préoccupations en majorant de 11,5 milliards de dollars les transferts pour la santé aux provinces pour les trois prochaines années. Pour être plus précis, la valeur des dépenses en santé au Canada a totalisé 80 milliards de dollars en 1998, dont 70 % de ce montant est financé avec des fonds publics. Les transferts additionnels permettront d'offrir des services de façons nouvelles et intéressantes, notamment en optimisant l'utilisation de nos ressources humaines et de la technologie pour ainsi réduire les coûts tout en améliorant la qualité des soins et des services de santé.

En 1998, la population canadienne a consacré plus de 11 milliards de dollars pour l'achat de médicaments, en plus des médicaments administrés par les hôpitaux et autres établissements de soins de santé, ce qui représente 14 % de l'ensemble des dépenses dans le domaine de la santé. Cette proportion n'a cessé d'augmenter depuis le début des années quatre-vingt où elle représentait moins de 9 % de l'ensemble des dépenses dans le domaine de la santé.

Au cours de la dernière année, le rôle du Conseil en tant que partie intégrante du régime de santé canadien a été reconfirmé dans la foulée des consultations publiques qui se sont étalées sur une année et la publication du document intitulé *Le Guide pour la prochaine décennie*. Par ailleurs, le Vérificateur général a publié son rapport concernant le CEPMB dans lequel il traite de divers points qui ont également été soulevés par nos différents intervenants.

Les différents projets et activités dont fait état *Le Guide pour la prochaine décennie* nous rappellent l'importance de s'adapter au nouvel environnement de soins de santé en constante évolution. Il importe de faire preuve de flexibilité et d'une bonne capacité d'adaptation pour que le régime de soins de santé protège le mieux possible les intérêts de la population canadienne. Dans l'exercice de leurs mandats, des organismes tels que le Conseil doivent démontrer leur capacité de bien saisir les besoins des intervenants, d'apporter les changements qui s'imposent pour satisfaire ces besoins et, ainsi, devenir plus réceptif.

Dans sa forme améliorée, notre processus de consultation a mené à la création du Groupe de travail sur les questions relatives à l'examen des prix dans le cadre duquel une brochette intéressante d'intervenants examinent les différentes questions relatives à l'examen des prix. Au cours de la prochaine année, le Groupe de travail fera rapport des conclusions de ses examens et analyses.

En parallèle, nous nous assurerons de tenir les intervenants bien informés des activités du Groupe de travail par le truchement de notre site web et de notre feuillet d'information La Nouvelle et, également, notre numéro de téléphone sans frais. Tout comme pour les autres aspects de nos activités, les intervenants peuvent en tout temps utiliser ces moyens de communication pour nous faire part de leurs points de vue et demander de plus amples renseignements sur différents sujets.

Toujours dans le but d'améliorer la qualité de nos consultations, nous nous proposons de publier sur une base régulière notre programme de recherche dans le but d'aider les intervenants à mieux comprendre le travail du Conseil et y collaborer.

Le changement a également eu son incidence sur le Conseil, notamment au niveau de sa composition. En effet, à la fin de 1998, un des membres du Conseil, Mme Judith Glennie, a démissionné de ses fonctions au sein du Conseil pour assumer de nouvelles fonctions au sein du Programme des produits thérapeutiques de Santé Canada. Depuis sa nomination au sein du Conseil, en mars 1995, Mme Glennie a apporté une contribution insigne pour laquelle nous la remercions sincèrement. Nous profitons de l'occasion pour lui transmettre nos meilleurs voeux de succès dans ses nouvelles fonctions. Nous désirons également souhaiter la bienvenue au sein du Conseil à M. Anthony Boardman ainsi qu'à Mme Ingrid Sketris. M. Boardman est professeur à la faculté de Commerce et d'administration des affaires de l'Université de la Colombie-Britannique tandis que Mme Sketris est professeure agrégée au département de la santé communautaire et d'épidémiologie à la faculté de médecine et professeure au Collège de Pharmacie à l'Université de Dalhousie.

Enfin, le 20 avril 1999, le Conseil a perdu un de ses plus précieux conseillers. Le départ subit de M. Harry C. Eastman, ancien membre et premier président du Conseil, a suscité au Conseil un sentiment de perte et de nostalgie. La contribution du professeur Eastman au Conseil a été inestimable. Il a supervisé entre autres la création du Conseil et la formulation de ses politiques. Son décès laisse un grand vide.

Le Conseil a de toute évidence subi beaucoup de changements au cours de la dernière année et les années qui viennent s'annoncent tout aussi remplies. Même si le Conseil a dû s'adapter au changement, il s'est efforcé d'analyser soigneusement l'information et les opinions exprimées dans le cadre des consultations et du suivi et de les appliquer à ses activités dans le but de les améliorer. Pour être plus précis, le Conseil est aujourd'hui plus conscient de l'importance de prêter une oreille attentive aux propos des intervenants et à leurs demandes d'information.

Puisque les médicaments jouent un rôle de plus en plus grand dans le domaine des soins de santé, le Conseil peut s'attendre à faire l'objet d'encore plus d'attention. La valeur du mandat du Conseil, qui est de s'assurer que les médicaments brevetés ne soient pas offerts sur le marché à des prix excessifs, est aujourd'hui mieux comprise. La population demande plus d'information afin d'être en mesure de prendre des décisions plus éclairées concernant les pharmacothérapies. Le Conseil a un rôle important à jouer pour satisfaire ces besoins. Il s'agit d'un rôle que nous assumons avec beaucoup de sérieux et que nous exerçons de la façon la plus attentive, efficace et ouverte possible.

Le président,



Robert G. Elgie

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

MANDAT

Le CEPMB est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi-judiciaires. Créé par le Parlement en 1987 en vertu de la Loi sur les brevets, le CEPMB protège les intérêts des consommateurs et contribue au système de santé canadien en exerçant un contrôle sur les prix qu'exigent les fabricants pour leurs médicaments brevetés afin que ces prix ne soient pas excessifs.

Le CEPMB est comptable au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Santé. Son rapport annuel, qui couvre une année civile, présente un compte rendu des principales activités du CEPMB, une analyse des prix des médicaments brevetés et des tendances des prix de tous les produits pharmaceutiques et fait rapport des dépenses de recherche-développement (R-D) des fabricants de produits pharmaceutiques brevetés.

COMPÉTENCE DU CONSEIL

Le CEPMB est chargé d'exercer un contrôle sur les prix auxquels les brevetés peuvent vendre leurs médicaments brevetés pour usage humain ou vétérinaire offerts sous ordonnance ou en vente libre afin d'assurer qu'ils ne soient pas excessifs. Dans la plupart des cas, ce prix est le prix «départ-usine», soit le prix auquel le fabricant vend son médicament aux grossistes, aux hôpitaux et aux pharmacies. Le CEPMB est également habilité à exercer un contrôle sur les prix des médicaments brevetés vendus ou distribués en vertu de licences volontaires. Le CEPMB n'a toutefois aucun droit de regard sur les prix des médicaments non brevetés, y compris sur les médicaments génériques distribués en vertu de licences obligatoires, ni sur les prix de vente en gros ou au détail et non plus sur les honoraires des pharmaciens.

Au Canada, Santé Canada évalue les nouveaux médicaments pour s'assurer qu'ils respectent les exigences de la Loi sur les aliments et drogues et de son règlement d'application. L'autorisation officielle de commercialiser ou de distribuer un nouveau médicament est accordée au moyen de l'Avis de conformité. Un médicament peut être temporairement distribué sous certaines réserves même si l'Avis de conformité n'a pas été émis, notamment à titre de drogue de recherche ou de médicament distribué dans le cadre du Programme spécial d'accès.

Le CEPMB examine le prix de chaque produit médicamenteux breveté, à savoir chaque concentration de chaque forme posologique. C'est habituellement après cet examen que Santé Canada attribue le numéro d'identification de drogue (DIN).

COMPOSITION DU CONSEIL

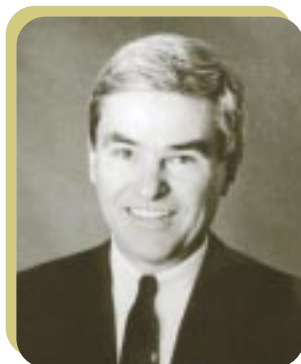
Le Conseil compte un nombre maximal de cinq membres nommés par le gouverneur en conseil pour un mandat de cinq ans.

Président : Robert G. Elgie, LL.B., M.D., F.R.C.S.C.



En 1991, le Dr Elgie, qui est avocat, médecin et associé du Collège royal des chirurgiens du Canada, a fondé la Health Law Institute de l'Université de Dalhousie à Halifax et y a occupé le poste de directeur jusqu'en 1996. Il a également occupé à temps partiel le poste de président de la Commission des accidents de travail de la Nouvelle-Écosse de 1992 à 1996. Le Dr Elgie a enseigné à la faculté de médecine des universités Queen's et Toronto. Il a occupé plusieurs postes au Scarborough General Hospital, incluant le poste de chef du corps médical. En 1977 il a été élu à l'Assemblée législative de l'Ontario et a occupé plusieurs postes au sein du Cabinet. Il a quitté l'Assemblée législative en septembre 1985 pour occuper le poste de président de la Commission des accidents de travail de l'Ontario jusqu'en 1991. Le Dr Elgie est président du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés depuis mars 1995.

Vice-président : Réal Sureau, FCA



Monsieur Sureau est comptable agréé, président du cabinet de consultation Gestion Sureau Limitée et directeur, développement des affaires, du Club de baseball Montréal Inc. Monsieur Sureau a occupé le poste de président de l'Ordre des comptables agréés du Québec de juin 1995 à juin 1996. Au cours des années, il a été membre de plusieurs comités de l'Ordre, notamment des comités de discipline, de déontologie, de perfectionnement professionnel et des finances publiques. Il a été vice-président aux finances à Forex et au Groupe Canam-Manac. Il siège également au sein de plusieurs conseils d'administration, dont Gaz Métropolitain, l'Institut de réadaptation de Montréal et la Fondation des paraplégiques du Québec. Monsieur Sureau est membre et vice-président du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés depuis octobre 1995.

MEMBRES :

Anthony Boardman, B.A. spécialisé, PhD

Monsieur Boardman est professeur de gestion stratégique et d'analyse des politiques publiques et chargé de la direction de l'analyse politique à la faculté de commerce et d'administration des affaires de l'Université de la Colombie-Britannique. Depuis 1995, M. Boardman est membre du Comité scientifique sur la pharmacoéconomie dont le mandat est de conseiller le B.C. Pharmacare concernant l'efficacité par rapport au coût des nouveaux médicaments. M. Boardman est diplômé de l'Université Kent de Canterbury, en Angleterre (B.A. spécialisé, 1970) ainsi que de l'Université Carnegie-Mellon. Il est également titulaire d'un doctorat (1975) de la H. John Heinz III School of Public Policy and Management. Au cours de sa carrière, M. Boardman a été membre du comité de rédaction du *Economics of Education Review*. Il a également été lecteur de plusieurs publications spécialisées. M. Boardman a une expérience impressionnante dans le domaine de la recherche et a signé de nombreux articles. Au nombre des sujets de recherche qui l'intéressent actuellement, il inclut l'analyse des coûts-avantages, l'efficacité et la productivité du secteur public, et le rapport entre la propriété et l'amélioration du rendement. Monsieur Boardman a été nommé membre du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés en janvier 1999.





Ysolde Gendreau, B.C.L., LL.B., LL.M., PhD

Mme Gendreau enseigne le droit de la propriété intellectuelle et le droit de la concurrence à la faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle est également chargée de cours à l'Université McGill où elle enseigne le droit de la propriété intellectuelle. Membre du barreau du Québec depuis 1985, madame Gendreau est conseillère auprès d'une firme légale montréalaise. Elle est membre du comité de direction de l'Association canadienne des professeurs de droit et de l'Association internationale pour l'avancement de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle. Madame Gendreau a publié de nombreux articles et livré maints discours sur le droit en matière de propriété intellectuelle au Canada et à l'étranger. Elle est membre du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés depuis octobre 1995.

Ingrid Sketris, Bsc(Phm), Pharm.D., MPA(HSA)

Mme Sketris est professeure au Collège de Pharmacie et à l'École des études en administration des services de santé. Elle est également professeure agrégée au département de la santé communautaire et d'épidémiologie à l'Université de Dalhousie ainsi qu'experte-conseil en pharmacie auprès du département de pharmacie du Centre des sciences de la santé Queen Elizabeth II de Halifax. Elle est diplômée de l'Université de Toronto (BSc(Phm), 1977), de l'Université du Minnesota (PharmD, 1979), de l'Université du Tennessee Center for the Health Sciences (Résidence en toxicologie/pharmacie, 1980) et de l'Université de Dalhousie (MPA(HSA) 1989). Elle est fellow de l'Association canadienne des pharmaciens d'hôpitaux et du American College of Clinical Pharmacy. Mme Sketris siège actuellement aux Comités de rédaction du Compendium of Pharmaceuticals and Specialties (CPS) et du Canadian Journal of Clinical Pharmacology, Clinical Therapeutics, and Drugs and Therapeutics for Maritime Practitioners. Elle a également été membre entre 1996 et 1998 du comité consultatif scientifique de l'Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé. En matière de recherche, Mme Sketris s'intéresse particulièrement à l'incidence des changements de la politique d'assurance médicaments et à l'utilisation des médicaments et des services de santé par la population de la Nouvelle-Écosse. Elle a publié de nombreux articles traitant de la thérapeutique pour les cas de transplantation et la pharmacoépidémiologie. Mme Sketris a été nommée membre du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés en mai 1999.



Retour sur 1998

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières années, le Conseil a été l'objet de plus d'attention et d'intérêt que jamais auparavant depuis sa création en 1987. Cet intérêt découle directement du débat concernant la politique relative aux brevets pharmaceutiques et aux coûts des médicaments au Canada ainsi que de l'importance que la population canadienne accorde à son régime de soins de santé.

Dans la foulée de cette période de consultations publiques, le Conseil s'est engagé à poursuivre le processus de changement qu'il avait amorcé en 1997. Nous reconnaissons qu'il est important de consulter les intervenants et plus particulièrement de faciliter les consultations avec les groupes de consommateurs et autres groupes d'intérêt importants. Dans ce contexte, nous avons accordé encore plus d'importance aux questions fondamentales telles la transparence, la justification des décisions et les communications comme en témoigne le document *Le Guide pour la prochaine décennie* que nous avons publié en septembre dernier.

Par ailleurs, le Vérificateur général a rendu public en septembre son rapport de vérification des activités du CEPMB. Nous nous sommes soumis à cette vérification et avons apprécié les recommandations constructives qui en ont découlé. Le Vérificateur général accueille favorablement dans son rapport les efforts du Conseil visant à améliorer ses consultations, mais relève différents points de préoccupation et recommande quelques améliorations à apporter.

Nous avons la ferme intention de mettre en oeuvre les mesures exposées dans *Le Guide pour la prochaine décennie* et de donner suite aux recommandations du Vérificateur général.

LE GUIDE POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

Le Conseil a cherché par les moyens suivants à améliorer sa transparence ainsi que ses relations avec ses intervenants :

- En guise de suivi à notre document de discussion intitulé *Examen du rôle, des fonctions et des méthodes du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés* publié en 1997, nous avons rencontré dès le début de 1998 des Canadiens et des Canadiennes des différentes provinces et des territoires.
- Nous avons participé à diverses rencontres en tête à tête avec des représentants des intervenants, reçu et pris connaissance d'une soixantaine de mémoires et tenu une audience publique.
- Nous avons publié en septembre *Le Guide pour la prochaine décennie*.
- Nous avons organisé en novembre une conférence des intervenants afin d'y recevoir leurs commentaires concernant *Le Guide pour la prochaine décennie*.
- Nous avons créé le Groupe de travail sur les questions relatives à l'examen des prix.

En réponse aux commentaires exprimés par nos intervenants, *Le Guide pour la prochaine décennie* a proposé diverses mesures à prendre ainsi qu'un plan d'action.

CONSULTATIONS ET COMMUNICATIONS

Nous avons redoublé d'efforts pour faciliter et favoriser l'échange d'information en :

- adoptant une nouvelle politique de consultation
- cherchant de nouvelles façons d'harmoniser notre programme de communication
- élaborant de nouveaux instruments de communication, dont une brochure permettant de joindre un plus vaste auditoire
- élargissant nos instruments de communication, notamment en améliorant notre site web et en publiant à une plus grande fréquence notre feuillet d'information *La Nouvelle*.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'EXAMEN DES PRIX

Le mandat du Groupe de travail est de se pencher sur les sujets suivants et de soumettre ses conclusions au Conseil sous forme de rapports :

- utilisation des prix inscrits au formulaire du U.S. Department of Veteran Affairs (DVA) dans les comparaisons des prix internationaux
- le processus d'examen des prix des nouveaux médicaments brevetés
- les prix des médicaments appartenant à la catégorie 3.

Le Groupe de travail est coprésidé par la Directrice - Conformité et application et par le Directeur - Politique et analyse économique. Il est composé de douze membres représentant les provinces, les consommateurs, les personnes âgées, les associations de professionnels de la santé, la profession médicale et l'industrie pharmaceutique.

AUTRES PROJETS

Dans la foulée du *Guide pour la prochaine décennie*, nous avons également :

- rendu public notre programme de recherche et mené des consultations concernant celui-ci
- publié un rapport étoffé sur les tendances des prix des médicaments
- publié un rapport détaillé sur la vérification des prix pratiqués dans certains pays européens
- annoncé une nouvelle approche de contrôle des prix des médicaments brevetés pour usage vétérinaire
- assuré notre collaboration aux activités fédérales, provinciales et territoriales concernant les prix des produits pharmaceutiques.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LE CEPMB

Dans son rapport qu'il a rendu public en septembre dernier, le Vérificateur général s'est dit préoccupé par le cadre législatif auquel le Conseil est assujéti et nous avons fait part au gouvernement des préoccupations du Vérificateur général. Le Vérificateur général a également recommandé au Conseil d'autres améliorations à apporter. Il a notamment mentionné que la compétence du Conseil et les limites de son rôle de protection des intérêts des consommateurs sont mal compris du public et que les efforts qu'investit le Conseil pour mesurer son incidence n'ont pas reflété adéquatement d'autres facteurs influant sur les prix des médicaments au Canada. Le Vérificateur général a aussi enjoint le Conseil à mieux motiver ses décisions pour assurer une plus grande transparence de ses activités. Enfin, il a encouragé le Conseil à trouver des moyens efficaces de vérifier la conformité de l'information sur les prix et les investissements en R-D fournis par les brevetés et d'étoffer ses rapports sur les tendances des prix des médicaments.

CONCLUSION

Toutes les mesures mises en oeuvre au cours de l'année 1998 montrent bien que le Conseil est actuellement en plein processus de transition. Nous tenons compte des opinions exprimées par nos différents intervenants quant à la façon dont nous pourrions encore mieux nous acquitter de notre mandat. Le Conseil est aussi déterminé à poursuivre le processus entrepris afin de rendre son approche en matière d'examen des prix des médicaments brevetés encore plus ouverte, transparente et adaptée en 1999 et années suivantes.

Ventes de médicaments au Canada en 1998

LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE CANADIEN

Le secteur pharmaceutique est dominé par de grandes multinationales établies dans plusieurs pays. La plupart de ces multinationales ont des filiales au Canada et, à l'instar de quelques entreprises pharmaceutiques canadiennes, y exercent des activités de fabrication, de vente et de distribution de produits médicamenteux. En 1998, les dix plus grandes sociétés pharmaceutiques se partageaient tout comme en 1997¹ environ 50 % de la valeur des ventes. De ces dix grandes sociétés, une est une société canadienne se spécialisant dans la production de médicaments génériques.²

En 1998, la valeur des ventes de produits médicamenteux dans le monde s'est élevée à 420 milliards de dollars canadiens³, une augmentation de 5 % par rapport à 1997. Au Canada, la valeur au prix départ-usine des ventes de médicaments a augmenté d'environ 11,4 % par rapport à l'année précédente, pour se situer aux alentours des 7,8 milliards de dollars. Ainsi, le marché canadien des produits médicamenteux représente encore moins de 2 % du marché mondial.

Au Canada, le CEPMB protège les intérêts des consommateurs en exerçant un contrôle sur les prix pratiqués par les titulaires de brevets durant la période où ceux-ci bénéficient de la protection liée au brevet. En règle générale, le breveté est le distributeur exclusif de son produit pendant la durée de son brevet, mais un médicament équivalent peut aussi être disponible sur le marché. De même, un médicament qui ne bénéficie plus de la protection d'un brevet peut faire l'objet de concurrence sur le marché, mais dans certains cas le fabricant demeure l'unique distributeur de son médicament même si son brevet n'est plus protégé.

En 1998, 74 sociétés ont soumis au CEPMB un rapport sur leurs ventes de médicaments brevetés au Canada, soit deux sociétés de moins qu'en 1997.

Le secteur pharmaceutique revendiquait encore en 1997 moins de 2 % des ventes et des emplois du secteur manufacturier canadien. En raison de ses activités de R-D, le secteur pharmaceutique accapare à lui seul environ 10 % de l'ensemble des dépenses de R-D du secteur manufacturier.⁴ Cette proportion traduit la performance relative du secteur depuis 1987. (Le rapport sur les dépenses de R-D des brevetés pour 1998 est présenté à la page 33.)



1 Voir IMS, *Canadian Pharmaceutical Industry Review, 1998, tableau 1.*

2 En 1998, Apotex était le sixième plus important fabricant de produits pharmaceutiques au pays et Novopharm, le treizième. Voir IMS, *Canadian Pharmaceutical Industry Review, 1998, tableau 1.*

3 *Scrip Magazine, no 75, janvier 1999.*

4 *Catalogues nos 31-2003 et 88-202 de Statistique Canada.*

VENTES DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES AU CANADA

Le tableau 1 illustre pour la période débutant en 1990 la valeur des ventes au prix départ-usine de tous les produits pharmaceutiques brevetés et non brevetés au Canada. En 1998, la valeur de ces ventes s'est située aux alentours des 7,8 milliards de dollars, une augmentation de 11,4 % par rapport à 1997.⁵ Pour 1998, les brevetés ont déclaré des ventes au prix départ-usine de produits médicamenteux brevetés de 4,3 milliards de dollars, une augmentation de 18,9 p. 100 par rapport à 1997 et de 3,7 milliards de dollars pour 1996, ce qui représente une hausse de 22,6 % par rapport à 1996. Le pourcentage des ventes de produits brevetés par rapport à l'ensemble des ventes a augmenté en 1998, pour se situer à plus de 55 %, soit 10 points de pourcentage de plus qu'en 1996. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique «Tendances au niveau du volume de ventes de produits médicamenteux brevetés» à la page 23).

TABLEAU 1 – Ventilation de la valeur des ventes au prix départ-usine de tous les médicaments et des médicaments brevetés 1990-1998

Année	Tous les produits médicamenteux		Produits médicamenteux brevetés		Produits médicamenteux brevetés (% de la valeur des ventes)
	Ventes (en milliards \$)	Variation* (%)	Ventes (en milliards \$)	Variation* (%)	
1998	7,8	11,4	4,3	18,9	55,1
1997	7,0	7,0	3,7	22,6	52,3
1996	6,6	10,0	3,0	12,8	45,0
1995	6,0	1,7	2,6	10,8	43,9
1994	5,9	9,3	2,4	-2,1	40,7
1993	5,4	12,5	2,4	9,4	44,4
1992	4,8	9,1	2,2	14,0	43,8
1991	4,4	18,9	2,0	13,1	43,2
1990	3,7	-	1,7	-	43,2

Source : CEPMB, Statistique Canada et IMS Canada

* Les variations correspondent aux valeurs exactes et non pas aux valeurs arrondies.

Le graphique 1 illustre la croissance annuelle de la valeur des ventes de produits médicamenteux brevetés et non brevetés pour la période allant de 1990 à 1998. La valeur des ventes de produits non brevetés a été estimée et correspond à la différence entre la valeur totale des ventes de tous les produits pharmaceutiques et celle des ventes de produits médicamenteux brevetés, telle que présentée au tableau 1.

La catégorie des médicaments non brevetés comprend les produits qui bénéficiaient auparavant de la pro-

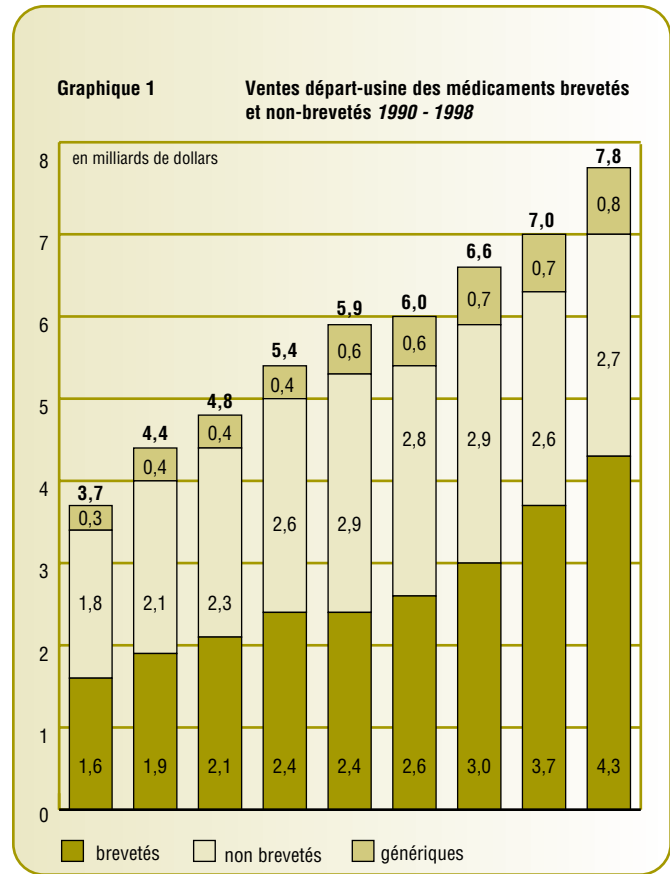
⁵ Pour connaître la valeur de ces ventes en 1995 et avant, voir Cansim nos D662147, D401624 et D451712 de Statistique Canada. La valeur totale de ces ventes pour les années 1996 à 1998 a été estimée à l'aide de la méthodologie expliquée ci-après.

Le Règlement sur les médicaments brevetés oblige les brevetés à soumettre au CEPMB leurs données concernant la valeur annuelle de leurs ventes au Canada de médicaments brevetés et non brevetés. Ils ont fait rapport de ventes dont la valeur totalisait 5,9 milliards de dollars en 1996, 6,3 milliards de dollars en 1997 et 7,0 milliards de dollars en 1998. IMS Canada Ltd. recueille et publie des rapports estimatifs sur les ventes des différents fabricants de médicaments non brevetés. Ainsi, la valeur totale des ventes au prix départ-usine peut être estimée en additionnant la valeur totale des ventes déclarée par les brevetés à la valeur des ventes des fabricants de médicaments non-brevetés estimée par IMS Canada.

tection d'un brevet, les produits qui ne bénéficient pas encore ou qui ne bénéficieront jamais de la protection d'un brevet ainsi que les copies génériques des produits médicamenteux brevetés. Selon les renseignements fournis par les brevetés au CEPMB, la plupart des ventes de produits médicamenteux non brevetés qu'ils vendent ne sont pas des produits génériques, mais plutôt des médicaments de marque vendus par des compagnies qui vendent également des médicaments brevetés.

Tout au cours des années 1990, les ventes de produits médicamenteux non brevetés ont représenté environ 50 % de la valeur totale des ventes déclarées par les brevetés. Toutefois, en 1997, cette proportion a baissé sensiblement, passant à environ 37 % puis à 35 % en 1998.

Le Conseil ne reçoit aucune information concernant la valeur des ventes de produits médicamenteux génériques. Pour 1998, IMS Canada estime à près de 809 millions de dollars la valeur des ventes annuelles des fabricants de produits génériques, ce qui représente une hausse de 13,9 % par rapport à 1997.⁶ Ces derniers fabricants ont donc accaparé en 1998 environ 10,4 % du marché canadien des produits pharmaceutiques, accusant ainsi un léger recul par rapport à 1997.



Le CEPMB exerce un contrôle sur les prix des différents produits médicamenteux brevetés, y compris sur les prix de chaque concentration et de chaque forme posologique. En 1998, les brevetés ont fait rapport au CEPMB sur 1 012 produits médicamenteux brevetés. Par rapport à 1997, ce nombre représente une augmentation d'environ 3 % du nombre de produits médicamenteux brevetés commercialisés au Canada, mais il est inférieur au nombre de 1 472 produits médicamenteux brevetés ayant reçu un Avis de conformité, ces derniers produits n'ayant pas tous été offerts sur le marché canadien au cours de l'année. Par ailleurs, les produits médicamenteux brevetés n'ayant pas obtenu un Avis de conformité, mais qui sont vendus à titre de produits expérimentaux et au titre du Programme de spécial d'accès administré par Santé Canada sont aussi assujettis à l'examen du CEPMB.

En 1998, plus de 21 000 produits médicamenteux étaient offerts sur le marché canadien, dont 6 000 sous ordonnance. Plus de 90 % des produits médicamenteux brevetés sont distribués sous ordonnance. Même si le nombre de produits médicamenteux brevetés visés par un Avis de conformité en 1998 ne représente que 6 % du nombre total de produits médicamenteux dont la commercialisation est autorisée au Canada, les médicaments brevetés représentent plus de 55 % de la valeur totale des ventes de produits médicamenteux.

6 Voir IMS, *Canadian Pharmaceutical Market: Drug Store and Hospital Purchases, décembre 1998*. Les fabricants de médicaments génériques comprennent entre autres les membres de l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques.

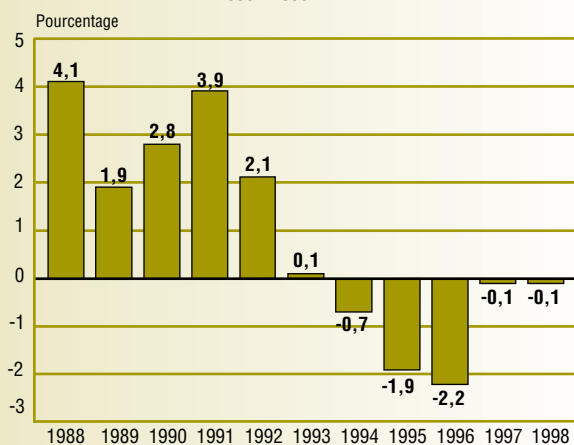
Tendances des prix des médicaments et des dépenses

PRIX EN 1998 DES MÉDICAMENTS BREVETÉS

Le CEPMB compile l'indice des prix des médicaments brevetés (IPMB), un indice des prix départ-usine des produits médicamenteux brevetés faisant l'objet d'un rapport annuel au CEPMB. L'IPMB mesure la variation moyenne par rapport à l'année précédente des prix moyens de transaction de tous les médicaments brevetés. Étant calculé à partir des prix départ-usine nets, cet indice donne une mesure précise des variations de prix des médicaments brevetés faisant l'objet d'un rapport au CEPMB.⁷

En 1998, les prix départ-usine des produits médicamenteux brevetés n'ont généralement pas changé par rapport à 1997. Pour être plus précis, les prix de ces produits, mesurés à l'aide de l'IPMB, ont diminué de 0,1 % par rapport à 1997.

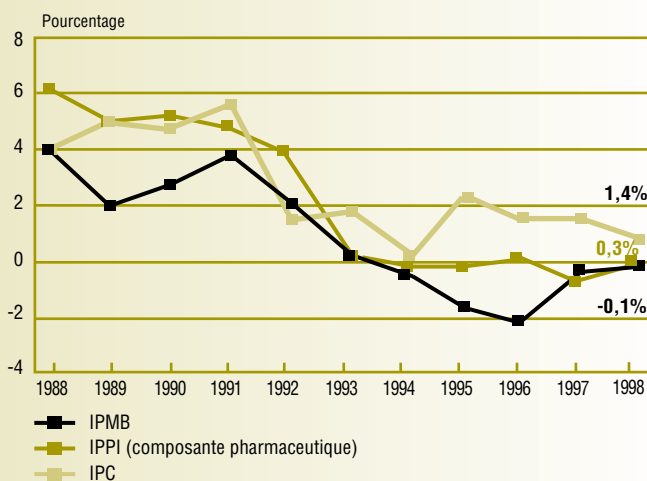
Graphique 2 Variations annuelles de l'IPMB 1988 - 1998



Source : CEPMB

TENDANCES DES PRIX DE TOUS LES MÉDICAMENTS, BREVETÉS ET NON BREVETÉS

Graphique 3 Variations annuelles de l'IPMB, de l'IPPI (composante pharmaceutique) et de l'IPC 1988 - 1998



Sources : CEPMB et Statistique Canada

La *Loi sur les brevets* prévoit que le CEPMB doit tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation (IPC) lorsqu'il est appelé à déterminer si un médicament breveté est offert à un prix excessif. Selon les Lignes directrices du CEPMB, les prix des médicaments brevetés ne peuvent augmenter davantage que l'IPC. Tel que l'illustre le graphique 3, les prix des produits médicamenteux brevetés, tels que mesurés par l'IPMB, n'ont pas augmenté plus que l'IPC depuis 1988, sauf en 1992.⁸ En 1998, les prix à la consommation ont augmenté de 1,4 % tandis que les prix des produits médicamenteux brevetés enregistraient une baisse moyenne de 0,1 %.

⁷ Pour bien comprendre comment est calculé l'IPMB, consulter le document "Description de la méthodologie de l'indice-chaîne Laspeyres utilisée pour calculer l'indice des prix des médicaments brevetés (IPMB)", avril 1997.

⁸ Pour encourager et faciliter le respect des Lignes directrices par les brevétés, la méthodologie de l'IPC rajusté utilise le taux retenu pour déterminer l'inflation aux fins du calcul de l'IPC publié par le ministère des Finances. Grâce à cette méthodologie, le taux s'autocorrige avec le temps. Le taux d'inflation pour 1992 avait été prévu à 3,2 p. 100, mais le taux réel a été de 1,5 p. 100. Pour de plus amples explications concernant la méthodologie de l'IPC rajusté, consulter l'annexe 4 du Compendium des Lignes directrices, politiques et procédures du CEPMB.

Il n'est pas surprenant que l'augmentation des prix des produits médicamenteux brevetés soit dans l'ensemble inférieure à celle de l'IPC. Le CEPMB exerce sa compétence sur le prix de chaque produit. Autrement dit, le taux d'augmentation du prix de tout médicament breveté ne peut être supérieur à celui de l'IPC. Les prix de certains produits médicamenteux peuvent augmenter dans une moindre mesure que l'IPC ou diminuer. Dans un tel cas, l'IPMB pourra être inférieur à l'IPC. Par ailleurs, au cours des dernières années, les politiques d'administration des régimes provinciaux d'assurance-médicaments ont limité la marge de manœuvre des fabricants de médicaments au niveau de l'augmentation des prix.

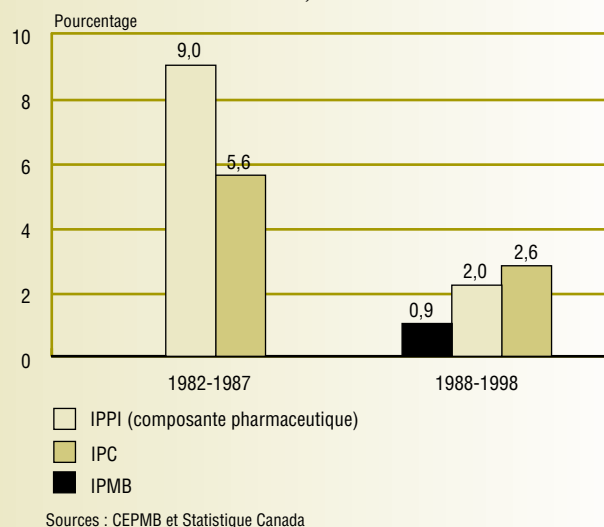
INDICE DES PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS (IPPI)

La composante pharmaceutique de l'indice des prix des produits industriels compilée par Statistique Canada se veut un indice des prix départ-usine de tous les produits pharmaceutiques, brevetés et non brevetés. En 1998, l'IPPI (composante pharmaceutique) a reculé de 0,3 %. Tel que l'illustre le graphique 3, l'IPPI (composante pharmaceutique) n'a pratiquement pas changé depuis 1993.

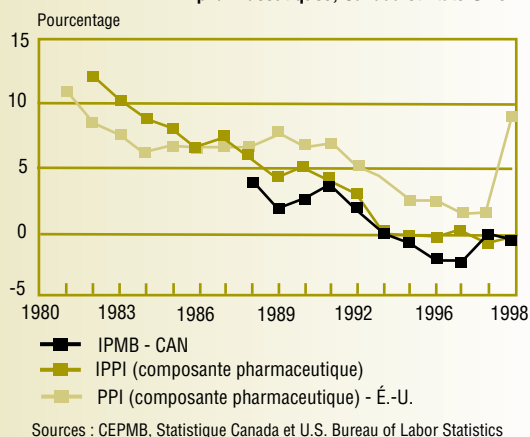
Comme le montre le graphique 4, l'IPPI (composante pharmaceutique) a augmenté en moyenne de 2,0 % par année entre 1988 et 1998, soit moins que l'IPC qui, lui, a augmenté d'environ de 2,6 % par année. Les prix des produits médicamenteux brevetés ont moins augmenté que l'IPPI et l'IPC au cours de la même période, soit en moyenne de 0,9 % par année.

Le graphique 4 dégage également les tendances des prix des produits pharmaceutiques avant 1987, année de la création du CEPMB. De 1982 à 1987, n'étant alors assujettis à aucun contrôle direct, les prix de tous les produits médicamenteux ont augmenté en moyenne de 9,0 % selon l'IPPI (composante pharmaceutique) alors que l'IPC enregistrait une hausse moyenne de 5,6 % par année. À vrai dire, le ralentissement des augmentations des prix de tous les médicaments par rapport à l'IPC a coïncidé avec l'introduction d'une réglementation fédérale des prix des médicaments brevetés. Depuis 1988, les médicaments brevetés ont représenté entre 40,7 % et 55,1 % de la valeur des ventes au prix départ-usine de tous les produits médicamenteux.

Graphique 4 Sommaire des tendances des prix : Variations annuelles moyennes 1982 - 1987; 1988 - 1998



Graphique 5 Variations annuelles des indices des prix pharmaceutiques, Canada et États-Unis

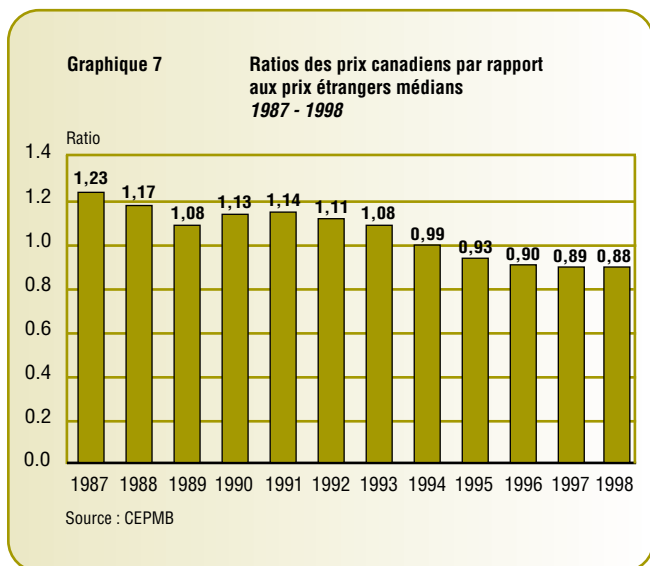
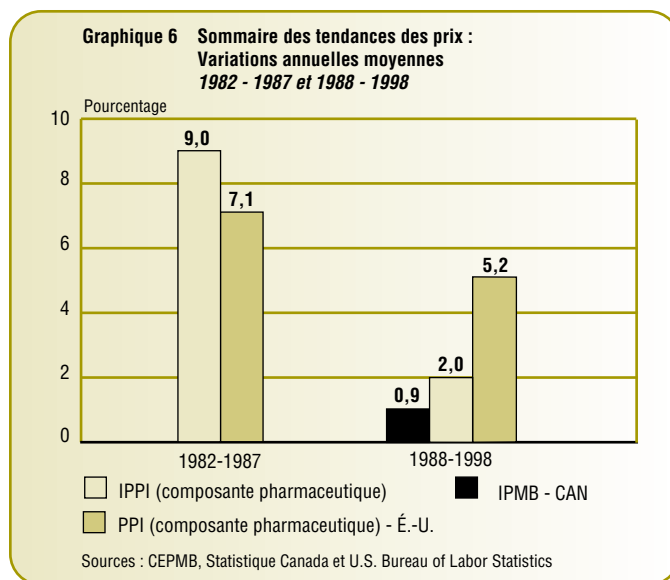


TENDANCES DES PRIX AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Les tendances des prix des médicaments au Canada peuvent être comparées à celles des États-Unis. Les graphiques 5 et 6 dressent une comparaison des variations annuelles du PPI (composante pharmaceutique de l'indice des prix des produits) des États-Unis avec celles de l'IPPI (composante pharmaceutique) au Canada avant et après 1987. Le PPI (composante pharmaceutique) mesure les augmentations des prix départ-usine de tous les produits pharmaceutiques aux États-Unis. Cet indice se calcule comme l'IPPI de Statistique Canada.

Le graphique 5 illustre les variations annuelles du PPI (composante pharmaceutique) et de l'IPPI (composante pharmaceutique) depuis 1982 et celles de l'IPMB depuis 1988. Avant 1987, l'IPPI (composante pharmaceutique) canadien augmentait chaque année à un taux supérieur au PPI (composante pharmaceutique) des États-Unis, mais cette tendance s'est renversée à compter de 1987. Selon le United States Bureau of Labor Statistics, les prix départ-usine des médicaments ont augmenté aux États-Unis de 10,5 % en 1998.⁹

Le graphique 6 résume ces tendances pour les périodes 1982 à 1987 et 1988 à 1998. De 1982 à 1987, les prix des médicaments au Canada, mesurés par l'IPPI (composante pharmaceutique) ont augmenté de presque 9 % par année, soit plus que le taux annuel moyen aux États-Unis qui se situait alors à 7,1 %. Par contre, le taux d'augmentation annuel moyen de l'IPPI (composante pharmaceutique) est descendu à 2,0 % entre 1988 et 1998 tandis que son pendant américain se situait à 5,2 % pour la même période. Entre 1988 et 1998, le taux d'augmentation annuel moyen des prix canadiens des médicaments brevetés a été inférieur à 1 %.



RELATION ANTÉRIEURE ET ACTUELLE ENTRE LES PRIX CANADIENS ET ÉTRANGERS

Les indices ci-haut présentés donnent un aperçu de l'évolution des prix des produits médicamenteux au Canada au fil des années. Les contrôles sur les prix permettent également de limiter le niveau des prix de lancement des produits médicamenteux sur le marché canadien. Il est possible d'examiner les tendances du niveau des prix des médicaments, tenant compte des prix de lancement et des majorations des prix en examinant la tendance dans la relation entre les prix canadiens et les prix pratiqués à l'étranger. Les trois graphiques qui suivent illustrent la relation entre les prix canadiens des médicaments brevetés et les prix étrangers.

Le graphique 7 illustre pour la période 1987 à 1998 la relation qui existe entre les prix pratiqués au Canada et les prix internationaux médians des sept pays de comparaison nommés dans le *Règlement sur les médicaments brevetés*.¹⁰ Il révèle que le ratio moyen des prix pratiqués au Canada par rapport aux prix médians étrangers a baissé au cours des années, passant de 1,23 en 1987 à 0,88 en 1998. Autrement dit, les prix des produits médicamenteux brevetés pratiqués au Canada sont passés au cours de cette période de 23 % au-dessus des prix étrangers à environ 12 % sous ceux-ci. Il convient ici de souligner qu'en 1997, alors que les prix des produits médicamenteux se situaient en moyenne à 11 % sous les prix moyens, les prix des produits médicamenteux de la catégorie «médicaments constituant une découverte ou une amélioration importante» se situaient à plus de 20 % sous la médiane des prix étrangers.¹¹ Ce calcul

⁹ Cette augmentation de 10,5 % est en partie attribuable à une augmentation marquée de l'indice de la catégorie des agents psychothérapeutiques survenue au début de 1998. On trouvera de plus amples explications sur le site web du U.S. Bureau of Labor Statistics (<http://stats.bls.gov/ppidrug.htm>). Si ce n'avait été de la catégorie des agents psychothérapeutiques, le PPI n'aurait augmenté que de 6,1 %.

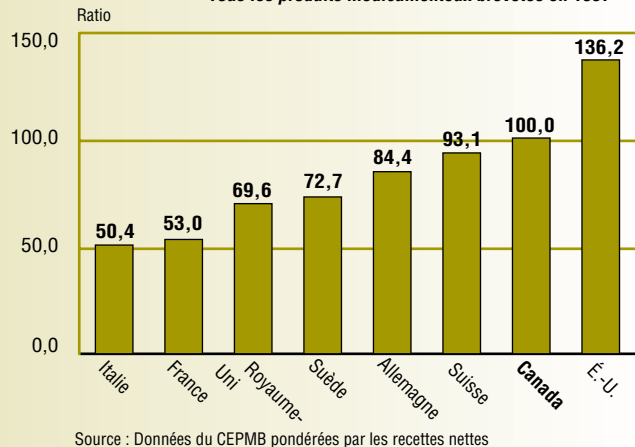
¹⁰ France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume Uni et États-Unis.

¹¹ Voir l'étude S-9811 du CEPMB, *Tendances des prix des médicaments brevetés, 1998*.

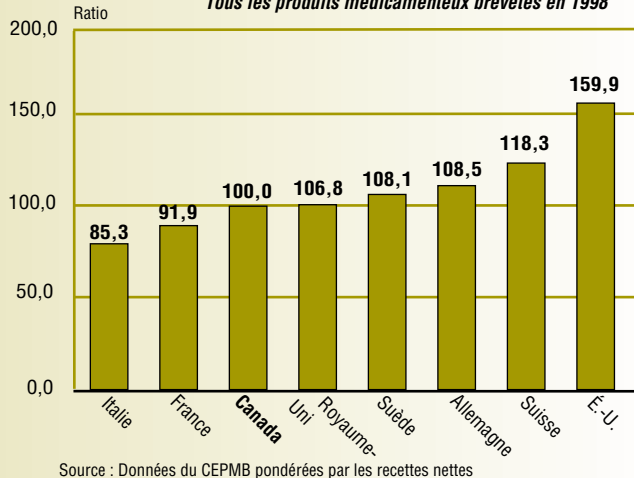
utilise la moyenne des recettes pondérée du ratio du prix canadien par rapport au prix international médian de chaque produit médicamenteux breveté offert sur le marché canadien au cours de la même année. La méthodologie qu'utilise le Conseil pour ses comparaisons des prix canadiens avec les prix étrangers est décrite dans le *Compendium des lignes directrices, politiques et procédures* du Conseil ainsi que dans deux documents plus récents publiés en 1998 en annexe au *Guide pour la prochaine décennie*, intitulés *Tendances des prix des médicaments brevetés* et *Vérification des prix des médicaments brevetés pratiqués à l'étranger*.

Les graphiques 8 et 9 illustrent pour la période de 1987 à 1998 la relation entre les prix des produits médicamenteux brevetés pratiqués au Canada et les prix pratiqués dans les différents pays de comparaison nommés dans le *Règlement*. Le graphique 8 nous permet de constater

Graphique 8 Ratios des prix étrangers médians par rapport aux prix canadiens
Tous les produits médicamenteux brevetés en 1987

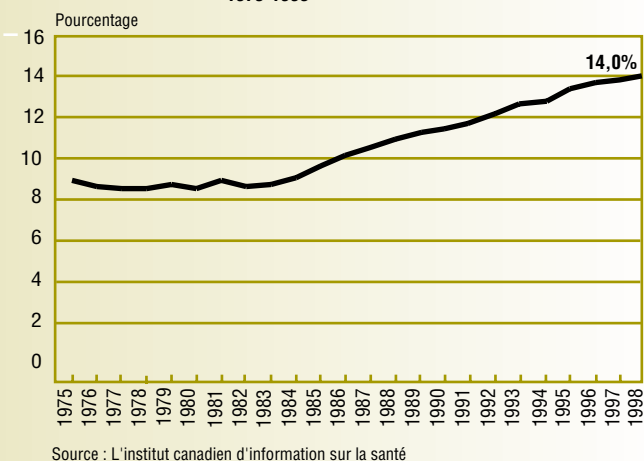


Graphique 9 Ratios des prix étrangers médians par rapport aux prix canadiens
Tous les produits médicamenteux brevetés en 1998

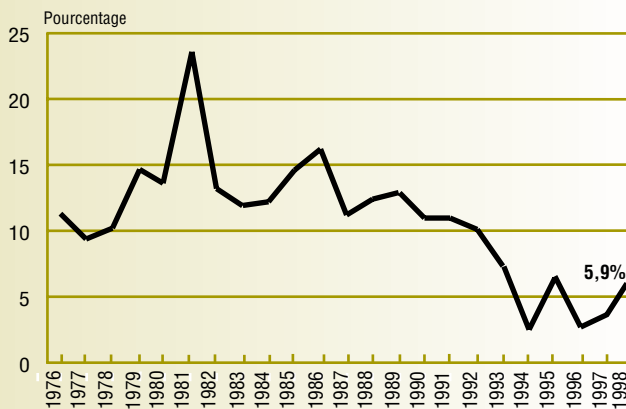


que les prix canadiens des médicaments brevetés étaient en 1987 généralement inférieurs à ceux des États-Unis, mais supérieurs à ceux des autres pays. En effet, les prix canadiens étaient en moyenne de 36 % inférieurs à ceux des États-Unis, mais presque le double de ceux de l'Italie et de la France. Comme on peut le voir dans le graphique 9, la situation a complètement changé en l'espace de onze ans. Les prix canadiens sont aujourd'hui les troisièmes moins élevés. Les prix des États-Unis, de la Suisse, de la Suède, de l'Allemagne et du Royaume Uni sont plus élevés que ceux du Canada tandis que ceux de l'Italie et de la France sont moins élevés. Sauf dans le cas des États-Unis, les données sur les prix des médicaments brevetés semblent se niveler pour ce groupe de pays.

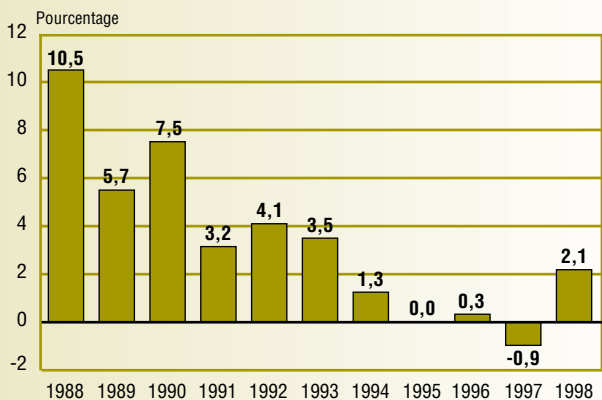
Graphique 10 Dépenses relatives aux médicaments en pourcentage des coûts de santé
1975-1998



Le secteur pharmaceutique des États-Unis a fait valoir que les prix publiquement disponibles ne correspondent pas nécessairement aux prix réels en raison des remises et des rabais accordés dont la valeur est confidentielle. Le Conseil consulte actuellement ses intervenants quant à la meilleure façon d'utiliser l'information sur les prix de vente des médicaments brevetés au gouvernement américain aux fins de la comparaison des prix internationaux. (Voir le document *Prix pratiqués aux États-Unis : formulaire du département des Anciens combattants* publié en 1998 par le CEPMB en annexe au *Guide pour la prochaine décennie*.)

Graphique 11 Variations annuelles des dépenses relatives aux médicaments 1976-1998

Source : L'institut canadien d'information sur la santé

Graphique 12 Variations annuelles de l'IPC (Rx) 1988 - 1998

Source : Statistique Canada

AUGMENTATION DES DÉPENSES RELATIVES AUX PRODUITS MÉDICAMENTEUX

Les indices de prix dont il a été précédemment question indiquent que depuis 1987, année de la création du CEPMB, les prix départ-usine de tous les produits médicamenteux, et plus particulièrement des médicaments brevetés, ont moins augmenté qu'avant 1987 lorsqu'ils n'ont tout simplement pas baissé. Malgré ce fait, la valeur totale des dépenses des consommateurs relatives aux produits médicamenteux a augmenté à un rythme plus rapide au cours de la même période. Selon les dernières données publiées par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), la valeur totale des dépenses relatives aux produits médicamenteux a augmenté plus rapidement que celle des autres grandes composantes du système de santé pour atteindre en 1998 14,0 % de l'ensemble des dépenses du système de santé. (Voir graphique 10).¹² Toujours selon l'Institut, la valeur des dépenses relatives aux produits médicamenteux a augmenté de 5,9 % en 1998, de 3,7 % en 1997 et de 2,8 % en 1994. (Voir graphique 11).

Les consommateurs veulent savoir pourquoi la valeur totale des dépenses relatives aux médicaments augmente en général davantage que les prix des produits médicamenteux.¹³ De fait, plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'abord, la valeur des dépenses relatives aux produits médicamenteux se fonde sur les prix de gros auxquels s'ajoutent la marge bénéficiaire du détaillant ainsi que les honoraires du pharmacien. Statistique Canada mesure à l'aide de l'IPC (Rx), l'Indice des prix à la consommation pour les médicaments d'ordonnance, les variations des

prix de détail des médicaments d'ordonnance, qui comprennent les marges bénéficiaires et les honoraires du pharmacien. Selon l'analyse de Statistique Canada, les prix de détail des médicaments d'ordonnance n'ont pratiquement pas changé depuis 1994, comme l'illustre d'ailleurs le graphique 12, même si la valeur totale des dépenses est en hausse.

L'autre facteur qui contribue à l'augmentation des coûts des médicaments malgré les majorations bien modestes des prix des médicaments brevetés est le fait que la facture totale des médicaments est le jeu des différents facteurs nommés dans le graphique 13.¹⁴ Ces facteurs exercent souvent d'une façon indépendante une incidence sur l'ensemble des dépenses relatives aux médicaments. Ainsi, le contrôle d'un facteur (comme,

Graphique 13 Facteurs ayant une influence sur les dépenses totales relatives aux médicaments

- augmentation de la population
- changements démographiques et de l'état de santé de la population (de plus en plus de personnes ont besoin de médicaments)
- changements des prix unitaires des produits médicamenteux (brevetés et non brevetés)
- changements des marges bénéficiaires du grossiste et du détaillant, ainsi que des honoraires du pharmacien
- changements des habitudes d'ordonnance (en faveur de médicaments nouveaux et généralement plus dispendieux [effet thérapeutique ± amélioré] pour traiter les mêmes conditions)
- utilisation plus grande des produits médicamenteux (p. ex. plus d'ordonnances par patient par année)
- utilisation de la pharmacothérapie plutôt que d'autres traitements (dans certains cas pour éviter la chirurgie)
- nouvelles maladies à être soignées
- vieilles maladies à être traitées ou mieux traitées

12 Les dépenses relatives aux médicaments rapportées par l'Institut canadien d'information sur la santé ne tiennent pas compte des achats des médicaments par les hôpitaux.

13 Dans son étude intitulée *Analysis of Drug Claim Costs 1993-1997*, Green Shield Canada a constaté que les coûts des médicaments associés à une réclamation moyenne ont généralement augmenté au taux annuel composé de 7,5%, les prix des médicaments ont diminué en moyenne de 0,8% par année au cours de la même période.

14 Ce graphique figure également dans le document de discussion du CEPMB intitulé *Examen du rôle, des fonctions et des méthodes du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés*, novembre 1997.

Révisé

par exemple, les prix départ-usine ou de détail des médicaments) ne se traduit pas automatiquement par un contrôle sur l'ensemble des dépenses. Par exemple, on peut donc comprendre que même si les prix des médicaments ont baissé (comme cela a été tout récemment le cas), tout changement visant d'autres facteurs peut donner lieu à une augmentation de la valeur totale des dépenses relatives aux produits médicamenteux.

TENDANCES AU NIVEAU DU VOLUME DES VENTES DE PRODUITS MÉDICAMENTEUX BREVETÉS

Les données dont dispose le CEPMB permettent de mesurer la variation des quantités et des prix des produits médicamenteux brevetés vendus chaque année. Cette analyse révèle que les quantités de produits médicamenteux vendus ont constamment augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que les prix. Comme l'illustre le graphique 14, cette tendance s'est maintenue en 1998.

En 1998, les prix des médicaments brevetés qui étaient commercialisés au Canada en 1997 ont baissé en moyenne de 0,1% tandis que les quantités vendues ont augmenté d'environ 16 %. Pris sous un autre angle, même si la valeur totale des ventes de produits médicamenteux a augmenté de 18,9 % en 1998, 85 % de cette augmentation est attribuable à la quantité de médicaments vendus au cours de l'année précédente. L'autre 15 % de cette augmentation est imputable aux nouveaux produits médicamenteux lancés sur notre marché en 1998.

De 1988 à 1998, l'augmentation moyenne annuelle des quantités de médicaments brevetés vendus au Canada s'est située aux alentours des 10,8 % alors que les prix enregistraient une augmentation moyenne annuelle de 0,9 %.

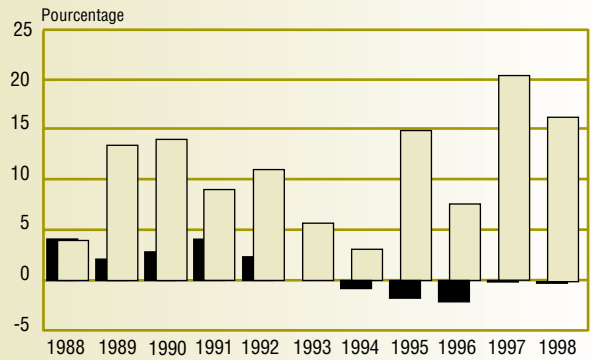
L'indice des quantités vendues de produits médicamenteux brevetés ne représente pas nécessairement l'ensemble des ventes de tous les produits pharmaceutiques étant donné que les produits brevetés totalisent depuis 1990 entre 41 % et 55 % de l'ensemble des ventes. Cette analyse ne tient pas compte des nouvelles utilisations faites des produits médicamenteux brevetés et non brevetés ni des changements quant au statut des brevets. Par exemple, les médicaments demeurent sur le marché après l'échéance du brevet, mais les prix de ces produits échappent alors au contrôle du CEPMB.

VENTES SELON LES CATÉGORIES THÉRAPEUTIQUES PRINCIPALES (CLASSIFICATION ATC)

Aux fins de l'examen des prix, le CEPMB classe tous les médicaments commercialisés au Canada selon le système anatomique thérapeutique chimique (ATC) de l'Organisation mondiale de la santé.

Le tableau 2 ventile par groupe thérapeutique les produits médicamenteux commercialisés sur le marché canadien en 1998 et présente la valeur totale des ventes au prix départ-usine, le pourcentage des ventes aux prix départ-usine ainsi que la croissance de la valeur des ventes par rapport à 1997. (La ventilation des médicaments brevetés n'est pas nécessairement identique à celle pour l'ensemble des produits médicamenteux, brevetés et non brevetés.)

Graphique 14 Variations annuelles de l'IPMB et de l'indice du volume des ventes 1988 - 1998



■ IPMB □ Indice du volume

Ces indices sont établis à l'aide d'une méthodologie modifiée de l'indice-chaîne Laspeyres.

Source : CEPMB

TABLEAU 2 – Valeur totale des dépenses des médicaments brevetés selon les catégories thérapeutiques principales, 1998

Principales catégories thérapeutiques	Dépenses en 1998	Pourcentage de la valeur totale des dépenses en 1998	Croissance des dépenses depuis 1997	
	en millions \$	%	en millions \$	%
A : Tube digestif et métabolisme	602,8	13,9	76,7	11,6
B : Sang et organes sanguiniformateurs	152,4	3,5	61,0	66,7
C : Système cardiovasculaire	1 231,5	28,3	105,8	9,4
D : Produits dermatologiques	77,4	1,8	-11,6	-13,0
G : Système génito-urinaire et hormones sexuelles	93,5	2,2	3,1	3,4
H : Préparations hormonales systémiques, excluant les hormones sexuelles	29,8	0,7	1,7	6,1
J : Anti-infectieux généraux et pour usage systémique	627,3	14,4	108,4	20,9
L : Agents antinéoplasiques et immunomodulateurs	278,4	6,4	64,6	30,2
M : Système musculo-squelettique	145,5	3,3	38,1	35,5
N : Système nerveux	655,9	15,1	186,0	39,6
P : Produits antiparasitaires	0,6	0,0	0,0	0,0
R : Système respiratoire	273,5	6,3	47,2	20,9
S : Organes sensoriels	44,9	1,0	12,6	39,0
V : Divers	32,9	0,8	2,0	6,5
Produits vétérinaires	98,1	2,3	-6,0	-5,8
Total	4 346,8	100,0	691,7	18,9

Source : CEPMB

Les totaux des colonnes verticales peuvent ne pas correspondre exactement, certains nombres ayant été arrondis.

Tel que l'illustre le tableau 2, c'est au niveau des médicaments servant à traiter des patients dans les principaux groupes du système ATC suivants que s'est produite la croissance la plus marquée des ventes départ-usine des produits médicamenteux brevetés :

- Groupe B : produits médicamenteux qui agissent sur le sang et les organes sanguinifères tels les agents anticoagulants, les préparations antianémiques et les facteurs sanguins.
- Groupe N : produits médicamenteux qui agissent sur le système nerveux tels que les antidépresseurs, les médicaments utilisés pour traiter la schizophrénie, les anesthésiques, les antiépileptiques et les antiparkinsoniens.
- Groupe S : produits médicamenteux qui agissent sur les organes sensoriels (oreilles, yeux, nez) tels que ceux utilisés pour traiter le glaucome, les décongestionnants et les antiinfectieux.
- Groupe M : produits médicamenteux qui agissent sur le système musculo-squelettique tels que les produits antiinflammatoires et antirhumatismaux et les produits utilisés pour traiter l'ostéoporose.



Conformité et Lignes directrices sur les prix excessifs

Aux termes du *Règlement sur les médicaments brevetés* (le *Règlement*), les brevetés doivent soumettre pour chaque semestre de l'année les données concernant leurs ventes et les prix de leurs nouveaux médicaments brevetés et continuer d'année en année de fournir ces mêmes renseignements pour leurs différents produits médicamenteux brevetés. Le CEPMB passe régulièrement en revue les données concernant les prix pour s'assurer que les prix pratiqués par les brevetés respectent ses Lignes directrices. Les Lignes directrices ont été formulées en consultation avec les intervenants, notamment les ministres de la Santé des provinces et des territoires, les groupes de consommateurs et de consommatrices et le secteur pharmaceutique. Elles sont publiées à l'intérieur du Compendium des Lignes directrices, politiques et procédures et sont également disponibles sur le site web du Conseil, <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca> sous la rubrique «Demandes courantes». On peut également en obtenir copie en téléphonant au numéro sans frais du Conseil qui est le 1-877-861-2350.

Les Lignes directrices tiennent compte des facteurs de détermination des prix nommés à l'article 85 de la *Loi sur les brevets*. Essentiellement, les Lignes directrices exigent ce qui suit :

- que les prix de la plupart des nouveaux produits médicamenteux soient limités de manière à ce que le coût d'une thérapie avec ce médicament ne soit pas supérieur au coût le plus élevé d'une thérapie équivalente utilisant un médicament existant commercialisé au Canada
- que les prix des produits constituant une découverte ou une amélioration importante ne soient pas supérieurs à la médiane des prix pratiqués pour ces mêmes médicaments dans les autres pays industrialisés nommés dans le *Règlement* (Allemagne, États-Unis, France, Italie, Royaume Uni, Suède et Suisse)
- que les augmentations des prix des médicaments existants ne soient pas supérieures aux augmentations de l'indice des prix à la consommation (IPC), et
- que le prix d'un produit médicamenteux breveté ne soit jamais supérieur au prix le plus élevé pratiqué dans les autres pays énumérés dans le *Règlement*.

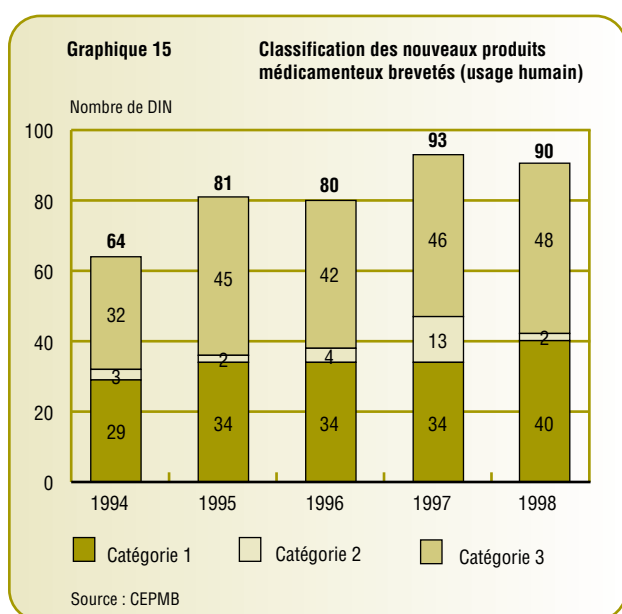
NOUVEAUX PRODUITS MÉDICAMENTEUX BREVETÉS LANCÉS SUR LE MARCHÉ CANADIEN EN 1998

Aux fins de l'examen des prix, l'expression «nouveaux produits médicamenteux brevetés lancés sur le marché en 1998» désigne les médicaments brevetés lancés sur le marché canadien ainsi que les médicaments déjà vendus mais dont le premier brevet a été octroyé entre le 1^{er} décembre 1997 et le 30 novembre 1998. En raison de la date limite de présentation des rapports en application du *Règlement* et de la méthode de calcul des prix de référence, les produits médicamenteux brevetés lancés sur le marché ou brevetés en décembre sont comptabilisés dans l'exercice suivant.

En 1998, 98 nouveaux produits médicamenteux brevetés (DIN), représentant 60 médicaments, ont été lancés sur le marché canadien. Ce nombre, qui est le même qu'en 1997, est légèrement supérieur au nombre moyen de produits médicamenteux brevetés lancés ces dernières années sur le marché canadien. Tous ces nouveaux produits sauf huit sont destinés à un usage humain. Les produits médicamenteux pour usage vétérinaire ont toujours représenté une mince proportion de l'ensemble des nouveaux produits médicamenteux brevetés.

Les Lignes directrices du Conseil constituent trois catégories de nouveaux produits médicamenteux aux fins de l'examen des prix de lancement.¹⁵

- Catégorie 1 – un nouveau DIN d'une forme pharmaceutique existante ou comparable d'un médicament existant, souvent une nouvelle concentration d'un médicament existant (extension de gamme).
- Catégorie 2 – le premier produit médicamenteux traitant avec efficacité une maladie ou constituant une amélioration importante par rapport aux produits existants, souvent considéré comme une «découverte» ou une «amélioration importante».
- Catégorie 3 – un nouveau produit médicamenteux ou une nouvelle forme posologique d'un médicament existant qui procure tout au plus des bienfaits thérapeutiques minimes ou modestes par rapport aux médicaments existants.



Le graphique 15 ventile par catégorie les nouveaux DIN pour usage humain lancés sur le marché canadien entre 1994 et 1998 inclusivement. La proportion de DIN de chaque catégorie a été relativement constante au cours de cette période. Le tableau 13, à la page 47, ventile par catégorie les produits médicamenteux pour 1998.

NOUVELLES SUBSTANCES ACTIVES LANCÉES SUR LE MARCHÉ EN 1998

Au nombre des nouveaux DIN brevetés pour usage humain lancés sur le marché canadien en 1998, 20 étaient de nouvelles substances actives (NSA).¹⁶ En 1997, ce nombre était de 28 et de 21 en 1996. De ces 20 nouvelles substances actives, une a été lancée sur

le marché canadien avant 1998, mais n'a reçu son premier brevet (paclitaxel, Taxol) qu'en 1998. Le tableau 3 présente la liste complète des nouvelles substances actives ainsi que la catégorie à laquelle elles appartiennent. Une NSA peut représenter plusieurs produits médicamenteux lorsque le produit est commercialisé sous diverses concentrations ou formes posologiques. Ainsi, en 1998, les 20 NSA ont été commercialisées sous 39 présentations (ou DIN). Les 51 autres présentations des 90 nouveaux DIN brevetés pour usage humain lancés sur le marché canadien en 1998 étaient de nouvelles présentations de médicaments existants ou, autrement dit, de nouvelles concentrations et (ou) formes posologiques. Pour cinq de ces 20 NSA (7 DIN) énumérées dans le tableau 3, les fabricants ont présenté une demande de classement dans la catégorie 2. Après analyse approfondie des demandes et mûre réflexion, le Groupe consultatif sur les médicaments pour usage humain a recommandé d'inscrire deux de ces cinq médicaments (2 DIN) dans la catégorie 2.

Pour toute année, la liste des NSA approuvées par la Direction générale de la protection de la santé (DGPS) n'est pas nécessairement identique à celle des NSA brevetées du CEPMB. En effet, dans certaines circonstances, un médicament breveté peut être vendu en vertu du Programme spécial d'accès avant même d'avoir reçu son Avis de conformité et, dans d'autres, son lancement peut être retardé même s'il

15 Les définitions complètes de ces catégories se trouvent à la section 3 du chapitre 3 du Compendium des Lignes directrices, politiques et procédures.

16 Santé Canada utilise l'expression «Nouvelles substances actives» au lieu de «Nouvelle entité chimique» afin de mieux refléter la présence de nouvelles substances biologiques et chimiques.

a obtenu son Avis de conformité. Par exemple, dix des 20 NSA brevetées ont obtenu en 1998 l'Avis de conformité de la DGPS, cinq l'ont obtenu en 1997, trois en 1996 et une en 1992. Une des NSA figurant dans le tableau 3 n'a pas encore reçu son Avis de conformité, mais est tout de même disponible sur le marché canadien au titre du Programme spécial d'accès.

La DGPS a approuvé 30 nouvelles substances actives en 1998,¹⁷ mais ces substances n'ont pas toutes été lancées sur le marché au cours de la même année. Par ailleurs, les NSA ayant été approuvées par la DGPS ne sont pas toutes assujetties à la compétence du CEPMB. En effet, 21 des 30 NSA approuvées par la DGPS en 1998 sont des médicaments brevetés et cinq autres sont, à la connaissance du CEPMB, en instance d'être brevetées.

TABLEAU 3 – Nouveaux médicaments brevetés (pour usage humain) lancés sur le marché canadien en 1998 – Nouvelles substances actives (NSA)

Nom chimique	Marque de commerce	Nbre de DIN	Société	Catégorie	Classification ATC
Nouvelles substances actives (NSA) lancées sur le marché canadien en 1998					
Bupropion	Wellbutrin SR	2	Glaxo Wellcome Inc.	3	N06AX
	Zyban	1	Glaxo Wellcome Inc.	1	
Capecitabine	Xeloda	2	Hoffmann- La Roche Ltée	3	L01BC
Cerivastatin	Baycol	2	Bayer Inc.	3	C10AA
Cisatracurium	Nimbex	2	Glaxo Wellcome Inc.	3	M03AC
Clopidogrel	Plavix	1	Bristol-Myers Squibb Groupe pharmaceutique	3	B01AC
Emedastine Galactose/ palmitic acid	Emadine	1	Alcon Canada Inc.	3	S01GX
Irbesartan	Avapro	3	Bristol-Myers Squibb Groupe pharmaceutique	3	C09CA
Levofloxacin	Levaquin	4	Janssen-Ortho Inc.	3	J01MA
Nadroparin	Fraxiparine	1	Sanofi Winthrop Inc.	3	B01AB
Naratriptan	Amerge	2	Glaxo Wellcome Inc.	3	N02CC
Nevirapine	Viramune	1	Boehringer Ingelheim (Canada) Limited	3	J05AX
Olopatadine	Patanol	1	Alcon Canada Inc.	3	S01GX
Palivizumab	Synagis	1	Laboratoires Abbott Limitée	3	n/a
Pramipexole	Mirapex	3	Boehringer Ingelheim (Canada) Limited	3	N04BC
Quetiapine	Seroquel	3	Zeneca Pharma Inc.	3	N05AH
Remifentanyl	Ultiva	3	Glaxo Wellcome Inc.	3	N01AH
Tamsulosin	Flomax	1	Boehringer Ingelheim (Canada) Limited	3	G04CA
Trandolapril	Mavik	3	Knoll Pharma Inc.	3	C09AA
Premier brevet attribué (PBA) en 1998					
Paclitaxel	Taxol	1	Bristol-Myers Squibb Groupe pharmaceutique	2	L01CD

17 Rapport annuel de la performance, janvier - décembre 1998, Programme des produits thérapeutiques.

EXAMEN DES PRIX DES NOUVEAUX MÉDICAMENTS BREVETÉS LANCÉS SUR LE MARCHÉ EN 1998

Les 98 nouveaux produits médicamenteux brevetés (DIN) lancés sur le marché canadien en 1998 ont été classés de la façon présentée dans le tableau 13 à la page 47. Le Conseil a complété l'examen des prix de 95 des 98 nouveaux DIN. Le délai encouru au niveau de l'examen des trois autres DIN est attribuable à un retard de présentation des données au Conseil.

Les membres du personnel du Conseil examinent les prix de tous les médicaments brevetés pour s'assurer qu'ils sont conformes aux Lignes directrices. Selon les politiques du Conseil, lorsqu'il apparaît que le prix d'un médicament breveté est supérieur au prix autorisé par les Lignes directrices et que les circonstances correspondent aux critères établis par le Conseil, les membres du personnel du Conseil amorcent une enquête pour établir les faits. (Les critères qui justifient l'amorce d'une enquête sont présentés à l'annexe 5 du Compendium des Lignes directrices, politiques et procédures du CEPMB.)¹⁸

Des 95 nouveaux produits médicamenteux dont les prix ont fait l'objet d'un examen en 1998, 8 (8,4 %) des nouveaux DIN brevetés lancés sur le marché canadien en 1998 étaient offerts à des prix non conformes aux Lignes directrices et font actuellement l'objet d'une enquête.

EXAMEN DES PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS EXISTANTS EN 1998

Aux fins du présent rapport, l'expression «médicaments existants» désigne tous les produits médicamenteux brevetés commercialisés au Canada avant le 1^{er} décembre 1997. Les Lignes directrices du CEPMB limitent la majoration des prix des médicaments brevetés existants à celle de l'indice des prix à la consommation (IPC). De plus, les prix pratiqués ne peuvent être supérieurs au prix le plus élevé du même produit pratiqué dans les pays nommés dans le *Règlement* (qui sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Suisse, le Royaume Uni et les États-Unis).

Au total, 914 produits médicamenteux brevetés existants (DIN) étaient offerts sur le marché canadien en 1998. Au moment d'aller sous presses, les prix de 3 DIN étaient encore sous examen. L'examen de deux DIN a été retardé en raison de la présentation tardive des données au Conseil. Pour le troisième DIN, le complément d'information demandée est actuellement en cours d'examen.

Au moment d'aller sous presses, 23 produits médicamenteux existants faisaient l'objet d'une enquête.¹⁸ Le Conseil a émis un Avis d'audience pour trois de ces DIN en l'occurrence le Nicoderm. (Voir de plus amples explications à la page 32).

Le tableau 4 présente le statut des examens, de la conformité et des enquêtes qui touchent les produits médicamenteux brevetés existants et nouveaux en 1998.

¹⁸ Les critères qui justifient l'amorce d'une enquête correspondent aux normes que le Conseil applique pour distribuer avec la plus grande efficacité possible ses ressources entre les enquêtes. L'existence de ces critères ne signifie pas pour autant que le Conseil accepte tout écart à ses Lignes directrices. Le Conseil estime que ses critères permettent d'assurer que les cas importants de prix excessifs sont considérés sous l'angle d'une enquête. Dans la plupart des cas, lorsque le prix d'un médicament est au cours d'une année donnée supérieur au prix maximal autorisé dans une mesure trop faible pour justifier l'amorce d'une enquête, le prix de ce médicament devra être fixé l'année suivante sous le prix maximal autorisé par les Lignes directrices. Le Conseil s'attend à ce que les prix de tous les médicaments brevetés respectent ses Lignes directrices et toute pratique persistante de prix excessifs par les fabricants, si minime soit le montant excédentaire, peut suffire à justifier l'amorce d'une enquête.

TABLEAU 4 – Produits médicamenteux brevetés examinés en 1998

Année 1998	Nouveau médicaments	Médicaments existants	Total
Total	98	914	1012
Sous examen*	3	3	6
Sous enquête	8	23	31
Conformes aux Lignes directrices ¹⁸	87	888	975

* Examens non complétés au moment de la publication de ce rapport.

SUIVI AU DIXIÈME RAPPORT ANNUEL

Dans son rapport annuel pour l'exercice 1997, le CEPMB mentionnait que les prix de 6 nouveaux produits médicamenteux brevetés étaient encore sous examen, mais les prix de ces six produits ont été subséquemment jugés conformes à ses Lignes directrices.

Le rapport précisait également que 15 produits médicamenteux étaient alors sous enquête. Les cas de cinq de ces 15 produits ont pu être réglés à la lumière de renseignements additionnels démontrant que les prix étaient bel et bien conformes aux Lignes directrices. Les cas de dix autres produits sont encore sous enquête et sont comptabilisés dans les 23 produits médicamenteux existants faisant actuellement l'objet d'une enquête tel que mentionné dans la section précédente.



Activités d'application

ENGAGEMENTS DE CONFORMITÉ VOLONTAIRE

En vertu de la politique de conformité et d'application du Conseil, les brevetés peuvent conclure un engagement de conformité volontaire (engagement) lorsque le personnel du Conseil arrive à la conclusion à l'issue d'une enquête que le prix pratiqué est supérieur à la limite imposée par les Lignes directrices. L'approbation de l'engagement par le président ou par le Conseil permet d'éviter les procédures officielles qui sont entamées par la publication d'un avis d'audience.

Humalog (insulin Lispro), Eli Lilly Canada Inc.

En 1998, le Conseil a approuvé l'engagement de conformité volontaire de Eli Lilly Canada Inc. en vertu duquel le fabricant diminuait de 23 % le prix de son médicament, le Humalog, qui passait ainsi de 30 \$ à 23 \$. L'engagement a été modifié à la suite d'un avis public et d'une période de commentaires. Le rapport annuel de 1997 présente un rapport détaillé de l'engagement approuvé dans le cas du Humalog.

Au moment d'aller sous presses, le brevet du Humalog était encore en instance.

L'engagement et la décision du Conseil concernant ce cas sont présentés sur le site web du Conseil : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca>.

CERTIFICAT DE DÉCISION PRÉALABLE

En vertu de l'alinéa 98(4) de la *Loi sur les brevets*, le Conseil peut, à la demande du breveté, émettre un certificat de décision préalable (certificat) concernant le prix auquel le breveté vend ou se propose de vendre son médicament. Le Conseil émet un tel certificat lorsqu'il apparaît clairement, à la satisfaction du Conseil, que le prix du médicament est conforme à ses Lignes directrices.

Le Conseil n'a reçu aucune demande de certificat en 1998, mais il en a reçu une en février 1999 de Pfizer Canada Inc. concernant le prix du Viagra.

Viagra (sildenafil citrate), Pfizer Canada Inc.

Le 29 mars 1999, suite à la demande de Pfizer Canada Inc., le Conseil a émis un certificat de décision préalable concernant le prix du Viagra. Le Conseil a ainsi reconnu officiellement que le prix proposé par Pfizer est conforme aux dispositions de la *Loi sur les brevets* en ce sens qu'il n'est pas supérieur aux prix des autres médicaments disponibles sur le marché pour traiter les troubles de l'érection. De plus, le prix proposé du Viagra se situe parmi les moins élevés des sept pays de comparaison nommés dans le *Règlement sur les médicaments brevetés* qui sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Suisse, le Royaume Uni et les États-Unis.

Le Conseil continuera d'exercer un suivi sur le prix du Viagra afin de s'assurer qu'il n'est pas supérieur au prix proposé et qu'il n'augmente pas davantage que l'Indice des prix à la consommation. Le certificat n'engage pas le Conseil qui maintient son droit de prendre les mesures qui s'imposent si les circonstances devaient éventuellement changer.

L'examen du prix du Viagra par le Conseil ne signifie pas l'aval du Conseil pour ce produit. De même, la décision d'inclure le Viagra dans les régimes d'assurance-médicaments publics et privés appartient exclusivement à ces régimes. Le Conseil recommande aux consommateurs de discuter de leur condition avec leur médecin et leur pharmacien.

AUDIENCES PUBLIQUES

Nicoderm (timbre transdermique de nicotine), Hoechst Marion Roussel Canada Inc.

Le 20 avril 1999, le président du Conseil a émis un avis d'audience à l'égard de Hoechst Marion Roussel Canada Inc. concernant le prix du Nicoderm.

Nicoderm est un timbre transdermique de nicotine qui, pendant 24 heures, libère dans le système circulatoire de la nicotine, un composant actif de la fumée du tabac. Ce timbre est utilisé par les personnes qui tentent de cesser de fumer afin d'atténuer le syndrome de sevrage à la nicotine.

Par cette audience, le Conseil déterminera si, en vertu des articles 83 et 85 de la *Loi sur les brevets*, Hoechst Marion Roussel vend son médicament appelé Nicoderm, ou l'a vendu alors qu'elle était titulaire du brevet, sur le marché canadien à un prix que le Conseil considère excessif et, le cas échéant, l'ordonnance qu'il y a lieu d'émettre à l'encontre du fabricant.

L'audience devrait débiter le 5 juillet 1999.

Analyse des dépenses de recherche-développement (R-D)

Suite à l'adoption en 1987 des modifications à la *Loi sur les brevets*, l'Association canadienne de l'industrie du médicament (ACIM)¹⁹ s'était publiquement engagée à ce que ses membres portent en 1996 leurs dépenses de recherche-développement à 10 % des recettes qu'ils tirent de leurs ventes.

Aux termes de la *Loi*, le CEPMB doit exercer une surveillance et faire rapport de l'estimation des dépenses annuelles de recherche-développement des brevetés. Le Conseil ne peut toutefois décider du type de recherche qui doit être effectuée ni de la valeur des dépenses de R-D des brevetés. La *Loi* oblige les brevetés à faire individuellement rapport des revenus qu'ils tirent des ventes de leurs médicaments ainsi que des dépenses qu'ils font au Canada dans la recherche-développement dans le domaine pharmaceutique. Ce calcul doit inclure toutes les recettes des ventes de médicaments au Canada, y compris les recettes découlant d'ententes de production sous licence.

SOURCES DES DONNÉES

Toutes les sociétés qui ont fait rapport au CEPMB de leurs ventes de médicaments brevetés en 1998 étaient également tenues en vertu du *Règlement sur les médicaments brevetés* de présenter un rapport sur leurs activités de R-D pour la même année. Seules les sociétés qui détiennent des brevets canadiens actifs pour un médicament commercialisé au Canada sont tenues en vertu de la *Loi* de présenter un rapport sur leurs dépenses de R-D. Étant donné que de nouveaux brevets sont accordés chaque année et que d'autres arrivent à échéance, la liste des sociétés qui sont tenues de présenter un rapport sur leurs activités de R-D varie d'année en année.

En 1998, 74 sociétés pharmaceutiques, dont 36 étaient membres de l'ACIM, ont soumis un rapport sur leurs activités de R-D. Les données ainsi recueillies constituent la base du présent rapport. La valeur totale des dépenses de R-D des 36 membres de l'ACIM a totalisé 713,7 millions de dollars en 1998 ou 89,3 % de la valeur totale des dépenses de R-D du secteur des produits pharmaceutiques brevetés. Les recettes tirées des ventes ont totalisé 5 640,2 millions, représentant 80,9 % de recettes tirées des ventes pour l'ensemble du secteur.

19 Le 1^{er} mai 1999, l'Association canadienne de l'industrie du médicament a adopté une nouvelle raison sociale, à savoir *Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada*.

TABLEAU 5 – Dépenses totales* de R-D et ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes, 1988-1998

Année	Nombre de Sociétés déclarantes	Dépenses totales de R-D* (en millions \$)	Variation par rapport à l'année précédente (%)	Total des recettes (en millions \$)	Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	Ratio des dépenses de	
						Tous les brevetés (%)	Brevetés membres de l' ACIM (%)
1998	74	798,9	10,2	6973,7	10,9	11,5	12,7
1997	75	725,1	9,0	6288,4	7,4	11,5	12,9
1996	72	665,3	6,4	5857,4	9,9	11,4	12,3
1995	71	625,5	11,5	5330,2	7,5	11,7	12,5
1994	73	561,1	11,4	4957,4	4,4	11,3	11,6
1993	70	503,5	22,1	4747,6	14,0	10,6	10,7
1992	71	412,4	9,6	4164,4	6,9	9,9	9,8
1991	65	376,4	23,2	3894,8	18,1	9,7	9,6
1990	65	305,5	24,8	3298,8	11,0	9,3	9,2
1989	66	244,8	47,4	2973,0	9,4	8,2	8,1
1988	66	165,7	-	2718,0	-	6,1	6,5

Source : CEPMB

* Les dépenses totales comprennent les subventions des gouvernements fédéral et provinciaux, les dépenses d'immobilisations et l'amortissement autorisé. Pour 1998, si l'on exclut toutes les subventions des gouvernements, le ratio pour l'ensemble de brevetés est de 11,3 % et celui pour les membres de l'ACIM, de 12,6 %.

** L'ACIM a déjà déclaré un ratio plus élevé pour ses dépenses de R-D. Les membres de l'ACIM ne sont pas tous tenus de faire rapport annuellement de leurs dépenses de R-D en application de la *Loi sur les brevets*. En effet, seules les sociétés qui détiennent un brevet pharmaceutique actif pour un médicament commercialisé au Canada sont tenues de faire rapport au CEPMB de leurs dépenses de R-D. Par exemple, de nombreuses sociétés de biotechnologie font de la R-D, mais elles n'ont pas à faire rapport de leurs dépenses de R-D lorsqu'elles n'ont pas effectué de ventes de produits médicamenteux brevetés. Leurs dépenses de R-D ne sont donc pas prises en compte dans les données.

Selon le tableau 5, les brevetés ont déclaré en 1998 des dépenses de R-D totalisant 798,9 millions de dollars, soit 10,2 % de plus qu'en 1997. Les dépenses courantes se sont élevées à 750,1 millions de dollars ou à 93,9 % des dépenses totales de R-D. Les dépenses d'immobilisations et d'amortissement autorisées ont représenté respectivement 4,6 % et 1,5 % des dépenses totales de R-D.

DÉPENSES DE R-D

En vertu du *Règlement*, les brevetés ne doivent déclarer que les dépenses de R-D qui auraient été admissibles au crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* dans sa version du 1^{er} décembre 1987. Les dépenses engagées pour la recherche de marché, la promotion des ventes, le contrôle de la qualité, les essais courants de composants, de dispositifs ou de produits et la collecte de données ne sont pas admissibles au crédit d'impôt à l'investissement et ne doivent pas être comptabilisées dans les dépenses déclarées au CEPMB. Les dépenses totales de R-D comprennent les dépenses courantes, les dépenses d'immobilisations et l'amortissement autorisé.

RECETTES TIRÉES DES VENTES

En 1998, les 74 brevetés ayant présenté un rapport sur leurs activités de R-D ont déclaré globalement 7,0 milliards de dollars de recettes tirées de leurs ventes au Canada de produits pharmaceutiques brevetés et non brevetés, soit 10,9 % de plus qu'en 1997. Les brevetés sont en grande partie des compagnies de marque qui vendent des médicaments brevetés et non brevetés. Les redevances d'ententes de production sous licence ont représenté moins de 1 % de cette somme.

RATIOS DES DÉPENSES DE R-D PAR RAPPORT AUX RECETTES TIRÉES DES VENTES

Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes du secteur de la production de médicaments brevetés n'a pas changé par rapport à 1997, demeurant à 11,5 %. Le ratio des 36 sociétés pharmaceutiques membres de l'ACIM a été de 12,7 % en 1998, ce qui représente une légère diminution par rapport au ratio de 1997 qui se situait à 12,9 %.

Tel que le révèle le tableau 6, 14 des 74 sociétés pharmaceutiques ayant présenté un rapport au CEPMB n'ont fait aucune R-D en 1998 alors que ce nombre était de 18 en 1997. Les recettes tirées des ventes de ces dernières sociétés ont totalisé 273,1 millions de dollars en 1998, ce qui représente 3,9 % des recettes totales tirées des ventes de produits pharmaceutiques brevetés. Le nombre de sociétés pharmaceutiques dont le ratio des dépenses de R-D par rapport aux ventes se situe jusqu'à 10 % a enregistré en 1998 une légère hausse, passant ainsi à 34 sociétés. La valeur des ventes des sociétés appartenant à cette catégorie a totalisé 2 449,3 millions de dollars en 1998 en comparaison avec 1 879,8 millions en 1997 alors que cette catégorie comptait 32 sociétés. La valeur totale des recettes tirées des ventes des sociétés dont le ratio des dépenses de R-D est supérieur à 10 % a augmenté de 4,4 % et est ainsi passée de 4 073,4 millions de dollars en 1997 à 4 251,3 millions en 1998.

TABLEAU 6 – Variations des ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes par nombre de sociétés déclarantes et par la valeur totale des recettes tirées des ventes

Variation des ratios R-D/Ventes	1998			1997		
	Nombre de sociétés déclarantes	Total des recettes (\$M)	%	Nombre de sociétés déclarantes	Total des recettes (\$M)	%
0%	14	273,1	3,9	18	335,2	5,3
0%-10%	34	2449,3	35,1	32	1879,8	29,9
> 10%	26	4251,3	61,0	25	4073,4	64,8
Total	74	6973,7*	100,0	75	6288,4*	100,0

Source : CEPMB

* Ne tient pas compte des recettes tirées des ventes de produits génériques.

Le tableau 11, à la page 40, présente la liste de tous les brevets ayant soumis un rapport au CEPMB et leurs ratios respectifs de dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes. Chaque breveté a été invité à confirmer son ratio avant la publication du présent rapport.

Le tableau 7 ventile les dépenses courantes de R-D en 1998 selon le type de recherche, à savoir la recherche fondamentale, la recherche appliquée et autre R-D admissible. La valeur totale des dépenses courantes de R-D a augmenté de 10,4 % en 1998.

TABLEAU 7 – Dépenses courantes* de R-D selon le type de recherche, 1997 et 1998

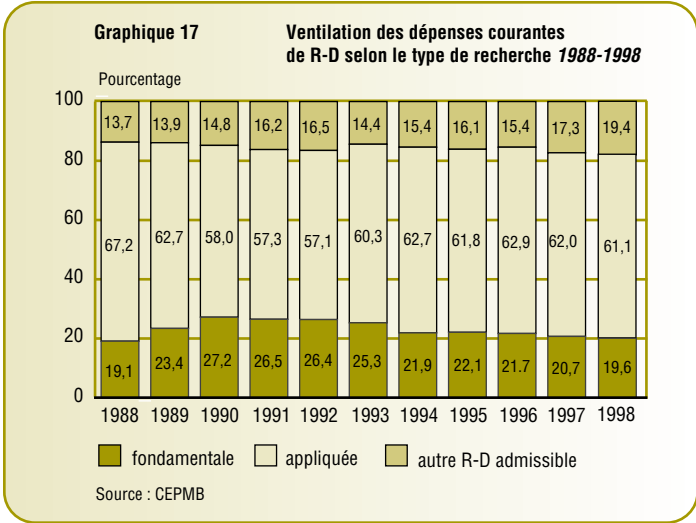
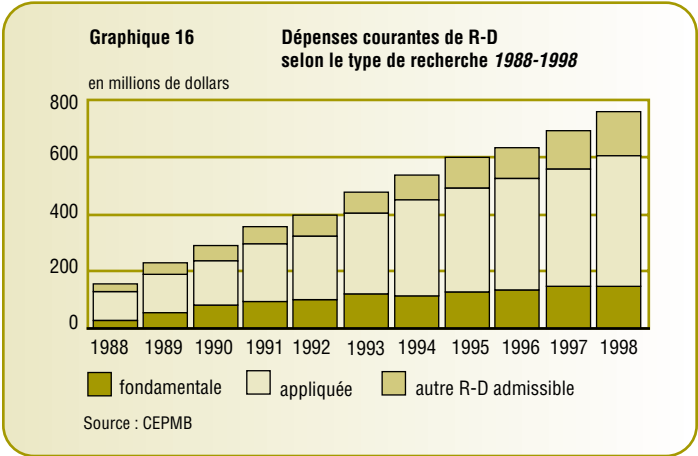
Type de recherche	1998		1997		Variation des dépenses en % 1998 / 1997
	(en millions de \$)	%	(en millions de \$)	%	
Fondamentale	146,8	19,6	140,4	20,7	4,6
Appliquée	458,0	61,1	421,3	62,0	8,7
Autre R-D admissible	145,3	19,4	117,5	17,3	23,7
Total	750,1	100,0¹	679,2	100,0	10,4

Source : CEPMB

* Les dépenses courantes ne comprennent pas les dépenses d'immobilisations ni l'amortissement autorisé.

1 Les totaux des pourcentages ne correspondent pas nécessairement à 100 %, certains chiffres ayant été arrondis.

Les dépenses de recherche fondamentale se sont élevées en 1998 à 146,8 millions de dollars ou à 19,6 % du total déclaré. La recherche fondamentale s'entend des travaux effectués pour faire avancer la connaissance scientifique sans application spécifique en vue. Les dépenses dans ce type de recherche ont augmenté de 4,6 % en 1998, mais leur part par rapport à l'ensemble des dépenses en R-D a encore diminué, passant de 20,7 % qu'elle était en 1997 à 19,6 % en 1998. Cette proportion des dépenses de recherche fondamentale par rapport à l'ensemble des dépenses de R-D n'a jamais été aussi basse depuis 1988. La part du lion des dépenses de R-D a encore été réservée à la recherche appliquée qui a accaparé 458,0 millions de dollars ou 61,1 % de l'ensemble des dépenses de recherche-développement. La recherche appliquée vise pour sa part une application pratique, notamment les procédés de fabrication, les essais précliniques ainsi que les essais cliniques. Les essais cliniques accaparent 363,3 millions de dollars ou 79,3 % de l'ensemble des dépenses de recherche appliquée, les processus de fabrication retenant 63,4 millions de dollars ou 13,9 % de ce montant et les essais précliniques, 31,3 millions de dollars ou 6,8 % du total. Les dépenses engagées au titre "autre R-D admissible" pour préparer les rapports exigés par le *Règlement sur les médicaments brevetés*, les études sur la biodisponibilité et la phase IV des essais cliniques représentent en 1998 19,4 % de l'ensemble des dépenses de R-D.



Le graphique 16 illustre la répartition des dépenses courantes de R-D selon le type de recherche pour la période de 1988 à 1998. Le graphique 17 présente la part des dépenses courantes de R-D de chaque type de recherche pour ces mêmes années.

Le graphique 16 illustre la répartition des dépenses courantes de R-D selon le type de recherche pour la période de 1988 à 1998. Le graphique 17 présente la part des dépenses courantes de R-D de chaque type de recherche pour ces mêmes années.

Les titulaires de brevets pharmaceutiques peuvent inclure dans leurs dépenses de R-D la recherche qu'ils effectuent eux-mêmes à l'interne ainsi que la recherche qu'ils font effectuer à l'externe, notamment par des universités, des hôpitaux et autres fabricants. Le tableau 8 présente les dépenses courantes de R-D selon les milieux de recherche et distingue les dépenses encourues à l'interne de celles encourues à l'externe. La plupart des activités de R-D ont été effectuées par les brevetés eux-mêmes. En 1998, 54,4 % des dépenses de R-D ont été engagées pour la recherche-développement effectuée directement par les brevetés alors que cette proportion se situait à 55,3 % en 1997. Les dépenses de R-D effectuées par des universités et des hôpitaux ont augmenté de 17,7 % par rapport à 1997, pour se situer à 168,0 millions de dollars. Les dépenses de R-D engagées par d'autres sociétés pour le compte des brevetés ont enregistré l'augmentation la plus marquée, passant de 79,4 millions en 1997 à 98,5 millions de dollars en 1998, ce qui représente une augmentation de 24,1%. Le milieu de recherche "autres" englobe les personnes et les organismes tels que les cliniques privées ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette catégorie a enregistré en 1998 une diminution des dépenses de R-D de 6,6 %.

TABLEAU 8 – Dépenses courantes* de R-D selon les milieux de recherche 1997 et 1998

Milieu de recherche	1998		1997		Variation en % 1998 / 1997
	(en millions \$)	%	(en millions \$)	%	
À l'interne					
Brevetés	407,7	54,4	375,8	55,3	8,5
À l'externe					
Universités et hôpitaux	168,0	22,4	142,7	21,0	17,7
Autres sociétés	98,5	13,1	79,4	11,7	24,1
Autres	75,9	10,1	81,3	12,0	-6,6
Total	750,1	100,0	679,2	100,0	10,4

Source : CEPMB

* Les dépenses courantes ne comprennent pas les dépenses d'immobilisations ni l'amortissement autorisé.

En 1998, comme pour les exercices précédents, la plupart des activités de R-D menées par les brevetés étaient financées à l'interne. Le tableau 9 révèle que plus de 97 % des activités de recherche-développement menées en 1998 par les brevetés étaient financées à l'interne et par des sociétés associées. La participation gouvernementale a augmenté à 1,2 % et celle de la catégorie «autres», à 1,8 %.

TABLEAU 9 – Dépenses totales* de R-D selon l'origine des fonds, 1997 et 1998

Origine des fonds	1998		1997		Variation en % 1998 / 1997
	(en millions)	%	(en millions)	%	
Sociétés pharmaceutiques	774,6	97,0	712,1	98,2	8,8
Gouvernements fédéral ou provinciaux	9,9	1,2	7,3	1,0	35,6
Autres	14,4	1,8	5,7	0,8	152,6
Total	798,9	100,0	725,1	100,0	10,2

Source : CEPMB

* Les dépenses totales comprennent les dépenses d'immobilisations et l'amortissement autorisé.

En 1998, les dépenses de R-D ont augmenté dans toutes les régions du Canada, à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. La répartition des dépenses de R-D selon les régions est demeurée sensiblement la même en 1998. Selon le tableau 10, plus de 86 % de l'ensemble des dépenses recherche-développement sont engagées en Ontario et au Québec. Le tableau 12, à la page 42, présente les dépenses courantes de R-D par province et par milieu de recherche pour l'année 1998.

TABLEAU 10 – Dépenses courantes* de R-D selon la région géographique, 1997 et 1998

Région géographique	1998		1997		Variation en % 1998 / 1997
	(en millions \$)	%	(en millions \$)	%	
Provinces atlantiques	19,0	2,5	16,0	2,4	18,8
Québec	319,2	42,6	290,6	42,8	9,8
Ontario	329,7	44,0	296,6	43,7	11,2
Provinces de l'Ouest	82,2	11,0	76,0	11,2	8,2
Yukon et T. N.-O.	0,02	0,0	0,17	0,0	-88,2
Total	750,1	100,0¹	679,4¹	100,0¹	10,4

Source : CEPMB

* Les dépenses courantes ne comprennent pas les dépenses d'immobilisations ni l'amortissement autorisé.

¹ Les totaux des pourcentages peuvent ne pas correspondre exactement à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Pour de plus amples renseignements concernant la ventilation des dépenses par province, voir le tableau 12.

TABLEAU 11 – Ratios des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes, par breveté¹, 1997 et 1998

Sociétés	Ratio R-D / Ventes (%)	
	1998	1997
3M Pharmaceuticals, 3M Canada Inc.	6,7	2,3
Abbott, Laboratoires, Limitée	2,5	1,7
Alcon Canada Inc.	0,0	0,0
Allergan Inc.	10,5	7,2
Alpha Therapeutic Corporation	0,0	0,0
AltiMed Pharmaceutical Company	0,0	0,0
Alza Canada (aucun brevet en 1997)	0,0	
Amgen Canada Inc.	69,6 ²	79,9 ²
Astra Pharma Inc.	11,1	12,1
Axcan Pharma Inc. (aucun brevet en 1997)	11,8	
Ayerst, Laboratoires vétérinaires	0,0	0,0
Baxter Corporation	0,9 ³	0,2
Bayer Inc.	7,4	8,3
Bayer Inc., Agriculture Division	3,6	4,5
Berlex Canada Inc.	9,2	10,3
Biogen Inc. (aucun brevet en 1997)	172,9	
Block Drug Company (Canada) Ltd.	0,0	0,0
Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd.	42,9	46,4
Bracco Diagnostics Canada Inc.	0,0	0,0
Bristol-Myers Squibb, Groupe pharmaceutique	12,0	10,5
Canderm Pharma Inc.	4,0	3,0
Cangene Corporation	241,1 ²	183,6 ²
Carter-Horner Inc.	7,1	6,2
CIBA Vision Canada Inc.	6,6	1,8
Colgate Oral Pharmaceuticals	0,0	0,0
Dermik Laboratories Canada Inc.	0,0	0,0
Draxis Health Inc.	15,9	5,3
Du Pont Merck Pharma Inc.	9,8	8,3
Eli Lilly Canada Inc. (inclus Elanco Animal Health Division)	13,1	15,2
Fabrigen Inc.	0,0	0,0
Ferring Inc.	4,2	3,9
Fournier Pharma Inc.	5,1	10,3
Fujisawa Canada Inc.	12,7	14,0
Galderma Canada Inc.	0,0	0,0
Genetics Institute Inc.	0,0	0,0
Glaxo Wellcome Inc.	13,0	12,9
Hoechst Marion Roussel Canada Inc.	22,3	20,9
Hoffmann-La Roche Ltée	11,2 ⁴	9,4
ICN Canada Ltée	4,9	4,8
Janssen-Ortho Inc.	12,2	13,6
Johnson & Johnson Merck Consumer Pharmaceuticals of Canada	0,0	0,0
Knoll Pharma Inc. (not a patentee in 1997)	8,7	
Les Laboratoires Léo Canada Ltée	10,7	8,5
Ligand Pharmaceuticals (Canada)	15,2	48,0 ²
Mallinckrodt Medical Inc.	0,2	1,1
McNeil Consumer Products Company	2,1	1,9
Medicis Canada Limited ⁵	0,1	1,2
Merck Frosst Canada Inc.	15,8	13,1

TABLEAU 11 – suite

Sociétés	Ratio R-D / Ventes (%)	
	1998	1997
Merial Canada Inc. (not a patentee in 1997)	0,1 ⁶	
Nexstar Pharmaceuticals Inc.	0,0	0,0
Novartis Animal Health Canada Inc.	0,3	0,3
Novartis Consumer Health Canada Inc.	2,1	2,9
Novartis Pharmaceuticals Canada Inc.	10,7	10,7
Novo Nordisk Canada Inc.	0,6	0,5
Nycomed Amersham Canada Ltd.	3,3 ⁷	0,0
Organon Canada Ltée	2,4	2,0
Pasteur Mérieux Connaught Canada	63,8	70,0
Pfizer Canada Inc.	11,5	12,5
Pharmacia & Upjohn Inc.	9,9	11,0
Procter & Gamble Pharmaceuticals Canada, Inc.	9,0	10,2
Purdue Frederick	5,4	6,4
Rhône-Poulenc Rorer Canada Inc.	11,1	11,0
Roberts Pharmaceutical Canada Inc.	1,3	0,0
Sanofi Winthrop	36,9	13,6
Schering Canada Inc.	11,7	13,2
Searle Canada Inc.	21,5	11,4
SmithKline Beecham Pharma Inc.	8,0	10,0
Solvay Pharma Inc.	9,5	9,3
The Liposome Company Inc.	0,4	5,0
Warner-Lambert Canada Inc. (Parke-Davis)	8,4	12,0
Warner-Lambert Consumer Healthcare	1,1	2,0
Westwood-Squibb	1,4	0,7
Wyeth-Ayerst Canada Inc.	12,3	13,1
Zeneca Pharma Inc.	9,7	7,6

Source : CEPMB

- 1 Les recettes tirées des redevances sont comprises dans le ratio de chaque société, mais elles sont soustraites lorsqu'il y a lieu du total pour l'ensemble du secteur afin d'éviter la double comptabilisation. Les subventions des gouvernements fédéral et provinciaux ne sont pas comptabilisées dans les dépenses utilisées pour le calcul des ratios des dépenses de R-D de chaque société par rapport aux recettes tirées des ventes, mais elles le sont dans les statistiques pour l'ensemble des brevetés. La liste des sociétés qui ont soumis un rapport sur les prix de leurs médicaments n'est pas identique à celle des sociétés qui ont soumis un rapport sur leurs activités de R-D à cause des différences au niveau des modalités de rapport entre les brevetés et leurs sociétés affiliées ou les détenteurs d'une licence de production.
- 2 Ces ratios ont été vérifiés auprès de l'entreprise intéressée et sont attribuables au fait que la R-D a été financée par des sociétés associées.
- 3 Baxter Corporation a fait l'acquisition de Immuno (Canada) Ltée en 1998. Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes d'Immuno (Canada) Ltée était de 0,0 % en 1997.
- 4 Hoffmann-La Roche Limitée a fait l'acquisition de Boehringer Mannheim Canada Ltée en 1998. Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes de Boehringer Mannheim Canada Ltée était de 5,7 % en 1997.
- 5 Auparavant connue sous la raison sociale GenDerm Canada Inc.
- 6 Merial Canada Inc. a inclus dans ses calculs les produits vétérinaires autrefois commercialisés par Merck-AgVet.
- 7 Amersham Canada Limitée et Nycomed (Canada) Inc. ont fusionné en 1998 pour devenir Nycomed Amersham Canada Inc. Le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes de Amersham Canada Limitée était de 2,9 % en 1997 et celui de Nycomed (Canada) Inc., de 0,0 %.

TABLEAU 12 – Dépenses courantes de R-D par province et par milieu de recherche, 1998

Province	Milieu de recherche							% des dépenses
	Brevetés	Autres sociétés	Universités	Hôpitaux	Autres	Total		
Terre-Neuve	\$(000)	800,52	316,62	612,47	1 185,32	958,98	3 873,90	0,52
	%	20,70	8,20	15,80	30,60	24,80	100,00	
Île-du-Prince Édouard		5,05	33,50	0,00	39,11	40,68	118,34	0,02
	%	4,30	28,30	0,00	33,00	34,40	100,00	
Nouvelle-Écosse	\$(000)	1 373,14	866,00	1 526,80	5 598,94	2 920,29	12 285,17	1,64
	%	11,20	7,00	12,40	45,60	23,80	100,00	
Nouveau Brunswick	\$(000)	306,10	235,44	160,55	1 014,47	1 012,24	2 728,80	0,36
	%	11,20	8,60	5,90	37,20	37,10	100,00	
Québec	\$(000)	204 685,00	50 796,80	9 431,47	30 808,85	23 509,78	319 231,89	42,56
	%	64,10	15,90	3,00	9,70	7,40	100,00	
Ontario	\$(000)	184 174,80	37 528,55	22 644,88	5 1061,78	34 249,97	329 659,98	43,95
	%	55,90	11,40	6,90	15,50	10,40	100,00	
Manitoba	\$(000)	8 703,44	856,20	1 599,76	3 798,16	2 191,41	17 148,97	2,29
	%	50,80	5,00	9,30	22,10	12,80	100,00	
Saskatchewan	\$(000)	515,20	696,41	2 121,90	1 905,25	1 316,29	6 555,05	0,87
	%	7,90	10,60	32,40	29,10	20,10	100,00	
Alberta	\$(000)	4 133,55	5 079,38	13 343,17	5 295,50	5 328,88	33 180,49	4,42
	%	12,50	15,30	40,20	16,00	16,10	100,00	
Columbie Britannique	\$(000)	3 037,59	2 020,66	6 271,77	9 545,54	4 388,98	25 264,54	3,37
	%	12,00	8,00	24,80	37,80	17,40	100,00	
Yukon & T.N.-O.	\$(000)	11,00	0,00	0,00	5,94	0,00	16,94	0,00
	%	64,90	0,00	0,00	35,10	0,00	100,00	
Canada	\$(000)	407 745,40	98 429,55	57 712,76	110 258,85	75 917,50	750 064,06	100,00
	%	54,40	13,10	7,70	14,70	10,10	100,00	

Source : CEPMB

- Le pourcentage inscrit sous chaque catégorie de R-D correspond au pourcentage de toutes les dépenses encourues dans cette catégorie dans cette province.
- Les dépenses présentées en pourcentage du total correspondent au pourcentage des dépenses de R-D dans cette province en comparaison avec le total des dépenses de R-D pour l'ensemble du Canada.
- Les totaux des colonnes horizontales et verticales peuvent ne pas correspondre, certains nombres ayant été arrondis.
- Dépenses courantes plus dépenses d'immobilisations (équipement + amortissement) = Total des dépenses de R-D.

Glossaire

Note au lecteur : Le glossaire qui suit a été préparé dans le but de faciliter votre compréhension. Pour de plus amples explications et définitions, veuillez consulter la Loi sur les brevets, le Règlement sur les médicaments brevetés et le Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures ou, encore, communiquer directement avec le CEPMB.

ATC : Système de classification Anatomique Thérapeutique Chimique qui distingue les produits médicamenteux selon leur site d'action et leurs caractéristiques thérapeutiques ou chimiques. Ce système est utilisé pour la sélection de médicaments de comparaison aux fins de l'examen des prix.

Avis de conformité (AC) : Avis donné par la Direction générale de la protection de la santé de Santé Canada en vertu de l'article C.08.004 du Règlement sur les aliments et drogues. L'émission de cet avis confirme que le médicament respecte les normes prescrites par Santé Canada pour usage humain et vétérinaire et que sa vente est autorisée sur le marché canadien.

Brevet : Instrument émis par le Commissaire des brevets sous forme de lettres patentes conférant à l'inventeur un monopole pour une période limitée. Le brevet donne à son titulaire le droit exclusif de fabriquer, de vendre ou d'exploiter l'invention faisant l'objet du brevet pendant toute la durée de celui-ci.

Brevet en instance : Demande pour un brevet et pour laquelle le brevet n'a pas encore été accordé.

Nota : Dans les cas où un médicament a été commercialisé avant l'émission de son brevet, la politique du Conseil est de remonter dans son examen des prix au moment où la demande de brevet était disponible pour consultation publique. (Bulletin du CEPMB, no 15, p. 7).

Breveté ou titulaire du brevet : Désigne aux termes de l'article 79(1) de la Loi sur les brevets, « La personne ayant pour le moment droit à l'avantage d'un brevet pour une invention liée à un médicament, ainsi que quiconque était titulaire d'un brevet pour une telle invention ou exerce ou a exercé les droits d'un titulaire dans un cadre autre qu'une licence prorogée en vertu du paragraphe 11(1) de la Loi de 1992 modifiant la Loi sur les brevets. »

Certificat de décision préalable : Certificat révoquant émis à la demande d'un breveté en vertu de l'article 98(4) de la Loi sur les brevets lorsque le Conseil estime que le prix pratiqué ou proposé n'est pas supérieur au prix maximal qu'autorisent ses Lignes directrices.

Cession d'un brevet : Avis donné par le breveté au Commissaire des brevets l'informant qu'il renonce irrévocablement à ses droits de propriété à l'égard du brevet en cause et qu'il cède ses droits au domaine public.

Nota : Depuis le 30 janvier 1995, le Conseil ne reconnaît plus la cession de brevet comme moyen de se soustraire à sa compétence en matière d'examen des prix. (Bulletin du CEPMB, no 17, p. 7).

Dépenses de R-D : Aux termes de la version de 1994 du Règlement sur les médicaments brevetés, et plus particulièrement de ses articles 5 et 6, la recherche-développement s'entend des activités qui auraient été considérées admissibles au crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu dans sa version en vigueur le 1er décembre 1987.

Drogue de recherche : Médicament approuvé par Santé Canada aux fins d'une évaluation clinique (c.-à-d. essais sur des humains), mais dont la vente pour l'indication à l'étude n'est pas encore autorisée.

Engagement de conformité volontaire : Engagement écrit pris par le breveté d'ajuster le prix de son médicament pour le rendre conforme aux Lignes directrices du Conseil concernant les prix excessifs (voir chapitre 1 du Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures). La politique de conformité et d'application du Conseil (voir chapitre 2, section 7) prévoit que le Président ou le Conseil peut, plutôt que d'émettre un avis d'audience, approuver un engagement conforme aux exigences de la Loi sur les brevets et aux politiques du Conseil et servant les intérêts du grand public. Le Conseil doit rendre publics tous les engagements ainsi approuvés.

Ingrédient actif : Substance chimique responsable de l'effet pharmacologique d'un produit médicamenteux.

Licence obligatoire : Licence émise par le Commissaire des brevets qui permet à son titulaire d'importer, de fabriquer, d'utiliser ou de vendre une invention brevetée relative à un médicament. Cette licence est accordée en vertu de l'article 39(4) de la Loi sur les brevets repris dans le paragraphe 11(1) de la Loi de 1992 modifiant la Loi sur les brevets. Le montant des redevances que le titulaire de la licence doit verser au titulaire du brevet est déterminé par le Commissaire des brevets qui établit les conditions des licences en vertu de l'article 39(5) de la Loi sur les brevets. À l'exception des licences obligatoires attribuées avant le 20 décembre 1991, qui demeurent en vigueur en vertu de l'article 11(1) de la Loi sur les brevets, les licences attribuées après cette date n'ont plus aucune valeur.

Licence volontaire : Entente contractuelle entre le titulaire du brevet et le détenteur de la licence en vertu de laquelle ce dernier peut exploiter une invention brevetée ou exercer ses droits en relation avec le brevet moyennant une compensation monétaire (par ex. redevances sous forme de pourcentage de la valeur des ventes effectuées par le détenteur de la licence).

Médicament : Toute substance ou tout mélange de substances qui est appliqué ou administré in vivo pour faciliter le diagnostic, le traitement, l'atténuation ou la prévention d'une maladie, de symptômes, de troubles ou d'états physiques anormaux, ou pour modifier des fonctions organiques chez les humains ou les animaux. Cette substance ou ce mélange de substances peut avoir été produit biologiquement, chimiquement ou autrement.

Pour être plus précis, cette définition comprend les vaccins, les préparations topiques, les anesthésiques et les produits diagnostiques utilisés in vivo, quel que soit le mode d'administration (par ex. préparations transdermiques, capsules, solutions injectables, inhalatrices, etc.). Cette définition exclut toutefois les appareils médicaux, les produits diagnostiques in vitro et les désinfectants qui ne sont pas utilisés in vivo. (Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures, Introduction, paragraphe 1.5).

Numéro d'identification de drogue (DIN) : Numéro d'identification que la Direction générale de la protection de la santé de Santé Canada attribue à chaque produit médicamenteux vendu sous ou sans ordonnance et commercialisé en vertu du Règlement sur les aliments et drogues. Le DIN est assigné en tenant compte des éléments suivants : le fabricant du produit, l'ingrédient actif ou les ingrédients actifs, la concentration de l'ingrédient actif, la forme posologique, le nom du produit et son mode d'administration.

Numéro grand public : Numéro que la Direction générale de la protection de la santé de Santé Canada attribue aux spécialités pharmaceutiques "grand public" enregistrées conformément aux exigences de la division 10 du Règlement sur les aliments et drogues. Dans certaines provinces, les produits portant ce numéro peuvent être offerts au public ailleurs qu'en pharmacie.

Produit générique : Produit médicamenteux contenant le même ingrédient actif, la même concentration et la même forme posologique qu'un produit de marque.

Produit médicamenteux : Une présentation particulière d'un médicament telle que la forme posologique et la concentration de l'ingrédient actif.

Produit médicamenteux existant : Tout médicament breveté (DIN) pour lequel un prix de référence a été fixé conformément aux Lignes directrices du Conseil. (Voir le chapitre 1, paragraphe 3.3 du Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures).

Produit médicamenteux nouveau : Un produit médicamenteux breveté (DIN) dont le prix de lancement se trouve soumis à l'examen du Conseil. Les produits médicamenteux sont considérés nouveaux l'année au cours de laquelle ils sont lancés sur le marché canadien ou, encore, l'année où leur premier brevet leur a été attribué s'ils étaient déjà offerts sur le marché. . Aux fins de l'examen des prix, les produits médicamenteux nouveaux pour une année donnée sont ceux qui ont été lancés sur le marché entre le 1er décembre de l'exercice précédent et le 30 novembre de l'exercice faisant l'objet du rapport annuel. En raison des dates limites de présentation des rapports en vertu du Règlement sur les médicaments brevetés et le mode de calcul des prix de référence, les produits médicamenteux lancés sur le marché canadien en décembre sont comptabilisés dans le prochain exercice. (Voir le chapitre 1, paragraphe 3.2 du Compendium des Lignes directrices, des politiques et des procédures).

Programme de médicaments d'urgence : Voir Programme spécial d'accès.

Programme spécial d'accès : Programme en vertu duquel Santé Canada autorise la vente à des médecins d'une quantité précise d'un produit médicamenteux n'ayant pas encore reçu l'avis de conformité et qui ne serait autrement pas disponible sur le marché canadien (auparavant appelé Programme de médicaments d'urgence).

Recherche-développement : Recherche fondamentale ou appliquée visant à créer de nouveaux matériaux, dispositifs, produits ou procédés ou à améliorer ceux qui existent (par exemple les procédés de fabrication).

Recherche-développement — Recherche appliquée : Travaux qui contribuent à faire avancer la connaissance scientifique et qui sont entrepris avec une application pratique en vue. Ils peuvent viser à créer de nouveaux produits ou procédés, à améliorer ceux qui existent déjà à l'aide de procédés de fabrication ou, encore, d'études précliniques ou cliniques.

Recherche-développement — Recherche fondamentale : Travaux qui contribuent à faire avancer la connaissance scientifique et qui sont entrepris sans aucune application pratique en vue.

Recherche-développement — Recherche clinique : Évaluation des effets d'un nouveau médicament sur les humains. Cette évaluation comporte trois phases successives, commençant par des tests limités d'innocuité chez les humains en santé, suivis de tests plus poussés portant sur l'innocuité et l'efficacité chez les sujets atteints de la maladie pour laquelle le médicament a été mis au point.

Recherche-développement — Recherche préclinique : Tests menés sur des animaux afin d'évaluer les effets pharmacologiques et toxicologiques des médicaments.

Tableau 13 – Produits médicamenteux brevetés lancés sur le marché en 1998

HUMAIN

Catégorie 1

Marque de commerce	DIN	Société
ADALAT XL - 20MG/COMPRIMÉ	02237618	BAYER INC.
ARTHROTEC 0.2/75	02229837	SEARLE CANADA INC.
CELLCEPT - 500MG/COMPRIMÉ	02237484	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE
CHRONOVERA - 180MG/COMPRIMÉ	02231676	SEARLE CANADA INC.
CHRONOVERA - 240MG/COMPRIMÉ	02231677	SEARLE CANADA INC.
CLARITIN AXELERIS - 10MG/COMPRIMÉ	02237734	SCHERING CANADA INC.
CLAVULIN 40/5.7	02238831	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.
CLAVULIN 80/11.4	02238830	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.
CLAVULIN 875/125	02238829	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.
CLIMARA 0.05 - 3.9MG/TIMBRE	02231509	BERLEX CANADA INC.
CLIMARA 0.1 - 7.8MG/TIMBRE	02231510	BERLEX CANADA INC.
COZAAR - 100MG/COMPRIMÉ	02182882	MERCK FROSST CANADA & CIE
DIFFERIN - 1MG/G	02231592	GALDERMA CANADA INC.
EFFEXOR XR - 150MG/CAP	02237282	WYETH-AYERST CANADA INC.
EFFEXOR XR - 37.5MG/CAP	02237279	WYETH-AYERST CANADA INC.
EFFEXOR XR - 75MG/CAP	02237280	WYETH-AYERST CANADA INC.
FLOVENT DISKUS - 0.05MG/DOSE	02237244	GLAXO WELLCOME INC.
FLOVENT DISKUS - 0.1MG/DOSE	02237245	GLAXO WELLCOME INC.
FLOVENT DISKUS - 0.25MG/DOSE	02237246	GLAXO WELLCOME INC.
FLOVENT DISKUS - 0.5MG/DOSE	02237247	GLAXO WELLCOME INC.
FORTOVASE - 200MG/CAP	02239083	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE
HP-PAC 30/500/500	02238525	ABBOTT, LABORATOIRES, LIMITÉE
HYDROMORPH CONTIN - 30MG/CAP	02125390	PURDUE FREDERICK INC.
KADIAN - 100MG/CAP	02184451	KNOLL PHARMA INC.
KADIAN - 20MG/CAP	02184435	KNOLL PHARMA INC.
KADIAN - 50MG/CAP	02184443	KNOLL PHARMA INC.
MAVIK - 0.5MG/CAP	02231457	KNOLL PHARMA INC.
MOTRIN POUR ENFANT - 40MG/ML	02238626	McNEIL, PRODUITS AUX CONSOMMATEURS
NÉORAL - 10MG/CAP	02237671	NOVARTIS PHARMA CANADA INC.

HUMAIN**Catégorie 1 (suite)**

Marque de commerce	DIN	Société
OXEZE TURBUHALER - 0,006MG/DOSE	02237225	ASTRA PHARMA INC.
OXEZE TURBUHALER - 0,012MG/DOSE	02237224	ASTRA PHARMA INC.
PROPECIA - 1MG/COMPRIMÉ	02238213	MERCK FROSST CANADA & CIE
RELAFEN - 750MG/COMPRIMÉ	02083558	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.
RETROVIR - 300MG/COMPRIMÉ	02238699	GLAXO WELLCOME INC.
SEREVENT DISKUS - 0,05MG/DOSE	02231129	GLAXO WELLCOME INC.
TWINRIX JUNIOR 360/10	02237548	SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.
URSO 250 MG/TAB	02238984	AXCAN PHARMA INC.
WINRHO SDF - 1MG/AMPOULE	02230397	CANGENE CORPORATION
ZYBAN - 150MG/COMPRIMÉ	02238441	GLAXO WELLCOME INC.
ZYPREXA - 2,5MG/COMPRIMÉ	02229250	ELI LILLY CANADA INC.

Catégorie 2

Marque de commerce	DIN	Société	Nouvelle substance active
LEVOVIST 999/1	02229102	BERLEX CANADA INC.	NSA
TAXOL - 6MG/ML	02016796	BRISTOL-MYERS SQUIBB, GROUPE PHARMACEUTIQUE	NSA

Catégorie 3

ACCURETIC 10/12,5	02237367	WARNER-LAMBERT CANADA INC. (PARKE-DAVIS)	
ACCURETIC 20/12,5	02237368	WARNER-LAMBERT CANADA INC. (PARKE-DAVIS)	
AMERGE - 1MG/COMPRIMÉ	02237820	GLAXO WELLCOME INC.	NSA
AMERGE - 2,5MG/COMPRIMÉ	02237821	GLAXO WELLCOME INC.	NSA
AVAPRO - 150MG/COMPRIMÉ	02237924	BRISTOL-MYERS SQUIBB, GROUPE PHARMACEUTIQUE	NSA
AVAPRO - 300MG/COMPRIMÉ	02237925	BRISTOL-MYERS SQUIBB, GROUPE PHARMACEUTIQUE	NSA
AVAPRO - 75MG/COMPRIMÉ	02237923	BRISTOL-MYERS SQUIBB, GROUPE PHARMACEUTIQUE	NSA
AVONEX - 0,033MG/AMPOULE	02237770	BIOGEN CANADA INC.	

HUMAIN**Catégorie 3 (suite)**

Marque de commerce	DIN	Société	Nouvelle substance active
BAYCOL - 0,2MG/COMPRIMÉ	02237325	BAYER INC.	NSA
BAYCOL - 0,3MG/COMPRIMÉ	02237326	BAYER INC.	NSA
CAELYX - 2MG/ML	02238389	SCHERING CANADA INC.	
CIPRO - 100MG/ML	02237514	BAYER INC.	
EMADINE - 0,5 MG/ML	02237355	ALCON CANADA INC.	NSA
FLOMAX - 0,4MG/CAP	02238123	BOEHRINGER INGELHEIM (CANADA) LTÉE	NSA
FRAXIPARINE - 9500UNITÉ/ML	02236913	SANOFI WINTHROP INC.	NSA
GLIADEL - 7,7MG/WAFER	02238985	RHÔNE-POULENC RORER CANADA INC.	
IMODIUM AVANCÉ 2/125	02237297	McNEIL, PRODUITS AUX CONSOMMATEURS	
LEVAQUIN - 250MG/COMPRIMÉ	02236841	JANSSEN-ORTHO INC.	NSA
LEVAQUIN - 25MG/ML	02236840	JANSSEN-ORTHO INC.	NSA
LEVAQUIN - 500MG/COMPRIMÉ	02236842	JANSSEN-ORTHO INC.	NSA
LEVAQUIN - 5MG/ML	02236839	JANSSEN-ORTHO INC.	NSA
MAVIK - 1MG/CAP	02231459	KNOLL PHARMA INC.	NSA
MAVIK - 2MG/CAP	02231460	KNOLL PHARMA INC.	NSA
MIRAPEX - 0,25MG/COMPRIMÉ	02237145	BOEHRINGER INGELHEIM (CANADA) LTÉE	NSA
MIRAPEX - 1,5MG/COMPRIMÉ	02237147	BOEHRINGER INGELHEIM (CANADA) LTÉE	NSA
MIRAPEX - 1MG/COMPRIMÉ	02237146	BOEHRINGER INGELHEIM (CANADA) LTÉE	NSA
MOTRIN POUR ENFANT- 20MG/ML	02236894	McNEIL, PRODUITS AUX CONSOMMATEURS	
MUSE - 0,25MG/SUP	02238593	JANSSEN-ORTHO INC.	
MUSE - 0,5MG/SUP	02238594	JANSSEN-ORTHO INC.	
MUSE - 1MG/SUP	02238595	JANSSEN-ORTHO INC.	
NSAONEX - 0,05MG/DOSE	02238465	SCHERING CANADA INC.	
NIMBEX - 10MG/ML	02229423	GLAXO WELLCOME INC.	NSA
NIMBEX - 2MG/ML	02229422	GLAXO WELLCOME INC.	NSA
PATANOL - 1MG/ML	02233143	ALCON CANADA INC.	NSA
PLAVIX - 75MG/COMPRIMÉ	02238682	BRISTOL-MYERS SQUIBB, GROUPE PHARMACEUTIQUE	NSA
RISPERDAL - 1MG/ML	02236950	JANSSEN-ORTHO INC.	

HUMAIN**Catégorie 3 (suite)**

Marque de commerce	DIN	Société	Nouvelle substance active
SEROQUEL - 100MG/COMPRIMÉ	02236952	ZENECA PHARMA INC.	NSA
SEROQUEL - 200MG/COMPRIMÉ	02236953	ZENECA PHARMA INC.	NSA
SEROQUEL - 25MG/COMPRIMÉ	02236951	ZENECA PHARMA INC.	NSA
SYNAGIS - 100MG/VIAL	NA	ABBOTT, LABORATOIRES, LIMITÉE	NSA
ULTIVA - 1MG/AMPOULE	02230409	GLAXO WELLCOME INC.	NSA
ULTIVA - 2MG/AMPOULE	02230410	GLAXO WELLCOME INC.	NSA
ULTIVA - 5MG/AMPOULE	02230411	GLAXO WELLCOME INC.	NSA
VIRAMUNE - 200MG/COMPRIMÉ	02238748	BOEHRINGER INGELHEIM (CANADA) LTÉE	NSA
WELLBUTRIN SR - 100MG/COMPRIMÉ	02237824	GLAXO WELLCOME INC.	NSA
WELLBUTRIN SR - 150MG/COMPRIMÉ	02237825	GLAXO WELLCOME INC.	NSA
XELODA - 150MG/COMPRIMÉ	02238453	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE	NSA
XELODA - 500MG/COMPRIMÉ	02238454	HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE	NSA

VÉTÉRINAIRE**Catégorie 1**

ANIPRYL - 10MG/COMPRIMÉ	02229982	PFIZER CANADA INC.,SANTÉ ANIMALE
ANIPRYL - 15MG/COMPRIMÉ	02184524	PFIZER CANADA INC.,SANTÉ ANIMALE
ANIPRYL - 2MG/COMPRIMÉ	02184508	PFIZER CANADA INC.,SANTÉ ANIMALE
ANIPRYL - 30MG/COMPRIMÉ	02229983	PFIZER CANADA INC.,SANTÉ ANIMALE
ANIPRYL - 5MG/COMPRIMÉ	02184516	PFIZER CANADA INC.,SANTÉ ANIMALE

Catégorie 3

PROGRAM 40 FÉLINE - 40MG/SERINGUE	02237517	NOVARTIS ANIMAL HEALTH CANADA INC.
PROGRAM 80 FÉLINE - 80MG/SERINGUE	02237516	NOVARTIS ANIMAL HEALTH CANADA INC.
QUEST - 218MG/SERINGUE	02231660	AYERST VETERINARY LABORATORIES

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
3M PHARMACEUTICALS, 3M CANADA INC.					
Humain:					
02162806	MINITRAN 0.2 - 18MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02163527	MINITRAN 0.4 - 36MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02163535	MINITRAN 0.6 - 54MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02164337	MINITRAN 0.8 - 72MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	non commercialisé
02125226	NIDAGEL - 7.5MG/G	métronidazole	G01AF	gel vaginal	
01966197	TAMBOCOR - 50MG/COMPRIMÉ	acétate de flécaïni de	C01BC	comprimé	
01966200	TAMBOCOR - 100MG/COMPRIMÉ	acétate de flécaïni de	C01BC	comprimé	
00817155	TAMBOCOR - 150MG/COMPRIMÉ	acétate de flécaïni de	C01BC	comprimé	non commercialisé
00628239	TAMBOCOR - 200MG/COMPRIMÉ	acétate de flécaïni de	C01BC	comprimé	non commercialisé
ABBOTT, LABORATOIRES, LIMITÉE					
Humain:					
01984853	BIAXIN - 250MG/COMPRIMÉ	clarithromycine	J01FA	comprimé	
02126710	BIAXIN - 500MG/COMPRIMÉ	clarithromycine	J01FA	comprimé	
02146908	BIAXIN - 25MG/ML	clarithromycine	J01FA	poudre pour suspension orale	
00891738	CALCIJEX - 0.001MG/ML	calcitriol	A11CC	solution injectable	
00891746	CALCIJEX - 0.002MG/ML	calcitriol	A11CC	solution injectable	
00596418	EPIVAL - 125MG/COMPRIMÉ	divalproex sodique	N03AG	comprimé enrobé	
00596426	EPIVAL - 250MG/COMPRIMÉ	divalproex sodique	N03AG	comprimé enrobé	
00596434	EPIVAL - 500MG/COMPRIMÉ	divalproex sodique	N03AG	comprimé enrobé	
00893862	ERYBID - 500MG/COMPRIMÉ	érythromycine	J01FA	comprimé	
00682268	ERYTHROCIN ADD-VANTAGE - 500MG/FIOLE	lactobionate d'érythromycine	J01FA	poudre pour solution injectable	
00682276	ERYTHROCIN ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	lactobionate d'érythromycine	J01FA	poudre pour solution injectable	
02238525	HP-PAC 30/500/500	lansoprazole/clarithromycine/amoxicilline	A02BC	trousse orale	introduit
00818658	HYTRIN - 1MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de térazosine	C02CA	comprimé	
00818682	HYTRIN - 2MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de térazosine	C02CA	comprimé	
00818666	HYTRIN - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de térazosine	C02CA	comprimé	
00818674	HYTRIN - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de térazosine	C02CA	comprimé	
00884502	LUPRON DÉP6T - 3.75MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	
00836273	LUPRON DÉP6T - 7.5MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	
02148722	LUPRON DÉP6T - 11.25MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02148730	LUPRON DÉP6T - 15MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230248	LUPRON DÉP6T - 22.5MG/FIOLE	acétate de leuprolide	L02AE	poudre pour solution injectable	
02229137	NORVIR - 100MG/CAP	ritonavir	J05AE	capsule	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
ABBOTT, LABORATOIRES, LIMITÉE (Suite)					
02229145	NORVIR - 80MG/ML	ritonavir	J05AE	solution orale	
00769991	PCE DISPERTAB - 333MG/COMPRIMÉ	érythromycine	J01FA	comprimé	
02165503	PREVACID - 15MG/CAP	lansoprazole	A02BC	capsule à libération progressive	
02165511	PREVACID - 30MG/CAP	lansoprazole	A02BC	capsule à libération progressive	
02172763	SEVORANE	sévoflurane	N01AB	anesthésique par inhalation	
02016109	SURVANTA - 25MG/ML	béreactant	R07AA	suspension endotrachéale	
	SYNAGIS - 100 MG/FIOLE	palivizumab		poudre pour solution injectable	introduit(nsa)
ALCON CANADA INC.					
Humain:					
01908448	BETOPTIC S - 2.5MG/ML	chlorhydrate de bétaxolol	S01ED	suspension ophtalmique	
00568082	BSS PLUS	bicarbonate de sodium/dextrose/glutathion	S01XA	solution ophtalmique	
01945270	CILOXAN - 3MG/ML	chlorhydrate de ciprofloxacine	S01AX	solution ophtalmique	
02237355	EMADINE - 0.5MG/ML	difumarate d'émédastine	S01GX	solution ophtalmique	introduit(nsa)
02076306	IOPIDINE - 5MG/ML	chlorhydrate d'apraclonidine	S01XA	solution ophtalmique	
00888354	IOPIDINE - 10MG/ML	chlorhydrate d'apraclonidine	S01XA	solution ophtalmique	
02233143	PATANOL - 1MG/ML	chlorhydrate d'olopatadine	S01GX	solution ophtalmique	introduit(nsa)
00575240	PILOPINE-HS - 40MG/G	chlorhydrate de pilocarpine	S01EB	gel ophtalmique	périé
02132710	PROFÉNAL - 10MG/ML	suprofène	M01AE	solution ophtalmique	non commercialisé
00743445	TEARS NATURALE II 1/3	dextran/hydroxypropyl méthylcellulose	S01XA	gouttes ophtalmiques	
00778915	TOBRADEX 3/1	tobramycine/dexaméthasone	S01CA	onguent ophtalmique	
00778907	TOBRADEX 3/1	tobramycine/dexaméthasone	S01CA	suspension ophtalmique	
ALLERGAN INC.					
Humain:					
01968300	ACULAR - 5MG/ML	trométhamine de kétorolac	S01BC	solution ophtalmique	périé
	ILOTYCIN - 5MG/G	érythromycine	S01AA	onguent	
02230446	MIREZE - 20MG/ML	nédocromil sodique	S01GX	gouttes ophtalmiques	
02143291	OCUFLOX - 3MG/ML	ofloxacine	S01AA	solution ophtalmique	
02230784	TAZORAC - 0.5MG/G	tazarotène	D05AX	gel	
02230785	TAZORAC - 1MG/G	tazarotène	D05AX	gel	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
ALPHA THERAPEUTIC CORPORATION					
Humain:					
01924745	ALPHANINE - 1UNITÉ/DOSE	facteur IX(humain)	B02BD	solution injectable	non commercialisé
	ALPHANINE SD - 1UNITÉ/DOSE	facteur IX(humain)	B02BD	solution injectable	non commercialisé
00740780	PROFILATE - 1UNITÉ/DOSE	facteur anti-hémophile	B02BD	solution injectable	non commercialisé
ALTIMED PHARMACEUTICAL INC.					
Humain:					
02128918	KENRAL- CÉFACLOR - 250MG/CAP	céfaclor	J01DA	capsule	non commercialisé
02128926	KENRAL- CÉFACLOR - 500MG/CAP	céfaclor	J01DA	capsule	non commercialisé
02128977	KENRAL- CÉFACLOR - 25MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
02128985	KENRAL- CÉFACLOR - 50MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
02128993	KENRAL- CÉFACLOR - 75MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
02128845	KENRAL- FLUOXÉTINE - 10MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	non commercialisé
02128853	KENRAL- FLUOXÉTINE - 20MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	non commercialisé
02128861	KENRAL- FLUOXÉTINE - 4MG/ML	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	solution orale	non commercialisé
02128888	KENRAL- NIZATIDINE - 150MG/CAP	nizatidine	A02BA	capsule	non commercialisé
02128896	KENRAL- NIZATIDINE - 300MG/CAP	nizatidine	A02BA	capsule	non commercialisé
00615307	NAXEN - 125MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	non commercialisé
00615315	NAXEN - 250MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
00615323	NAXEN - 375MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
00615331	NAXEN - 500MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé	
00756814	NAXEN - 500MG/SUP	naproxène	M01AE	suppositoire	
02039478	NAXEN SR - 750MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02039567	NAXEN SR - 1000MG/COMPRIMÉ	naproxène	M01AE	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00828823	RANITIDINE (CHLORHYDRATE DE) - 150MG/CO.	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé	
00828688	RANITIDINE (CHLORHYDRATE DE) - 300MG/CO.	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé	
00878715	SALBUTAMOL (SULFATE DE) - 0.4MG/ML	sulfate de salbutamol	R03CC	solution orale	non commercialisé
00851639	SYN- CAPTOPRIL - 12.5MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	périmé
00851883	SYN- CAPTOPRIL - 25MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	périmé
00851647	SYN- CAPTOPRIL - 50MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	périmé
00851655	SYN- CAPTOPRIL - 100MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	périmé
00878790	SYN- FLUNI SOLIDE - 0.25MG/ML	flunisolide	R01AD	aérosol nasal	
00675369	SYNFLEX - 275MG/COMPRIMÉ	naproxène sodique	M01AE	comprimé	
01900897	SYNFLEX DS - 550MG/COMPRIMÉ	naproxène sodique	M01AE	comprimé	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
ALZA CANADA INC.					
Humain: 02063662	MACROBID - 100MG/CAP	nitrofurantoïne	G04AC	capsule	
AMGEN CANADA INC.					
Humain: 01968017	NEUPOGEN - 0.3MG/ML	filgrastim	L03AA	solution injectable	
ASTRA PHARMA INC.					
Humain: 02239090	ATACAND - 4MG/COMPRIMÉ	cilexétil de candésartan	C09CA	comprimé	non commercialisé
02239091	ATACAND - 8MG/COMPRIMÉ	cilexétil de candésartan	C09CA	comprimé	
02239092	ATACAND - 16MG/COMPRIMÉ	cilexétil de candésartan	C09CA	comprimé	
02148641	BAMBEC - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bambutérol		comprimé	non commercialisé
02148668	BAMBEC - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bambutérol		comprimé	non commercialisé
00786616	BRICANYL TURBUHALER - 0.5MG/DOSE	sulfate de terbutaline	R03AC	poudre pour inhalation	
00402605	BÉTALOC - 50MG/COMPRIMÉ	tartrate de métoprolol	C07AB	comprimé	
00402540	BÉTALOC - 100MG/COMPRIMÉ	tartrate de métoprolol	C07AB	comprimé	
00719846	BÉTALOC - 1MG/ML	tartrate de métoprolol	C07AB	solution injectable	
02028727	BÉTALOC CR - 47.5MG/COMPRIMÉ	succinate de métoprolol	C07AB	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02028735	BÉTALOC CR - 95MG/COMPRIMÉ	succinate de métoprolol	C07AB	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02028743	BÉTALOC CR - 190MG/COMPRIMÉ	succinate de métoprolol	C07AB	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00497827	BÉTALOC DURULES - 200MG/COMPRIMÉ	tartrate de métoprolol	C07AB	comprimé à libération progressive	
00886858	EMLA 25/25	lidocaïne/prilocaine	D04AB	crème	
02057794	EMLA 25/25	lidocaïne/prilocaine	D04AB	timbre transdermique	
02166062	EMLA STÉRILE 25/25	lidocaïne/prilocaine	D04AB	crème	non commercialisé
02229293	ENTOCORT - 3MG/CAP	budésonide	A07EA	capsule à libération progressive	
02052431	ENTOCORT - 0.02MG/ML	budésonide	A07EA	lavement	
02134810	FOSCAVIR - 24MG/ML	foscarnet sodique		solution injectable	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
ASTRA PHARMA INC. (Suite)					
02238139	LOGIMAX 5/47.5	fé lodipine/succinate de métoprolol	C07FB	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02119579	LOSEC - 10MG/CAP	oméprazole	A02BC	capsule	non commercialisé
00846503	LOSEC - 20MG/CAP	oméprazole	A02BC	capsule	non commercialisé
02016788	LOSEC - 40MG/CAP	oméprazole	A02BC	capsule	non commercialisé
02230737	LOSEC - 10MG/COMPRIMÉ	oméprazole magnésien	A02BC	comprimé à libération progressive	
02190915	LOSEC - 20MG/COMPRIMÉ	oméprazole magnésien	A02BC	comprimé à libération progressive	
02238391	LOSEC - 40MG/COMPRIMÉ	oméprazole magnésien	A02BC	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02229411	NAROPIN - 2MG/ML	chlorhydrate de ropivacaïne	N01BB	solution injectable	
02229415	NAROPIN - 5MG/ML	chlorhydrate de ropivacaïne	N01BB	solution injectable	
02229416	NAROPIN - 7.5MG/ML	chlorhydrate de ropivacaïne	N01BB	solution injectable	
02229418	NAROPIN - 10MG/ML	chlorhydrate de ropivacaïne	N01BB	solution injectable	
00749362	NITROGARD-SR - 1MG/COMPRIMÉ	ni troglycérine	C01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00749397	NITROGARD-SR - 2MG/COMPRIMÉ	ni troglycérine	C01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00749389	NITROGARD-SR - 3MG/COMPRIMÉ	ni troglycérine	C01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00749370	NITROGARD-SR - 5MG/COMPRIMÉ	ni troglycérine	C01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02237225	OXEZE TURBUHALER - 0.006MG/DOSE	fumarate de formotérol	R03AC	poudre pour inhalation	introduit
02237224	OXEZE TURBUHALER - 0.012MG/DOSE	fumarate de formotérol	R03AC	poudre pour inhalation	introduit
00627127	PENGLLOBE - 400MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bacampicilline	J01CA	comprimé	
00627135	PENGLLOBE - 800MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bacampicilline	J01CA	comprimé	
02057778	PLENDIL - 2.5MG/COMPRIMÉ	fé lodipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
00851779	PLENDIL - 5MG/COMPRIMÉ	fé lodipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
00851787	PLENDIL - 10MG/COMPRIMÉ	fé lodipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
00817228	PULMOCORT INHALATEUR - 0.05MG/DOSE	budésonide	R03BA	aérosol pour inhalation	non commercialisé
00634549	PULMOCORT INHALATEUR - 0.2MG/DOSE	budésonide	R03BA	aérosol pour inhalation	non commercialisé
02229099	PULMOCORT NEBUAMP - 0.125MG/ML	budésonide	R03BA	suspension pour inhalation	
01978918	PULMOCORT NEBUAMP - 0.25MG/ML	budésonide	R03BA	suspension pour inhalation	
01978926	PULMOCORT NEBUAMP - 0.5MG/ML	budésonide	R03BA	suspension pour inhalation	
00634530	PULMOCORT SPACER - 0.05MG/DOSE	budésonide	R03BA	aérosol pour inhalation	non commercialisé
00814091	PULMOCORT SPACER - 0.2MG/DOSE	budésonide	R03BA	aérosol pour inhalation	non commercialisé
00852074	PULMOCORT TURBUHALER - 0.1MG/DOSE	budésonide	R03BA	poudre pour inhalation	
00851752	PULMOCORT TURBUHALER - 0.2MG/DOSE	budésonide	R03BA	poudre pour inhalation	
00851760	PULMOCORT TURBUHALER - 0.4MG/DOSE	budésonide	R03BA	poudre pour inhalation	
02051788	RAMACE - 1.25MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	non commercialisé
02051796	RAMACE - 2.5MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	non commercialisé
02051818	RAMACE - 5MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	non commercialisé
00636460	RHINOCORT - 0.05MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	non commercialisé
02231922	RHINOCORT AQUA - 0.032MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
ASTRA PHARMA INC. (Suite)					
01974424	RHINOCORT AQUA - 0.05MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	non commercialisé
02231923	RHINOCORT AQUA - 0.064MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	
01974432	RHINOCORT AQUA - 0.1MG/DOSE	budésonide	R01AD	aérosol nasal	
02035324	RHINOCORT TURBUHALER - 0.1MG/DOSE	budésonide	R01AD	poudre pour inhalation nasale	
02035340	RHINOCORT TURBUHALER - 0.2MG/DOSE	budésonide	R01AD	poudre pour inhalation nasale	non commercialisé
02036363	ROXIAM - 75MG/CAP	chlorhydrate de remoxipride		capsule	périmé
02036371	ROXIAM - 150MG/CAP	chlorhydrate de remoxipride		capsule	périmé
02036398	ROXIAM - 300MG/CAP	chlorhydrate de remoxipride		capsule	périmé
02036401	ROXIAM - 100MG/ML	chlorhydrate de remoxipride		solution injectable	périmé
AXCAN PHARMA INC.					
Humain:					
02238984	URSO - 250MG/COMPRIMÉ	ursodiol	A05AA	comprimé	introduit
01945254	URSOFALK - 250MG/CAP	ursodiol	A05AA	capsule	
AYERST VETERINARY LABORATORIES					
Vétérinaire:					
00844306	AMIGLYDE - V - 50MG/ML	sulfate d'amikacine		solution injectable	périmé
00844292	AMIGLYDE - V - 250MG/ML	sulfate d'amikacine		solution injectable	périmé
00844284	CEFA - 50MG/COMPRIMÉ	céfadroxil		comprimé	périmé
00844241	CEFA - 100MG/COMPRIMÉ	céfadroxil		comprimé	périmé
00844233	CEFA - 200MG/COMPRIMÉ	céfadroxil		comprimé	périmé
00844225	CEFA - 1000MG/COMPRIMÉ	céfadroxil		comprimé	périmé
00849413	CEFA - 50MG/ML	céfadroxil		poudre pour solution orale	périmé
02215713	CYDECTIN - 10MG/ML	moxidectine		solution injectable	
02228386	CYDECTIN POUR-ON - 5MG/ML	moxidectine		solution topique	
	ECOLAN	vaccin - escherichia colibacillose		suspension injectable	non commercialisé
	ECOLAN-RC	vaccin - escherichia colibacillose rota corona		suspension injectable	non commercialisé
02148676	GUARDIAN - 0.03MG/COMPRIMÉ	moxidectine		comprimé	non commercialisé
02148684	GUARDIAN - 0.068MG/COMPRIMÉ	moxidectine		comprimé	non commercialisé
02148692	GUARDIAN - 0.136MG/COMPRIMÉ	moxidectine		comprimé	non commercialisé
	HEVLAN TC	vaccin - entérite hémorragique		suspension injectable	non commercialisé
02231660	QUEST - 218MG/SERINGUE	moxidectine		gel oral	introduit

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
00845000	TORBUGESIC - 10MG/ML	tartrate de butorphanol		solution injectable	
00844977	TORBUTROL - 1MG/COMPRIMÉ	tartrate de butorphanol		comprimé	non commercialisé
00844985	TORBUTROL - 5MG/COMPRIMÉ	tartrate de butorphanol		comprimé	non commercialisé
00844993	TORBUTROL - 10MG/COMPRIMÉ	tartrate de butorphanol		comprimé	non commercialisé
BAXTER CORPORATION					
Humain:					
	ANTITHROMBIN III IMMUNO	antithrombin III	B01AB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00781339	BEBULIN VH	facteur IX complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00781347	BEBULIN VH	facteur IX complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
	CMV IVEEGAM IMMUNO - 1000MG/FIOLE	cmv immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230772	CRITILIP 20%	chaîne longue et moyenne de triglycérides	B05BA	suspension injectable	non commercialisé
	FACTEUR VII IMMUNO VH	facteur VII concentré	B02BD	poudre pour solution injectable	
00609137	FEIBA VH IMMUNO	facteur VIII anti inhibiteur	B02BD	poudre pour solution injectable	
02231471	GAMMAGARD S/D - 50MG/ML	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	
00808709	HEMDFIL-M	facteur VIII	B02BD	poudre pour solution injectable	
02206021	IMMUMINE VH	facteur IX (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	
01959379	IVEEGAM IMMUNO - 500MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01959336	IVEEGAM IMMUNO - 1000MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01959328	IVEEGAM IMMUNO - 2500MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01959301	IVEEGAM IMMUNO - 5000MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	
01959298	IVEEGAM IMMUNO - 7500MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01959344	IVEEGAM IMMUNO - 10000MG/FIOLE	immunoglobuline (humaine)	J06BA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00719603	KRYOBULIN VH	facteur VIII complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00719811	KRYOBULIN VH	facteur VIII complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00719838	KRYOBULIN VH	facteur VIII complexe (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01958968	TISSEEL KIT VH 0.5	colle de fibrine	B02BC	poudre pour solution topique	
01949020	TISSEEL KIT VH 1.0	colle de fibrine	B02BC	poudre pour solution topique	
01949012	TISSEEL KIT VH 2.0	colle de fibrine	B02BC	poudre pour solution topique	
01974327	TISSEEL KIT VH 5.0	colle de fibrine	B02BC	poudre pour solution topique	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
BAYER INC.					
Humain:					
00852082	ADALAT FT - 10MG/COMPRIMÉ	ni fédi pi ne	C08CA	comprimé	non commercialisé
02237618	ADALAT XL - 20MG/COMPRIMÉ	ni fédi pi ne	C08CA	comprimé à libération progressive	introduit
02155907	ADALAT XL - 30MG/COMPRIMÉ	ni fédi pi ne	C08CA	comprimé à libération progressive	
02155990	ADALAT XL - 60MG/COMPRIMÉ	ni fédi pi ne	C08CA	comprimé à libération progressive	
02237325	BAYCOL - 0. 2MG/COMPRIMÉ	cé rivastatine sodique	C10AA	comprimé	introduit (nsa)
02237326	BAYCOL - 0. 3MG/COMPRIMÉ	cé rivastatine sodique	C10AA	comprimé	introduit (nsa)
00629243	CANESTEN 1 - 500MG/COMPRIMÉ	clotrimazole	G01AF	comprimé vaginal	non commercialisé
02150948	CANESTEN 1 COMBI-PAK	clotrimazole	G01AF	comprimé vaginal et crème	
02155931	CIPRO - 100MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ciprofloxacine	J01MA	comprimé	
02155958	CIPRO - 250MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ciprofloxacine	J01MA	comprimé	
02155966	CIPRO - 500MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ciprofloxacine	J01MA	comprimé	
02155974	CIPRO - 750MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ciprofloxacine	J01MA	comprimé	
02237513	CIPRO - 50MG/ML	ciprofloxacine	J01MA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
02237514	CIPRO - 100MG/ML	ciprofloxacine	J01MA	poudre pour suspension orale	introduit
02237334	CIPRO IV - 2MG/ML	lactate de ciprofloxacine	J01MA	solution injectable	
02155982	CIPRO IV - 10MG/ML	lactate de ciprofloxacine	J01MA	solution injectable	
02178842	GAMMUNE N - 50MG/ML	immunoglobuline (humaine)	J06BA	solution injectable	
01902695	GAMMUNE N - 100MG/ML	immunoglobuline (humaine)	J06BA	solution injectable	non commercialisé
	GAMMUNE N HT - 50MG/ML	immunoglobuline (humaine)	J06BA	solution injectable	non commercialisé
02187825	KOATE-HP - 250UNITÉ/FIOLE	facteur anti hémophilique (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02187833	KOATE-HP - 500UNITÉ/FIOLE	facteur anti hémophilique (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02187841	KOATE-HP - 1000UNITÉ/FIOLE	facteur anti hémophilique (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02187868	KOATE-HP - 1500UNITÉ/FIOLE	facteur anti hémophilique (humain)	B02BD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02155923	NIMOTOP - 30MG/CAP	ni modi pi ne	N07XC	capsule	
02155915	NIMOTOP IV - 0. 2MG/ML	ni modi pi ne	N07XC	solution injectable	
02190885	PRANDASE - 50MG/COMPRIMÉ	acarbose	A10BF	comprimé	
02190893	PRANDASE - 100MG/COMPRIMÉ	acarbose	A10BF	comprimé	
02204592	PROLASTIN - 25MG/ML	al pha1-protéinase	R07AX	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02204606	PROLASTIN - 25MG/ML	al pha1-protéinase	R07AX	poudre pour solution injectable	
02189135	THROMBATE III - 500UNITÉ/FIOLE	antithrombin III	B01AB	poudre pour solution injectable	
02189143	THROMBATE III - 1000UNITÉ/FIOLE	antithrombin III	B01AB	poudre pour solution injectable	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
BAYER INC., AGRICULTURAL DIVISION					
Vétérinaire:					
00719765	BAYTRIL - 5.7MG/COMPRIMÉ	enrofloxacine		comprimé	non commercialisé
00719773	BAYTRIL - 22.7MG/COMPRIMÉ	enrofloxacine		comprimé	
00719781	BAYTRIL - 68MG/COMPRIMÉ	enrofloxacine		comprimé	
00812285	BAYTRIL - 22.7MG/ML	enrofloxacine		solution injectable	non commercialisé
00719757	BAYTRIL - 32.3MG/ML	enrofloxacine		concentré de trempage pour oeufs	
01923781	BAYTRIL - 50MG/ML	enrofloxacine		solution injectable	
	BAYTRIL - 100MG/ML	enrofloxacine		suspension orale	non commercialisé
	BAYTRIL - 100MG/ML	enrofloxacine		solution injectable	non commercialisé
BERLEX CANADA INC.					
Humain:					
02169649	BETASERON - 0.3MG/FIOLE	interféron bêta-1b	L03AA	poudre pour solution injectable	
02231509	CLIMARA 0.05 - 3.9MG/TIMBRE	estradiol 17β	G03CA	timbre transdermique	introduit
02231510	CLIMARA 0.1 - 7.8MG/TIMBRE	estradiol 17β	G03CA	timbre transdermique	introduit
02237356	ECHOVIST - 3000MG/FIOLE	galactose		poudre pour suspension intrautérine	non commercialisé
02227347	LEVOVIST 999/1	galactose/acide palmitique	V08DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02229102	LEVOVIST 999/1	galactose/acide palmitique	V08DA	poudre pour solution injectable	introduit(nsa)
01989987	MAGNEVIST - 469MG/ML	gadopentétate diméglumine	V08CA	solution injectable	
02202603	OSMOVIST 240 - 512.59MG/ML	iotrolan	V08AB	solution injectable	
02187051	OSMOVIST 280 - 598MG/ML	iotrolan	V08AB	solution injectable	non commercialisé
02202611	OSMOVIST 300 - 640.75MG/ML	iotrolan	V08AB	solution injectable	
02078597	ULTRAVIST 240 - 499MG/ML	iopromide	V08AB	solution injectable	
02078600	ULTRAVIST 300 - 623MG/ML	iopromide	V08AB	solution injectable	
02078619	ULTRAVIST 370 - 769MG/ML	iopromide	V08AB	solution injectable	
BIOGEN CANADA INC.					
Humain:					
02237770	AVONEX - 0.033MG/FIOLE	interféron bêta-1a	L03AA	poudre pour solution injectable	introduit
BLOCK DRUG COMPANY (CANADA) LTD.					
Humain:					
02178796	COLPERMIN - 187MG/CAP	huile de menthe poivrée	A02DA	capsule enrobée	périmé
01945092	SENSODYNE-F 5%/0.24%	nitrate potassique/fluorure sodique	A01AA	pâte dentifrice	
02083310	SENSODYNE-F 5%/0.24%	nitrate potassique/fluorure sodique a/bicarbonat de soude	A01AA	pâte dentifrice	
00624098	SENSODYNE-F 5%/0.8%	nitrate potassique/monofluorophosphate sodique	A01AA	pâte dentifrice	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
BOEHRINGER INGELHEIM (CANADA) LTÉE					
Humain:					
02238123	FLOMAX - 0.4MG/CAP	chlorhydrate de tamsulosine	G04CA	capsule à libération progressive	introduit(nsa)
02237145	MIRAPEX - 0.25MG/COMPRIMÉ	di chlorhydrate de prami pexole	N04BC	comprimé	introduit(nsa)
02237146	MIRAPEX - 1MG/COMPRIMÉ	di chlorhydrate de prami pexole	N04BC	comprimé	introduit(nsa)
02237147	MIRAPEX - 1.5MG/COMPRIMÉ	di chlorhydrate de prami pexole	N04BC	comprimé	introduit(nsa)
02057735	PROSTEP 11 - 15MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	non commercialisé
02057743	PROSTEP 22 - 30MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	non commercialisé
02238748	VIRAMUNE - 200MG/COMPRIMÉ	névirapine	J05AX	comprimé	introduit(nsa)
Vétérinaire:					
02126214	SUPER-0V - 7.5UNITÉ/ML	hormone folliculostimulante(origine porcine)		poudre pour solution injectable	non commercialisé
BRACCO DIAGNOSTICS CANADA INC.					
Humain:					
	CHOLETEC - 45MG/FIOLE	technetium Tc-99m mébrofénine	V09DA	poudre pour solution injectable	
02229056	PROHANCE - 279.3MG/ML	gadotériol	V08CA	solution injectable	
BRISTOL-MYERS SQUIBB, GROUPE PHARMACEUTIQUE					
Humain:					
02237923	AVAPRO - 75MG/COMPRIMÉ	irbesartan	C09CA	comprimé	introduit(nsa)
02237924	AVAPRO - 150MG/COMPRIMÉ	irbesartan	C09CA	comprimé	introduit(nsa)
02237925	AVAPRO - 300MG/COMPRIMÉ	irbesartan	C09CA	comprimé	introduit(nsa)
01911570	AZACTAM - 500MG/FIOLE	aztréonam	J01DF	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01911562	AZACTAM - 1000MG/FIOLE	aztréonam	J01DF	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01911554	AZACTAM - 2000MG/FIOLE	aztréonam	J01DF	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00695661	CAPOTEN - 12.5MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	périmé
00546283	CAPOTEN - 25MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	périmé
00546291	CAPOTEN - 50MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	périmé
00546305	CAPOTEN - 100MG/COMPRIMÉ	captopril	C09AA	comprimé	périmé
00891843	CAPOZIDE 25/12.5	captopril/hydrochl orothi azi de		comprimé	non commercialisé
02015099	CAPOZIDE 25/15	captopril/hydrochl orothi azi de		comprimé	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
BRISTOL-MYERS SQUIBB, GROUPE PHARMACEUTIQUE (Suite)					
00620998	CAPOZIDE 25/25	captopril/hydrochl orothi azi de		comprimé	non commercialisé
00621005	CAPOZIDE 50/15	captopril/hydrochl orothi azi de		comprimé	non commercialisé
00621013	CAPOZIDE 50/25	captopril/hydrochl orothi azi de		comprimé	non commercialisé
	CARDIOTEC	technetium Tc-99m téboroxime		poudre pour solution injectable	non commercialisé
02163659	CEFZIL - 250MG/COMPRI M É	cefprozil	J01DA	comprimé	
02163667	CEFZIL - 500MG/COMPRI M É	cefprozil	J01DA	comprimé	
02163675	CEFZIL - 25MG/ML	cefprozil	J01DA	poudre pour suspension orale	
02163683	CEFZIL - 50MG/ML	cefprozil	J01DA	poudre pour suspension orale	
00702277	DESYREL - 150MG/COMPRI M É	chl orhydrate de trazodone	N06AX	comprimé	
00824135	DESYREL - 300MG/COMPRI M É	chl orhydrate de trazodone	N06AX	comprimé	non commercialisé
02230986	ETOPOPHOS - 100MG/FIOLE	phosphate d' étoposide	L01CB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02237397	LIN- NÉFAZODONE - 50MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	non commercialisé
02237398	LIN- NÉFAZODONE - 100MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	non commercialisé
02237399	LIN- NÉFAZODONE - 150MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	non commercialisé
02237400	LIN- NÉFAZODONE - 200MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	non commercialisé
02237401	LIN- NÉFAZODONE - 300MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	non commercialisé
02168529	MAXI PIME - 1000MG/BOUTEIL LE	chl orhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02168863	MAXI PIME - 2000MG/BOUTEIL LE	chl orhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02163624	MAXI PIME - 500MG/FIOLE	chl orhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02163632	MAXI PIME - 1000MG/FIOLE	chl orhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	
02163640	MAXI PIME - 2000MG/FIOLE	chl orhydrate de céfépime	J01DA	poudre pour solution injectable	
01907093	MONOPRIL - 5MG/COMPRI M É	fosi nopril	C09AA	comprimé	non commercialisé
01907107	MONOPRIL - 10MG/COMPRI M É	fosi nopril	C09AA	comprimé	
01907115	MONOPRIL - 20MG/COMPRI M É	fosi nopril	C09AA	comprimé	
02238682	PLAVIX - 75MG/COMPRI M É	bisulfate de clopidogrel	B01AC	comprimé	introduit (nsa)
00893749	PRAVACHOL - 10MG/COMPRI M É	pravastatine sodi que	C10AA	comprimé	
00893757	PRAVACHOL - 20MG/COMPRI M É	pravastatine sodi que	C10AA	comprimé	
02222051	PRAVACHOL - 40MG/COMPRI M É	pravastatine sodi que	C10AA	comprimé	
02087294	SERZONE - 50MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	
02087375	SERZONE - 100MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	
02087383	SERZONE - 150MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	
02087391	SERZONE - 200MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	
02087405	SERZONE - 300MG/COMPRI M É	chl orhydrate de néfazodone	N06AX	comprimé	non commercialisé
02113031	STADOL NS - 10MG/ML	tartrate de butorphanol	N02AF	solution injectable	
02016796	TAXOL - 6MG/ML	pacli taxel	L01CD	solution injectable	introduit (nsa)
01940511	VIDEX - 25MG/COMPRI M É	di danosine	J05AB	comprimé	
01940538	VIDEX - 50MG/COMPRI M É	di danosine	J05AB	comprimé	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
BRISTOL-MYERS SQUIBB, GROUPE PHARMACEUTIQUE (Suite)					
01940546	VIDEX - 100MG/COMPRIMÉ	di danosine	J05AB	comprimé	
01940554	VIDEX - 150MG/COMPRIMÉ	di danosine	J05AB	comprimé	
01940589	VIDEX - 100MG/FIOLE	di danosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940597	VIDEX - 167MG/FIOLE	di danosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940600	VIDEX - 250MG/FIOLE	di danosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940619	VIDEX - 375MG/FIOLE	di danosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940627	VIDEX - 2000MG/FIOLE	di danosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
01940635	VIDEX - 4000MG/FIOLE	di danosine	J05AB	poudre pour solution orale	non commercialisé
02216078	ZERIT - 5MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	non commercialisé
02216086	ZERIT - 15MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	
02216094	ZERIT - 20MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	
02216108	ZERIT - 30MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	
02216116	ZERIT - 40MG/CAP	stavudine	J05AX	capsule	
02237009	ZERIT - 1MG/ML	stavudine	J05AX	poudre pour solution orale	non commercialisé
Vétérinaire:					
00673064	TORBUTROL - 2MG/ML	tartrate de butorphanol		solution injectable	non commercialisé
CANDERM PHARMA INC.					
Humain:					
01945149	CONDYLINE - 5MG/ML	podofilox	D11AF	solution topique	
CANGENE CORPORATION					
Humain:					
01930605	WINRHO - 0.12MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01919326	WINRHO - 0.3MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02022842	WINRHO SDF - 0.12MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	
02022834	WINRHO SDF - 0.3MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	
02230397	WINRHO SDF - 1MG/FIOLE	RHo(D) immunoglobuline (humaine)	J06BB	poudre pour solution injectable	introduit

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
CARTER-HORNER INC.					
Humain: 00511641	DÉPEN - 250MG/COMPRIMÉ	pénicillamine	M01CC	comprimé	
CIBA-VISION					
Humain: 02029901 02131625 01940414	AQUASITE 2/1 LIVOSTIN - 0.5MG/ML VOLTAREN OPTHAL - 1MG/ML	polyéthylène glycol 400/dextran 70 chlorhydrate de lévocabastine diclofénac sodique	S01XA S01GX S01BC	gouttes ophtalmiques suspension ophtalmique gouttes ophtalmiques	
COLGATE ORAL PHARMACEUTICALS					
Humain: 02048213 02048221 02048248	VIADENT - 0.3MG/ML VIADENT - 1.2MG/ML VIADENT FLUORURE - 14MG/ML	sanguinaire sanguinaire sanguinaire	A01AD A01AD A01AD	rince-bouche pâte dentifrice pâte dentifrice	non commercialisé
PASTEUR MÉRIEUX CONNAUGHT CANADA					
Humain: 02237792 01905023 02231343 00764221 02230946 02224143	AVAXIM - 320UNITÉ/ML MULTITEST CMI PENTACEL PROHIBIT QUADRACEL TRIPACEL	vaccin - hépatite A (inactivé) test cutané vaccin DaPT-IPV-Hib vaccin Hib vaccin DaPT-Hib vaccin DaPT	J07BC V04CX J07AG J07AG J07AJ J07AJ	suspension injectable suspension injectable suspension injectable suspension injectable suspension injectable suspension injectable	non commercialisé non commercialisé
DERM K LABORATORIES CANADA INC.					
Humain: 02225271	BENZAMYCIN 50/30	peroxyde de benzoyle/érythromycine	D10AF	gel topique	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
DISTA PRODUCTS LIMITED					
Humain:					
01968041	TALIDAN - 10MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	non commercialisé
01968033	TALIDAN - 20MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	non commercialisé
DU PONT PHARMA INC.					
Humain:					
02211114	BIANDA - 25MG/FIOLE	chlorhydrate de lodoxantrone		poudre pour solution injectable	non commercialisé
	CARDIOLITE/MIRALUMA	technetium Tc-99m sestamibi	V09GA	poudre pour solution injectable	
	NEUROLITE - 20MCI/TEST	technetium Tc-99m bicisate	V09AA	poudre pour solution injectable	
02028786	SINEMET CR 25/100	carbi dopa/lévodopa	N04BA	comprimé à libération progressive	
00870935	SINEMET CR 50/200	carbi dopa/lévodopa	N04BA	comprimé à libération progressive	
ELI LILLY CANADA INC.					
Humain:					
00778338	AXID - 150MG/CAP	ni zati di ne	A02BA	capsule	
00778346	AXID - 300MG/CAP	ni zati di ne	A02BA	capsule	
00465186	CECLOR - 250MG/CAP	céfaclor	J01DA	capsule	
00465194	CECLOR - 500MG/CAP	céfaclor	J01DA	capsule	
00465208	CECLOR - 25MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	
00832790	CECLOR - 37.4MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	non commercialisé
00465216	CECLOR - 50MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	
00832804	CECLOR BID - 75MG/ML	céfaclor	J01DA	poudre pour suspension orale	
02161761	CECLOR CD - 375MG/COMPRIÉ	céfaclor	J01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02161788	CECLOR CD - 500MG/COMPRIÉ	céfaclor	J01DA	comprimé à libération progressive	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
ELI LILLY CANADA INC. (Suite)					
00548375	CESAMET - 1MG/CAP	nabilone	A04AD	capsule	
02229863	DYNABAC - 250MG/COMPRIMÉ	dirithromycine	J01FA	comprimé	non commercialisé
00555665	ELDISINE - 5MG/FIOLE	sulfate de vindésine	L01CA	poudre pour solution injectable	
02218054	ETHYOL - 500MG/FIOLE	amifostine	V03AF	poudre pour solution injectable	
02239028	EVI STA - 60MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de raloxifène	G03CX	comprimé	non commercialisé
02230308	GEMZAR - 200MG/FIOLE	chlorhydrate de gemcitabine	L01BC	poudre pour solution injectable	
02230309	GEMZAR - 1000MG/FIOLE	chlorhydrate de gemcitabine	L01BC	poudre pour solution injectable	
02229692	HUMATROPE - 6.7MG/CARTOUCHE	somatotrophine	H01AC	poudre pour solution injectable	
02229693	HUMATROPE - 13.3MG/CARTOUCHE	somatotrophine	H01AC	poudre pour solution injectable	
02229694	HUMATROPE - 26.6MG/CARTOUCHE	somatotrophine	H01AC	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00745626	HUMATROPE - 5MG/FIOLE	somatotrophine	H01AC	poudre pour solution injectable	
00889113	HUMULIN-10/90 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
01962639	HUMULIN-10/90 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
00889105	HUMULIN-20/80 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
01962655	HUMULIN-20/80 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
00795879	HUMULIN-30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
01959212	HUMULIN-30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
00889091	HUMULIN-40/60 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
01962647	HUMULIN-40/60 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
00889121	HUMULIN-50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
01962663	HUMULIN-50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane)	A10AE	suspension injectable	
00646148	HUMULIN-L - 100UNITÉ/ML	insuline (lente) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
00587737	HUMULIN-N - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
01959239	HUMULIN-N - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
00586714	HUMULIN-R - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	solution injectable	
01959220	HUMULIN-R - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	solution injectable	
00733075	HUMULIN-U - 100UNITÉ/ML	insuline (ultralente) humaine biosynthétique	A10AD	suspension injectable	
00514535	ILETIN-II LENTE PORC - 100UNITÉ/ML	insuline porcine/zinc	A10AC	suspension injectable	
00514551	ILETIN-II NPH PORC - 100UNITÉ/ML	insuline porcine/zinc/protamine	A10AC	suspension injectable	
00513644	ILETIN-II RÉGULIÈRE PORC - 100UNITÉ/ML	insuline porcine/zinc	A10AB	solution injectable	
00446580	ILETIN-LENTE - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc	A10AC	suspension injectable	
00446572	ILETIN-NPH - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc protamine	A10AC	suspension injectable	
00446610	ILETIN-PROTAMINE ZINC - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc protamine	A10AD	suspension injectable	non commercialisé
00446564	ILETIN-RÉGULIÈRE - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc	A10AB	solution injectable	
00446602	ILETIN-SEMILENTE - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc	A10AC	suspension injectable	non commercialisé
00446599	ILETIN-ULTRALENTE - 100UNITÉ/ML	insuline bovine-porcine/zinc	A10AD	suspension injectable	non commercialisé
00015202	ILOSONE - 250MG/CAP	estolate d'érythromycine	J01FA	capsule	
00244384	ILOSONE - 500MG/COMPRIMÉ	estolate d'érythromycine	J01FA	comprimé	non commercialisé
00015474	ILOSONE - 25MG/ML	estolate d'érythromycine	J01FA	suspension orale	
00210641	ILOSONE - 50MG/ML	estolate d'érythromycine	J01FA	suspension orale	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
ELI LILLY CANADA INC. (Suite)					
00752525	KEFLIN ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	céphalothine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00752533	KEFLIN ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	céphalothine sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00322288	KEFZOL - 500MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00322296	KEFZOL - 1000MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00411450	KEFZOL - 10000MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00411434	KEFZOL ADD-VANTAGE - 500MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00411442	KEFZOL ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	céfazoline sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
02044757	LORABID - 200MG/CAP	loracarbef		capsule	non commercialisé
02044749	LORABID - 400MG/CAP	loracarbef		capsule	non commercialisé
02161206	LORABID - 20MG/ML	loracarbef		poudre pour suspension orale	non commercialisé
02161214	LORABID - 40MG/ML	loracarbef		poudre pour suspension orale	non commercialisé
00439304	MANDOL - 500MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00439320	MANDOL - 1000MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	
00439312	MANDOL - 2000MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	
00648930	MANDOL ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00842621	MANDOL ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	nafate de céfamandole	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00851825	NEBCIN ADD-VANTAGE - 10MG/ML	sulfate de tobramycine	J01GB	solution injectable	non commercialisé
00611182	ONCOVIN - 1MG/ML	sulfate de vincristine	L01CA	solution injectable	non commercialisé
02018985	PROZAC - 10MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	
00636622	PROZAC - 20MG/CAP	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	capsule	
01917021	PROZAC - 4MG/ML	chlorhydrate de fluoxétine	N06AB	solution orale	
02216973	REOPRO - 2MG/ML	abciximab	B01AC	solution injectable	
00888338	TAZIDIME - 500MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00886971	TAZIDIME - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00886955	TAZIDIME - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00886963	TAZIDIME - 6000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00887129	TAZIDIME ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01980645	TAZIDIME ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00800430	VANCOCIN - 125MG/CAP	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	capsule	
00788716	VANCOCIN - 250MG/CAP	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	capsule	
02015110	VANCOCIN - 10000MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
00015423	VANCOCIN C. P. - 500MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
00722146	VANCOCIN C. P. - 1000MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
00803510	VANCOCIN C. P. ADD-VANTAGE - 500MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
00803537	VANCOCIN C. P. ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	chlorhydrate de vancomycine	J01XA	poudre pour solution injectable	
02229250	ZYPREXA - 2.5MG/COMPRI MÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	introduit
02229269	ZYPREXA - 5MG/COMPRI MÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	
02229277	ZYPREXA - 7.5MG/COMPRI MÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	
02229285	ZYPREXA - 10MG/COMPRI MÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	
02238850	ZYPREXA - 15MG/COMPRI MÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	non commercialisé
02238851	ZYPREXA - 20MG/COMPRI MÉ	olanzapine	N05AH	comprimé	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
FABRIGEN INC.					
Humain:					
02078465	AVIRAX - 200MG/CAP	acyclovir	J05AB	capsule	périmé
02078627	AVIRAX - 200MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	périmé
02078635	AVIRAX - 400MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	périmé
02078651	AVIRAX - 800MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	périmé
02078481	AVIRAX - 1000MG/FIOLE	acyclovir sodique	J05AB	poudre pour solution injectable	périmé
02078473	AVIRAX - 50MG/G	acyclovir	D06BB	onguent	non commercialisé
02078503	AVIRAX - 50MG/G	acyclovir	D06BB	crème	non commercialisé
02078643	AVIRAX - 40MG/ML	acyclovir	J05AB	suspension orale	périmé
FAULDING (CANADA) INC.					
Humain:					
	ONCOSCINT CR/OV - 1MG/KIT	satumomab pendetide	V09IB	solution injectable	non commercialisé
FERRING INC.					
Humain:					
	ACTHREL - 0.1MG/FIOLE	triflutate de corticoreline ovine	V04CD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
	ACTHREL NF - 0.1MG/FIOLE	triflutate de corticoreline ovine	V04CD	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02231047	CERVIDIL 0.3 - 10MG/SACHET	dinoprostone	G02AD	suppositoire vaginal	
00824305	DDAVP - 0.1MG/COMPRIMÉ	acétate de desmopressine	H01BA	comprimé	
00824143	DDAVP - 0.2MG/COMPRIMÉ	acétate de desmopressine	H01BA	comprimé	
00836362	DDAVP - 0.01MG/DOSE	acétate de desmopressine	H01BA	aérosol nasal	
00873993	DDAVP - 0.004MG/ML	acétate de desmopressine	H01BA	solution injectable	
00402516	DDAVP - 0.1MG/ML	acétate de desmopressine	H01BA	solution nasale	
02238598	MINIRIN - 0.01MG/DOSE	acétate de desmopressine	H01BA	aérosol nasal	non commercialisé
02237860	OCTOSTIM - 0.15MG/DOSE	acétate de desmopressine	H01BA	aérosol nasal	
02024179	OCTOSTIM - 0.015MG/ML	acétate de desmopressine	H01BA	solution injectable	
00780197	OCTOSTIM - 1.5MG/ML	acétate de desmopressine	H01BA	solution nasale	non commercialisé
02153521	QUINTASA - 1000MG/DOSE	acide 5-aminosalicylique	A07EC	suspension rectale	
02153548	QUINTASA - 2000MG/DOSE	acide 5-aminosalicylique	A07EC	suspension rectale	
02153556	QUINTASA - 4000MG/DOSE	acide 5-aminosalicylique	A07EC	suspension rectale	
02153564	QUINTASA - 1000MG/SUP	acide 5-aminosalicylique	A07EC	suppositoire	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
FOURNIER PHARMA INC.					
Humain:					
02230283	LIPIDIL MICRO - 67MG/CAP	fénofibrate	C10AB	capsule	non commercialisé
02146959	LIPIDIL MICRO - 200MG/CAP	fénofibrate	C10AB	capsule	
FUJISAWA CANADA INC.					
Humain:					
02139294	ADENOSCAN - 3MG/ML	adénosine	C01EB	solution injectable	
	AMBI SOME - 50MG/FIOLE	amphotéricine B	J02AA	poudre pour solution injectable	
02175991	PROGRAF - 1MG/CAP	tacrolimus	L04AA	capsule	
02175983	PROGRAF - 5MG/CAP	tacrolimus	L04AA	capsule	
02176009	PROGRAF - 5MG/ML	tacrolimus	L04AA	solution injectable	
GALDERMA CANADA INC.					
Humain:					
02148749	DIFFERIN - 1MG/G	adapalène	D10AD	gel topique	introduit non commercialisé
02231592	DIFFERIN - 1MG/G	adapalène	D10AD	crème topique	
02148757	DIFFERIN - 1MG/ML	adapalène	D10AD	solution topique	
02092832	METROGEL - 7.5MG/G	métronidazole	D06BX	gel topique	
GENETICS INSTITUTE, INC.					
Humain:					
02231018	BENEFIX - 250UNITÉ/FIOLE	facteur de coagulation IX (recombinant)	B02BD	poudre pour solution injectable	
02231019	BENEFIX - 500UNITÉ/FIOLE	facteur de coagulation IX (recombinant)	B02BD	poudre pour solution injectable	
02231020	BENEFIX - 1000UNITÉ/FIOLE	facteur de coagulation IX (recombinant)	B02BD	poudre pour solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
GLAXO WELLCOME INC.					
Humain:					
02192683	3TC - 150MG/COMPRIMÉ	lamivudine	J05AB	comprimé	
02192691	3TC - 10MG/ML	lamivudine	J05AB	solution orale	
02237820	AMERGE - 1MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de naratriptan	N02CC	comprimé	introduit(nsa)
02237821	AMERGE - 2.5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de naratriptan	N02CC	comprimé	introduit(nsa)
00828521	BECLODISK - 0.1MG/DOSE	di propionate de béclométhasone	R03BA	poudre pour inhalation	
00828548	BECLODISK - 0.2MG/DOSE	di propionate de béclométhasone	R03BA	poudre pour inhalation	
02215039	BECLOVENT - 0.1MG/CAP	di propionate de béclométhasone	R03BA	poudre pour inhalation	
02215047	BECLOVENT - 0.2MG/CAP	di propionate de béclométhasone	R03BA	poudre pour inhalation	
00886882	CEFTIN - 125MG/COMPRIMÉ	céfuroxime axétil	J01DA	comprimé	non commercialisé
00886890	CEFTIN - 250MG/COMPRIMÉ	céfuroxime axétil	J01DA	comprimé	
00886904	CEFTIN - 500MG/COMPRIMÉ	céfuroxime axétil	J01DA	comprimé	
01943049	CEFTIN - 25MG/ML	céfuroxime axétil	J01DA	poudre pour suspension orale	
02145286	CEFTIN - 250MG/SACHET	céfuroxime axétil	J01DA	poudre pour suspension orale	
01974394	CEPTAZ - 500MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01974408	CEPTAZ - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
01974416	CEPTAZ - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
01968092	CEPTAZ - 10000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
02239213	COMBIVIR 150/300	lamivudine/zidovudine	J05AB	comprimé	
02038269	EXOSURF - 67.5MG/FIOLE	palmitate de colfoscéril	R07AA	suspension endotrachéale (ampoule)	non commercialisé
01927183	EXOSURF - 108MG/FIOLE	palmitate de colfoscéril	R07AA	suspension endotrachéale (ampoule)	non commercialisé
01927175	EXOSURF - 108MG/KIT	palmitate de colfoscéril	R07AA	suspension endotrachéale (trousse)	
02230845	FLOLAN - 0.5MG/FIOLE	époprosténol sodique	B01AC	poudre pour solution injectable	
02230848	FLOLAN - 1.5MG/FIOLE	époprosténol sodique	B01AC	poudre pour solution injectable	
02230857	FLOLAN DILUANT STÉRILE	époprosténol sodique	B01AC	solution injectable	
02048043	FLOLASE - 0.05MG/DOSE	propionate de fluticasone	R01AD	atomiseur nasal	
02213583	FLOVENT - 0.025MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	aérosol pour inhalation	
02213591	FLOVENT - 0.05MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	aérosol pour inhalation	
02213621	FLOVENT - 0.05MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	non commercialisé
02213648	FLOVENT - 0.1MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	non commercialisé
02213605	FLOVENT - 0.125MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	aérosol pour inhalation	
02213613	FLOVENT - 0.25MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	aérosol pour inhalation	
02213656	FLOVENT - 0.25MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	non commercialisé
02213664	FLOVENT - 0.5MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	non commercialisé
02237244	FLOVENT DISKUS - 0.05MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	introduit
02237245	FLOVENT DISKUS - 0.1MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	introduit
02237246	FLOVENT DISKUS - 0.25MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	introduit
02237247	FLOVENT DISKUS - 0.5MG/DOSE	propionate de fluticasone	R03BA	poudre pour inhalation	introduit

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
GLAXO WELLCOME INC. (Suite)					
00640026	FORTAZ - 500MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00640034	FORTAZ - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00640042	FORTAZ - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
00791679	FORTAZ - 6000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	
02239193	HEPTOVIR - 100MG/COMPRIÉ	lami vudine	J05AB	comprimé	
02239194	HEPTOVIR - 5MG/ML	lami vudine	J05AB	solution orale	non commercialisé
02212153	IMI TREX - 50MG/COMPRIÉ	succinate de sumatriptan	N02CC	comprimé	
02212161	IMI TREX - 100MG/COMPRIÉ	succinate de sumatriptan	N02CC	comprimé	
02230418	IMI TREX - 5MG/DOSE	hémi sulfate de sumatriptan	N02CC	atomeur nasal	
02230419	IMI TREX - 10MG/DOSE	hémi sulfate de sumatriptan	N02CC	atomeur nasal	non commercialisé
02230420	IMI TREX - 20MG/DOSE	hémi sulfate de sumatriptan	N02CC	atomeur nasal	
02212188	IMI TREX - 12MG/ML	succinate de sumatriptan	N02CC	solution injectable	
02142082	LAMI CTAL - 25MG/COMPRIÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	
02142090	LAMI CTAL - 50MG/COMPRIÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	non commercialisé
02142104	LAMI CTAL - 100MG/COMPRIÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	
02142112	LAMI CTAL - 150MG/COMPRIÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	
02142120	LAMI CTAL - 200MG/COMPRIÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	non commercialisé
02142139	LAMI CTAL - 250MG/COMPRIÉ	lamotrigine	N03AX	comprimé	non commercialisé
02009358	MEPRON - 250MG/COMPRIÉ	atovaquone	P01XA	comprimé	non commercialisé
02217422	MEPRON - 150MG/ML	atovaquone	P01XA	suspension orale	
02087308	MI VACRON - 2MG/ML	chlorure de mi vacurium	M03AC	solution injectable	
02091283	NAVELBINE - 10MG/ML	tartrate de vinorelbine	L01CA	solution injectable	
02229422	NIMBEX - 2MG/ML	bésylate de cisatracurium	M03AC	solution injectable	introduit (nsa)
02229423	NIMBEX - 10MG/ML	bésylate de cisatracurium	M03AC	solution injectable	introduit (nsa)
01924656	NUROMAX - 1MG/ML	chlorure de doxacurium	M03AC	solution injectable	
02231831	PYLORID - 400MG/COMPRIÉ	citrate de bismuth de ranitidine	A02BA	comprimé	
01902660	RETROVIR - 100MG/CAP	zidovudine	J05AB	capsule	
02238699	RETROVIR - 300MG/COMPRIÉ	zidovudine	J05AB	comprimé	introduit
01902644	RETROVIR - 10MG/ML	zidovudine	J05AB	solution injectable	
01902652	RETROVIR - 10MG/ML	zidovudine	J05AB	sirop	
02136139	SEREVENT - 0.025MG/DOSE	xinafoate de salmétérol	R03AC	aérosol pour inhalation	
02136147	SEREVENT DISKHALER - 0.05MG/DOSE	xinafoate de salmétérol	R03AC	poudre pour inhalation	
02231129	SEREVENT DISKUS - 0.05MG/DOSE	xinafoate de salmétérol	R03AC	poudre pour inhalation	introduit
02230409	ULTIVA - 1MG/FIOLE	chlorhydrate de rémifentanyl	N01AH	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)
02230410	ULTIVA - 2MG/FIOLE	chlorhydrate de rémifentanyl	N01AH	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)
02230411	ULTIVA - 5MG/FIOLE	chlorhydrate de rémifentanyl	N01AH	poudre pour solution injectable	introduit (nsa)
02239130	VALTREX - 250MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de valacyclovir	J05AB	comprimé	non commercialisé
02219492	VALTREX - 500MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de valacyclovir	J05AB	comprimé	
02214997	VENTODISK - 0.2MG/DOSE	sulfate de salbutamol	R03AC	poudre pour inhalation	
02215004	VENTODISK - 0.4MG/DOSE	sulfate de salbutamol	R03AC	poudre pour inhalation	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
GLAXO WELLCOME INC. (Suite)					
02213215	VENTOLIN - 0.2MG/CAP	sulfate de salbutamol	R03AC	poudre pour inhalation	
02212323	VENTOLIN - 0.4MG/CAP	sulfate de salbutamol	R03AC	poudre pour inhalation	
02035421	VENTOLIN - 0.4MG/ML	sulfate de salbutamol	R03CC	solution orale	
02237823	WELLBUTRIN SR - 50MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bupropion	N06AX	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02237824	WELLBUTRIN SR - 100MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bupropion	N06AX	comprimé à libération progressive	introduit(nsa)
02237825	WELLBUTRIN SR - 150MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bupropion	N06AX	comprimé à libération progressive	introduit(nsa)
01959077	WELLFERON - 3000000UNITÉ/ML	interféron alpha-n1	L03AA	solution injectable	périmé
02161176	WELLFERON - 5000000UNITÉ/ML	interféron alpha-n1	L03AA	solution injectable	périmé
01959069	WELLFERON - 10000000UNITÉ/ML	interféron alpha-n1	L03AA	solution injectable	périmé
00553379	ZANTAC - 150MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé	
00641790	ZANTAC - 300MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé	
00782386	ZANTAC - 15MG/ML	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	solution orale	
00603791	ZANTAC - 25MG/ML	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	solution injectable	
00849421	ZANTAC C - 150MG/CAP	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	capsule	non commercialisé
00849448	ZANTAC C - 300MG/CAP	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	capsule	non commercialisé
02076284	ZANTAC EFFERVESCENT - 150MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé effervescent	non commercialisé
02076292	ZANTAC EFFERVESCENT - 300MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé effervescent	non commercialisé
01951831	ZANTAC EFFERVESCENT - 150MG/SACHET	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	granules effervescents	non commercialisé
01951823	ZANTAC EFFERVESCENT - 300MG/SACHET	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	granules effervescents	non commercialisé
00577227	ZINACEF - 250MG/FIOLE	céfuroxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00497843	ZINACEF - 750MG/FIOLE	céfuroxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00481890	ZINACEF - 1500MG/FIOLE	céfuroxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00890936	ZINACEF - 7500MG/FIOLE	céfuroxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
02213567	ZOFRAN - 4MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'ondansétron	A04AA	comprimé	
02213575	ZOFRAN - 8MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'ondansétron	A04AA	comprimé	
02229639	ZOFRAN - 0.8MG/ML	chlorhydrate d'ondansétron	A04AA	solution orale	
01911821	ZOFRAN - 2MG/ML	chlorhydrate d'ondansétron	A04AA	solution injectable	
00590924	ZOVI RAX - 200MG/CAP	acyclovir	J05AB	capsule	périmé
00634506	ZOVI RAX - 200MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	périmé
01911627	ZOVI RAX - 400MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	périmé
01911635	ZOVI RAX - 800MG/COMPRIMÉ	acyclovir	J05AB	comprimé	périmé
00605336	ZOVI RAX - 500MG/FIOLE	acyclovir sodique	J05AB	poudre pour solution injectable	périmé
00899321	ZOVI RAX - 1000MG/FIOLE	acyclovir sodique	J05AB	poudre pour solution injectable	périmé
00569771	ZOVI RAX - 50MG/G	acyclovir	D06BB	onguent	
02039524	ZOVI RAX - 50MG/G	acyclovir	D06BB	crème	
00886157	ZOVI RAX - 40MG/ML	acyclovir	J05AB	suspension orale	périmé
02238441	ZYBAN - 150MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bupropion	N06AX	comprimé à libération progressive	introduit

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
HOECHST MARION ROUSSEL CANADA INC.					
Humain:					
02231463	ALLEGRA - 60MG/CAP	chlorhydrate de féxofénadine	R06AX	capsule	non commercialisé
02231462	ALLEGRA - 60MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de féxofénadine	R06AX	comprimé	
02050943	ALTACE - 1.25MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	
02050951	ALTACE - 2.5MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	
02050978	ALTACE - 5MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	
02050986	ALTACE - 10MG/CAP	ramipril	C09AA	capsule	
02231378	ANZEMET - 50MG/COMPRIÉ	mésylate de dolasétron	A04AA	comprimé	
02231379	ANZEMET - 100MG/COMPRIÉ	mésylate de dolasétron	A04AA	comprimé	
02231380	ANZEMET - 20MG/ML	mésylate de dolasétron	A04AA	solution injectable	
00760439	CITRUCEL - 166.66666MG/G	méthylcellulose	A06AC	poudre	non commercialisé
00546208	CLAFORAN - 500MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00546216	CLAFORAN - 1000MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00546224	CLAFORAN - 2000MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00839248	CLAFORAN ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
00839256	CLAFORAN ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	céfotaxime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02059754	DERMATOP - 1MG/G	predni carbate		onguent	non commercialisé
02093138	NICODERM 14 - 78MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
02093146	NICODERM 21 - 114MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
02093111	NICODERM 7 - 36MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
02179725	ORELOX - 100MG/COMPRIÉ	cefepodoxime proxétil		comprimé	non commercialisé
00894869	PENTASA - 250MG/CAP	acide 5-aminosalicylique	A07EC	capsule	non commercialisé
00894877	PENTASA - 250MG/COMPRIÉ	acide 5-aminosalicylique	A07EC	comprimé	
01940384	PENTASA - 500MG/COMPRIÉ	acide 5-aminosalicylique	A07EC	comprimé	
02069539	RENEDIL - 2.5MG/COMPRIÉ	félodipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
01989618	RENEDIL - 5MG/COMPRIÉ	félodipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
01989596	RENEDIL - 10MG/COMPRIÉ	félodipine	C08CA	comprimé à libération progressive	
00619760	RYTHMODAN LA - 250MG/COMPRIÉ	disopyramide	C01BA	comprimé à libération progressive	
00590908	SELDANE - 60MG/COMPRIÉ	terfénadine	R06AX	comprimé	non commercialisé
00786624	SELDANE - 120MG/COMPRIÉ	terfénadine	R06AX	comprimé	non commercialisé
02228955	SUPREFACT DÉP6T - 6.6MG/FIOLE	acétate de buséréline	L02AE	implant injectable	
00870927	TERFÉNADINE - 60MG/COMPRIÉ	terfénadine	R06AX	comprimé	non commercialisé
	TERFÉNADINE - 120MG/COMPRIÉ	terfénadine	R06AX	comprimé	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE					
Humain:					
02162725	ANAPROX - 275MG/COMPRIÉ	naproxène sodique	M01AE	comprimé	
02162717	ANAPROX DS - 550MG/COMPRIÉ	naproxène sodique	M01AE	comprimé	
00874019	ANEXATE - 0.1MG/ML	flumazénil	V03AB	solution injectable	
00550078	BACTRIM 16/80	triméthopri me/sul faméthoxazole	J01EE	solution injectable	
00272477	BACTRIM 20/100	triméthopri me/sul faméthoxazole	J01EE	comprimé	non commercialisé
00272485	BACTRIM 8/40	triméthopri me/sul faméthoxazole	J01EE	suspension orale	
00272469	BACTRIM 80/400	triméthopri me/sul faméthoxazole	J01EE	comprimé	
00371823	BACTRIM DS 160/800	triméthopri me/sul faméthoxazole	J01EE	comprimé	
02232770	BONDRONAT - 1MG/ML	ibandronate	M05BA	solution injectable	non commercialisé
02162741	CARDENE - 20MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule	
02162733	CARDENE - 30MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule	
02143348	CARDENE - 2.5MG/ML	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	solution injectable	non commercialisé
02034514	CARDENE SR - 30MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule à libération progressive	non commercialisé
01950657	CARDENE SR - 45MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule à libération progressive	non commercialisé
01950649	CARDENE SR - 60MG/CAP	chlorhydrate de nicardipine	C08CA	capsule à libération progressive	non commercialisé
02192748	CELLCEPT - 250MG/CAP	mofétil de mycophénolate	L04AA	capsule	
02237484	CELLCEPT - 500MG/COMPRIÉ	mofétil de mycophénolate	L04AA	comprimé	introduit
02186802	CYTOVÈNE - 250MG/CAP	ganciclovir	J05AB	capsule	
02162695	CYTOVÈNE - 500MG/FIOLE	ganciclovir sodique	J05AB	poudre pour solution injectable	
02129000	DEMADEX - 5MG/COMPRIÉ	torsémi de	C03CA	comprimé	non commercialisé
02129019	DEMADEX - 10MG/COMPRIÉ	torsémi de	C03CA	comprimé	non commercialisé
02129027	DEMADEX - 20MG/COMPRIÉ	torsémi de	C03CA	comprimé	non commercialisé
02129035	DEMADEX - 100MG/COMPRIÉ	torsémi de	C03CA	comprimé	non commercialisé
02129094	DEMADEX - 10MG/ML	torsémi de	C03CA	solution injectable	non commercialisé
02231763	EUCARDIC - 3.125MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02231764	EUCARDIC - 6.25MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02231765	EUCARDIC - 12.5MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02231766	EUCARDIC - 25MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
00692719	FANSIDAR 500/25	sulfadoxine/pyriméthamine	P01BD	comprimé	
02239083	FORTOVASE - 200MG/CAP	saquinavir	J05AE	capsule	introduit
	GARDRIN - 0.035MG/CAP	enprostil	A02BB	capsule	non commercialisé
01990918	HIVID - 0.375MG/COMPRIÉ	zalcitabine	J05AB	comprimé	
01990896	HIVID - 0.75MG/COMPRIÉ	zalcitabine	J05AB	comprimé	
01909959	INHIBACE - 0.5MG/COMPRIÉ	cilazapril	C09AA	comprimé	non commercialisé
01911465	INHIBACE - 1MG/COMPRIÉ	cilazapril	C09AA	comprimé	
01911473	INHIBACE - 2.5MG/COMPRIÉ	cilazapril	C09AA	comprimé	
01911481	INHIBACE - 5MG/COMPRIÉ	cilazapril	C09AA	comprimé	
02181479	INHIBACE PLUS 5/12.5	cilazapril/hydrochlorothiazide	C09AA	comprimé	non commercialisé
02216965	INVRASE - 200MG/CAP	mésylate de saquinavir	J05AE	capsule	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE (Suite)					
00899348	MANERIX - 100MG/COMPRIÉ	mocl obémi de	N06AG	compri mé	
00899356	MANERIX - 150MG/COMPRIÉ	mocl obémi de	N06AG	compri mé	
02166747	MANERIX - 300MG/COMPRIÉ	mocl obémi de	N06AG	compri mé	
02227398	MÉGALONE - 200MG/COMPRIÉ	fl éroxaci ne	J01MA	compri mé	non commercialisé
02227401	MÉGALONE - 400MG/COMPRIÉ	fl éroxaci ne	J01MA	compri mé	non commercialisé
02227371	MÉGALONE - 4MG/ML	fl éroxaci ne	J01MA	soluti on injectable	non commercialisé
00299413	NAPROSYN - 125MG/COMPRIÉ	naproxène	M01AE	compri mé	non commercialisé
02162474	NAPROSYN - 250MG/COMPRIÉ	naproxène	M01AE	compri mé	
02162482	NAPROSYN - 375MG/COMPRIÉ	naproxène	M01AE	compri mé	
02162490	NAPROSYN - 500MG/COMPRIÉ	naproxène	M01AE	compri mé	
02162431	NAPROSYN - 25MG/ML	naproxène	M01AE	suspensi on orale	
02162458	NAPROSYN - 500MG/SUP	naproxène	M01AE	suppositoi re	
02162792	NAPROSYN E - 250MG/COMPRIÉ	naproxène	M01AE	compri mé	
02162415	NAPROSYN E - 375MG/COMPRIÉ	naproxène	M01AE	compri mé	
02162423	NAPROSYN E - 500MG/COMPRIÉ	naproxène	M01AE	compri mé	
02162466	NAPROSYN SR - 750MG/COMPRIÉ	naproxène	M01AE	compri mé à libérati on progressive	
02168871	NAPROSYN SR - 1000MG/COMPRIÉ	naproxène	M01AE	compri mé à libérati on progressive	non commercialisé
02216183	NUTROPIN - 5MG/FIOLE	somatropi ne	H01AC	poudre pour soluti on injectable	
02216191	NUTROPIN - 10MG/FIOLE	somatropi ne	H01AC	poudre pour soluti on injectable	non commercialisé
02229722	NUTROPIN AQ - 5MG/ML	somatropi ne	H01AC	soluti on injectable	
01927078	OSTAC - 400MG/CAP	cl odronate di sodi que	M05BA	capsule	
02204584	PROTROPIN - 5MG/FIOLE	somatrem	H01AC	poudre pour soluti on injectable	
02204576	PROTROPIN - 10MG/FIOLE	somatrem	H01AC	poudre pour soluti on injectable	
02233013	RETAVASE - 10.8UNITÉ/FIOLE	retepl ase	B01AD	poudre pour soluti on injectable	non commercialisé
02162687	RHINALAR - 0.25MG/ML	fl uni sol i de	R01AD	aérosol nasal	
00481823	ROCALTROL - 0.00025MG/CAP	cal ci tri ol	A11CC	capsule	
00481815	ROCALTROL - 0.0005MG/CAP	cal ci tri ol	A11CC	capsule	
00824291	ROCALTROL - 0.001MG/ML	cal ci tri ol	A11CC	soluti on orale	
00657387	ROCEPHIN - 250MG/FIOLE	ceftri axone di sodi que	J01DA	poudre pour soluti on injectable	
00657425	ROCEPHIN - 500MG/FIOLE	ceftri axone di sodi que	J01DA	poudre pour soluti on injectable	non commercialisé
00657417	ROCEPHIN - 1000MG/FIOLE	ceftri axone di sodi que	J01DA	poudre pour soluti on injectable	
00657409	ROCEPHIN - 2000MG/FIOLE	ceftri axone di sodi que	J01DA	poudre pour soluti on injectable	
00851957	ROCEPHIN - 10000MG/FIOLE	ceftri axone di sodi que	J01DA	poudre pour soluti on injectable	
00894699	ROCEPHIN ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	ceftri axone di sodi que	J01DA	poudre pour soluti on injectable	
00894702	ROCEPHIN ADD-VANTAGE - 2000MG/FIOLE	ceftri axone di sodi que	J01DA	poudre pour soluti on injectable	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
HOFFMANN-LA ROCHE LTÉE (Suite)					
01911988	ROFERON-A - 3000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02217015	ROFERON-A - 3000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	
02217023	ROFERON-A - 4500000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	
02217031	ROFERON-A - 6000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	
01911996	ROFERON-A - 9000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02217058	ROFERON-A - 9000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	
00812471	ROFERON-A - 18000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01912003	ROFERON-A - 18000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02217066	ROFERON-A - 18000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	
00891002	ROFERON-A - 36000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2a	L03AA	solution injectable	non commercialisé
02235914	TASMAR - 100MG/COMPRIÉ	tolcapone	N04BX	comprimé	
02235921	TASMAR - 200MG/COMPRIÉ	tolcapone	N04BX	comprimé	
01911767	TICLID - 125MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de ticlopidine	B01AC	comprimé	non commercialisé
02162776	TICLID - 250MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de ticlopidine	B01AC	comprimé	
02162660	TORADOL - 10MG/COMPRIÉ	trométhamine de kétorolac	M01AB	comprimé	
00884499	TORADOL - 5MG/ML	trométhamine de kétorolac	S01BC	solution ophtalmique	non commercialisé
02162644	TORADOL - 10MG/ML	trométhamine de kétorolac	M01AB	solution injectable	
01908499	TORADOL - 15MG/ML	trométhamine de kétorolac	M01AB	solution injectable	non commercialisé
02162652	TORADOL - 30MG/ML	trométhamine de kétorolac	M01AB	solution injectable	
00784516	VERSED - 1MG/ML	chlorhydrate de midazolam	N05CD	solution injectable	
00766011	VERSED - 5MG/ML	chlorhydrate de midazolam	N05CD	solution injectable	
02238453	XELODA - 150MG/COMPRIÉ	capecitabine	L01BC	comprimé	introduit(nsa)
02238454	XELODA - 500MG/COMPRIÉ	capecitabine	L01BC	comprimé	introduit(nsa)
Vétérinaire:					
	AUREO S-700 - 154000MG/KG	chlorhydrate de chlortétracycline/sulfaméthazine		poudre orale	non commercialisé
02230809	AUREO S-700G - 154000MG/KG	chlorhydrate de chlortétracycline/sulfaméthazine		additifs alimentaires pré-mélangés	
02230721	AUREO SP250 G	chl. de chlortétracycline/sulfaméthazine/pénicilline G proc.		additifs alimentaires pré-mélangés	
	AUREOMIX 500G	chl. de chlortétracycline/sulfaméthazine/pénicilline G proc.		additifs alimentaires pré-mélangés	non commercialisé
02230722	AUREOMIX 625G	chl. de chlortétracycline/sulfaméthazine/pénicilline G proc.		additifs alimentaires pré-mélangés	
02230724	AUREOMYCIN 100G - 220000MG/KG	chlorhydrate de chlortétracycline		additifs alimentaires pré-mélangés	
02230723	AUREOMYCIN 50G - 110000MG/KG	chlorhydrate de chlortétracycline		additifs alimentaires pré-mélangés	
02230778	CYGRO - 10000MG/KG	maduramicine d'ammonium		poudre orale	
ICN CANADA LTÉE					
Humain:					
00704008	VIRAZOLE - 6000MG/FIOLE	ribavirine	J05AB	poudre pour inhalation	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
JANSSEN-ORTHO INC.					
Humain:					
00755818	ALFENTA - 0.5MG/ML	chlorhydrate d'alfentanil	N01AH	solution injectable	périmé
01937383	DURAGESIC - 2.5MG/TIMBRE	fentanyl	N02AB	timbre transdermique	
01937391	DURAGESIC - 5MG/TIMBRE	fentanyl	N02AB	timbre transdermique	
01937405	DURAGESIC - 7.5MG/TIMBRE	fentanyl	N02AB	timbre transdermique	
01937413	DURAGESIC - 10MG/TIMBRE	fentanyl	N02AB	timbre transdermique	
00590665	DURALITH - 300MG/COMPRIÉ	carbonate de lithium	N05AN	comprimé à libération progressive	
02126575	EPREX - 200UNITÉ/ML	époétin alfa	B03XA	solution injectable	
02126583	EPREX - 400UNITÉ/ML	époétin alfa	B03XA	solution injectable	non commercialisé
02126591	EPREX - 1000UNITÉ/ML	époétin alfa	B03XA	solution injectable	non commercialisé
02206072	EPREX - 2000UNITÉ/ML	époétin alfa	B03XA	solution injectable	
02231583	EPREX - 1000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	
02231584	EPREX - 2000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	
02231585	EPREX - 3000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	
02231586	EPREX - 4000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	
02231587	EPREX - 10000UNITÉ/SERINGUE	époétin alfa	B03XA	solution injectable	
01968424	FLOXIN - 200MG/COMPRIÉ	ofloxacin	J01MA	comprimé	
01968416	FLOXIN - 300MG/COMPRIÉ	ofloxacin	J01MA	comprimé	
01968408	FLOXIN - 400MG/COMPRIÉ	ofloxacin	J01MA	comprimé	
02049430	FLOXIN - 4MG/ML	ofloxacin	J01MA	solution injectable	non commercialisé
02049414	FLOXIN - 20MG/ML	ofloxacin	J01MA	solution injectable	non commercialisé
02049422	FLOXIN - 40MG/ML	ofloxacin	J01MA	solution injectable	non commercialisé
02022117	LEUSTATIN - 1MG/ML	cladribine	L01BB	solution injectable	
02236841	LEVAQUIN - 250MG/COMPRIÉ	levofloxacin	J01MA	comprimé	introduit(nsa)
02236842	LEVAQUIN - 500MG/COMPRIÉ	levofloxacin	J01MA	comprimé	introduit(nsa)
02236839	LEVAQUIN - 5MG/ML	levofloxacin	J01MA	solution injectable	introduit(nsa)
02236840	LEVAQUIN - 25MG/ML	levofloxacin	J01MA	solution injectable	introduit(nsa)
02020017	LIVOSTIN - 0.5MG/ML	chlorhydrate de lévocabastine	R01AC	suspension nasale	
02238592	MUSE - 0.125MG/SUP	alprostadi	G04BE	micro-suppositoire urétrale	non commercialisé
02238593	MUSE - 0.25MG/SUP	alprostadi	G04BE	micro-suppositoire urétrale	introduit
02238594	MUSE - 0.5MG/SUP	alprostadi	G04BE	micro-suppositoire urétrale	introduit
02238595	MUSE - 1MG/SUP	alprostadi	G04BE	micro-suppositoire urétrale	introduit
00633836	NIZORAL - 200MG/COMPRIÉ	kétoconazole	J02AB	comprimé	périmé
00703974	NIZORAL - 20MG/G	kétoconazole	D01AC	crème	périmé
00788813	NIZORAL - 20MG/ML	kétoconazole	J02AB	suspension orale	périmé
00602957	ORTHO 7/7/7 .5-.75-1/.035	norethi ndrone/éthi nyl oestradi ol	G03AB	comprimé	
00602965	ORTHO 7/7/7 .5-.75-1/.035	norethi ndrone/éthi nyl oestradi ol	G03AB	comprimé	
02015978	ORTHOCLONE-OKT3 - 1MG/ML	maromnab-CD3	L04AA	solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
JANSSEN-ORTHO INC. (Suite)					
00836311	PREPULSID - 5MG/COMPRIÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	
00836338	PREPULSID - 10MG/COMPRIÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	
02054817	PREPULSID - 20MG/COMPRIÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	
00836354	PREPULSID - 1MG/ML	monohydrate de cisapride	A03FA	suspension orale	
02236435	PREPULSID QS - 5MG/COMPRIÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	non commercialisé
02236441	PREPULSID QS - 10MG/COMPRIÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	non commercialisé
02236443	PREPULSID QS - 20MG/COMPRIÉ	monohydrate de cisapride	A03FA	comprimé	non commercialisé
02239405	REGRANEX - 0.1MG/G	bécaplérmine		gel topique	non commercialisé
02052407	RENOVA - 0.5MG/G	trétinoïne	D10AD	crème	
02025280	RISPERDAL - 1MG/COMPRIÉ	rispéridone	N05AX	comprimé	
02025299	RISPERDAL - 2MG/COMPRIÉ	rispéridone	N05AX	comprimé	
02025302	RISPERDAL - 3MG/COMPRIÉ	rispéridone	N05AX	comprimé	
02025310	RISPERDAL - 4MG/COMPRIÉ	rispéridone	N05AX	comprimé	
02236950	RISPERDAL - 1MG/ML	rispéridone	N05AX	solution orale	introduit
02047454	SPORANOX - 100MG/CAP	itraconazole	J02AC	capsule	
02231347	SPORANOX - 10MG/ML	itraconazole	J02AC	solution orale	non commercialisé
01934155	TERAZOL 3 - 8MG/G	terconazole	G01AG	crème vaginale	périmé
00894710	TERAZOL 3 - 80MG/SUP	terconazole	G01AG	suppositoire vaginal	périmé
02130874	TERAZOL 3 DUALPAK	terconazole	G01AG	crème et suppositoire vaginaux	périmé
00894729	TERAZOL 7 - 4MG/G	terconazole	G01AG	crème vaginale	périmé
00484938	TOLECTIN - 400MG/CAP	tolmétique sodique	M01AB	capsule	
00364126	TOLECTIN - 200MG/COMPRIÉ	tolmétique sodique	M01AB	comprimé	
00632740	TOLECTIN - 600MG/COMPRIÉ	tolmétique sodique	M01AB	comprimé	
02230893	TOPAMAX - 25MG/COMPRIÉ	topiramate	N03AX	comprimé	
02230894	TOPAMAX - 100MG/COMPRIÉ	topiramate	N03AX	comprimé	
02230896	TOPAMAX - 200MG/COMPRIÉ	topiramate	N03AX	comprimé	
02028700	TRI-CYCLEN .18-.215-.25/.035	norgestimate/éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	
02029421	TRI-CYCLEN .18-.215-.25/.035	norgestimate/éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	
Vétérinaire:					
00788724	APPERTEX - 2.5MG/COMPRIÉ	clazuril		comprimé	non commercialisé
JOHNSON & JOHNSON-MERCK					
Humain:					
02182912	HISMANAL - 10MG/COMPRIÉ	astémizole	R06AX	comprimé	non commercialisé
02185911	PEPCID AC - 10MG/COMPRIÉ	famotidine	A02BA	comprimé à croquer	
02185938	PEPCID AC - 10MG/COMPRIÉ	famotidine	A02BA	comprimé	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
JOUVEINAL INC.					
Humain:					
	CERICLAMINE - 100MG/CAP	cériclamine		capsule	non commercialisé
	CERICLAMINE - 150MG/CAP	cériclamine		capsule	non commercialisé
KNOLL PHARMA INC.					
Humain:					
02184435	KADIAN - 20MG/CAP	sulfate de morphine	N02AA	capsule à libération progressive	introduit
02184443	KADIAN - 50MG/CAP	sulfate de morphine	N02AA	capsule à libération progressive	introduit
02184451	KADIAN - 100MG/CAP	sulfate de morphine	N02AA	capsule à libération progressive	introduit
02231457	MAVIK - 0.5MG/CAP	trandolapril	C09AA	capsule	introduit
02231459	MAVIK - 1MG/CAP	trandolapril	C09AA	capsule	introduit(nsa)
02231460	MAVIK - 2MG/CAP	trandolapril	C09AA	capsule	introduit(nsa)
LEO LABORATORIES CANADA LTD.					
Humain:					
01976133	DOVONEX - 0.05MG/G	calcipotriol	D05AX	onguent	
02150956	DOVONEX - 0.05MG/G	calcipotriol	D05AX	crème	
02194341	DOVONEX - 0.05MG/ML	calcipotriol	D05AX	solution capillaire	
02167840	INNOHEP - 10000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	
02229755	INNOHEP - 10000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	
02167859	INNOHEP - 11700UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	non commercialisé
02229515	INNOHEP - 20000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	
02231478	INNOHEP - 20000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	
00474517	ONE-ALPHA - 0.00025MG/CAP	alfacalcidol	A11CC	capsule	
00474525	ONE-ALPHA - 0.001MG/CAP	alfacalcidol	A11CC	capsule	
00759546	ONE-ALPHA - 0.0002MG/ML	alfacalcidol	A11CC	solution orale	
Vétérinaire:					
02231118	FUCITHALMIC VET - 10MG/G	acide fusidique		solution topique	non commercialisé
LIGAND PHARMACEUTICALS INC.					
Humain:					
02020033	PHOTOFRIN - 15MG/FIOLE	porfimer sodique	L01XX	poudre pour solution injectable	
02019876	PHOTOFRIN - 75MG/FIOLE	porfimer sodique	L01XX	poudre pour solution injectable	
02130181	PROLEUKIN - 22000000UNITÉ/FIOLE	aldesleukin	L03AA	poudre pour solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
LIPOSOME COMPANY, INC. (THE)					
Humain: 02231590	ABELCET - 5MG/ML	complexe lipide d'amphotéricine B	J02AA	poudre pour solution injectable	
MALLINCKRODT MEDICAL INC.					
Humain: 01900838	99MTC TECHNESCAN MAG3 UD PÉD. OPTIRAY 160 - 339MG/ML	technetium Tc-99m mertiatide	V09CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01900846	99MTC TECHNESCAN MAG3 UD RÉG. OPTIRAY 240 - 509MG/ML	technetium Tc-99m mertiatide	V09CA	poudre pour solution injectable	
02034492	OPTIRAY 300 - 636MG/ML	ioversol	V08AB	solution injectable	non commercialisé
01900854	OPTIRAY 320 - 678MG/ML	ioversol	V08AB	solution injectable	
02034484	OPTIRAY 350 - 742MG/ML	ioversol	V08AB	solution injectable	non commercialisé
	TECHNESCAN MAG3	technetium Tc-99m mertiatide	V09CA	poudre pour solution injectable	
MALLINCKRODT VETERINARY					
Vétérinaire: 01950576	CLINACOX - 5000MG/KG	diclazuril		additifs alimentaires pré-mélangés	non commercialisé
MEDICIS CANADA LTD. /LTÉE					
Humain: 02142147	ZONALON - 50MG/G	chlorhydrate de doxépine	D04AA	crème	
00740306	ZOSTRIX - 0.25MG/G	capsaïcine	M02AB	crème	
02004240	ZOSTRIX-HP - 0.75MG/G	capsaïcine	M02AB	crème	
MERCK FROSST CANADA & CIE					
Humain: 02182815	COZAAR - 25MG/COMPRIMÉ	losartan potassique	C09CA	comprimé	
02182874	COZAAR - 50MG/COMPRIMÉ	losartan potassique	C09CA	comprimé	
02182882	COZAAR - 100MG/COMPRIMÉ	losartan potassique	C09CA	comprimé	introduit
02229153	CRIXIVAN - 100MG/CAP	sulfate d'indinavir	J05AE	capsule	non commercialisé
02229161	CRIXIVAN - 200MG/CAP	sulfate d'indinavir	J05AE	capsule	
02229188	CRIXIVAN - 300MG/CAP	sulfate d'indinavir	J05AE	capsule	non commercialisé
02229196	CRIXIVAN - 400MG/CAP	sulfate d'indinavir	J05AE	capsule	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
MERCK FROSST CANADA & CIE (Suite)					
00587699	DOLOBID - 250MG/COMPRIMÉ	di fl uni sal	N02BA	comprimé	non commercialisé
00576131	DOLOBID - 500MG/COMPRIMÉ	di fl uni sal	N02BA	comprimé	
02233055	FOSAMAX - 5MG/COMPRIMÉ	al endronate sodi que	M05BA	comprimé	
02201011	FOSAMAX - 10MG/COMPRIMÉ	al endronate sodi que	M05BA	comprimé	
02201038	FOSAMAX - 40MG/COMPRIMÉ	al endronate sodi que	M05BA	comprimé	
00568368	HEPTAVAX- B	vaccin - hépatite B	J07BC	suspension injectable	périmé
02230047	HYZAAR 50/12.5	losartan potassi que/hydrochl orothi azi de	C09DA	comprimé	
00463248	INDOCID-SR - 75MG/CAP	indométhacine	M01AB	capsule à libération progressive	
00466085	M-M-R II	vaccin - rougeol eux/ourli en/rubéol eux	J07BD	suspension injectable	périmé
00893668	MEFOXIN ADD- VANTAGE - 1000MG/FIOLE	céfoxitine sodi que	J01DA	poudre pour solution injectable	
00893676	MEFOXIN ADD- VANTAGE - 2000MG/FIOLE	céfoxitine sodi que	J01DA	poudre pour solution injectable	
00795844	MEVACOR - 10MG/COMPRIMÉ	lovastatine	C10AA	comprimé	non commercialisé
00795860	MEVACOR - 20MG/COMPRIMÉ	lovastatine	C10AA	comprimé	
00795852	MEVACOR - 40MG/COMPRIMÉ	lovastatine	C10AA	comprimé	
00643025	NOROXIN - 400MG/COMPRIMÉ	norfloxacine	J01MA	comprimé	
01908294	NOROXIN - 3MG/ML	norfloxacine	S01AX	solution ophtalmique	
01942948	PEVAXHIB	vaccin - Hemophilus influenzae B	J07AG	suspension injectable	
00710121	PEPCID - 20MG/COMPRIMÉ	famotidine	A02BA	comprimé	
00710113	PEPCID - 40MG/COMPRIMÉ	famotidine	A02BA	comprimé	
00728101	PEPCID - 8MG/ML	famotidine	A02BA	suspension orale	non commercialisé
00728128	PEPCID - 10MG/ML	famotidine	A02BA	solution injectable	
00431648	PNEUMOVAX 23	vaccin - polyvalent pneumococci que	J07AL	suspension injectable	périmé
00717274	PRIMAXIN 250/250	imi penem/cil astatine sodi que	J01DH	poudre pour solution injectable	
01911430	PRIMAXIN 250/250 ADD- VANTAGE	imi penem/cil astatine sodi que	J01DH	poudre pour solution injectable	
00717282	PRIMAXIN 500/500	imi penem/cil astatine sodi que	J01DH	poudre pour solution injectable	
01911449	PRIMAXIN 500/500 ADD- VANTAGE	imi penem/cil astatine sodi que	J01DH	poudre pour solution injectable	
00890952	PRIMAXIN IM 500/500	imi penem/cil astatine sodi que	J01DH	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00893684	PRIMAXIN IM 750/750	imi penem/cil astatine sodi que	J01DH	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00839388	PRINIVIL - 5MG/COMPRIMÉ	lisi nopril	C09AA	comprimé	
00839396	PRINIVIL - 10MG/COMPRIMÉ	lisi nopril	C09AA	comprimé	
00839418	PRINIVIL - 20MG/COMPRIMÉ	lisi nopril	C09AA	comprimé	
00839426	PRINIVIL - 40MG/COMPRIMÉ	lisi nopril	C09AA	comprimé	non commercialisé
00839434	PRINIVIL - 80MG/COMPRIMÉ	lisi nopril	C09AA	comprimé	non commercialisé
02108194	PRINZIDE 10/12.5	lisi nopril /hydrochl orothi azi de	C09BA	comprimé	
00884413	PRINZIDE 20/12.5	lisi nopril /hydrochl orothi azi de	C09BA	comprimé	
00884421	PRINZIDE 20/25	lisi nopril /hydrochl orothi azi de	C09BA	comprimé	
02238213	PROPECIA - 1MG/COMPRIMÉ	fi nastéri de	G04CB	comprimé	introduit
02010909	PROSCAR - 5MG/COMPRIMÉ	fi nastéri de	G04CB	comprimé	
00749486	RECOMBIVAX HB - 0.01MG/ML	vaccin - hépatite B(rDNA)	J07BC	suspension injectable	
01934023	RECOMBIVAX HB - 0.04MG/ML	vaccin - hépatite B(rDNA)	J07BC	suspension injectable	
02238216	SINGULAIR - 5MG/COMPRIMÉ	montél ukast sodi que	R03DC	comprimé à croquer	
02238217	SINGULAIR - 10MG/COMPRIMÉ	montél ukast sodi que	R03DC	comprimé	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
MERCK FROSST CANADA & CIE (Suite)					
02171880	TIMOPTIC XE - 2.5MG/ML	maléate de timolol	S01ED	gel ophtalmique	
02171899	TIMOPTIC XE - 5MG/ML	maléate de timolol	S01ED	gel ophtalmique	
02216205	TRUSOPT - 20MG/ML	chlorhydrate de dorzolamide	S01EC	solution ophtalmique	
02229702	VAQTA - 50UNITÉ/ML	vaccin - hépatite A (inactivé)	J07BC	suspension injectable	
00657298	VASERETIC 10/25	maléate d'énalapril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
00851795	VASOTEC - 2.5MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	
00708879	VASOTEC - 5MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	
00670901	VASOTEC - 10MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	
00670928	VASOTEC - 20MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	
00708887	VASOTEC - 40MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril	C09AA	comprimé	non commercialisé
01923846	VASOTEC I.V. - 1.25MG/ML	énalaprilat	C09AA	solution injectable	
00884324	ZOCOR - 5MG/COMPRIMÉ	simvastatine	C10AA	comprimé	
00884332	ZOCOR - 10MG/COMPRIMÉ	simvastatine	C10AA	comprimé	
00884340	ZOCOR - 20MG/COMPRIMÉ	simvastatine	C10AA	comprimé	
00884359	ZOCOR - 40MG/COMPRIMÉ	simvastatine	C10AA	comprimé	
MERIAL CANADA INC.					
Vétérinaire:					
02060531	ENACARD - 1MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
02060558	ENACARD - 2.5MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
02060566	ENACARD - 5MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
02060574	ENACARD - 10MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
02060582	ENACARD - 20MG/COMPRIMÉ	maléate d'énalapril		comprimé	
00594431	EQVALAN - 18.6916MG/G	ivermectine		pâte orale	
00717150	EQVALAN - 10MG/ML	ivermectine		solution orale	
00651966	HEARTGARD 30 - 0.068MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00651982	HEARTGARD 30 - 0.136MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00651990	HEARTGARD 30 - 0.272MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00812315	HEARTGARD 30 CHEW - 0.068MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00812323	HEARTGARD 30 CHEW - 0.136MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
00870064	HEARTGARD 30 CHEW - 0.272MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	
02216604	HEARTGARD 30 FX - 0.055MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	non commercialisé
02216612	HEARTGARD 30 FX - 0.165MG/COMPRIMÉ	ivermectine		comprimé	non commercialisé
01909975	HEARTGARD 30 PLUS 0.068/57	ivermectine/pamoate de pyrantel		comprimé	
01909983	HEARTGARD 30 PLUS 0.136/114	ivermectine/pamoate de pyrantel		comprimé	
01909991	HEARTGARD 30 PLUS 0.272/227	ivermectine/pamoate de pyrantel		comprimé	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
MERCK FROSST CANADA & CIE (Suite)					
00622125	IVOMEK - 0.83MG/ML	ivermectine		suspension injectable	
00630470	IVOMEK - 10MG/ML	ivermectine		suspension injectable	
00583340	IVOMEK - 10MG/ML	ivermectine		suspension injectable	non commercialisé
00761842	IVOMEK POUR-ON - 5MG/ML	ivermectine		solution topique	
01913085	IVOMEK - 6000MG/KG	ivermectine		poudre orale	
01926950	IVOMEK SR - 1720MG/BOLUS	ivermectine		bolus à libération progressive	
McNEIL, PRODUITS AUX CONSOMMATEURS					
Humain:					
02236894	CHILDREN'S MOTRIN - 20MG/ML	ibuprofène	M01AE	suspension orale	introduit
02238626	CHILDREN'S MOTRIN - 40MG/ML	ibuprofène	M01AE	suspension orale	introduit
	HISMANAL - 1MG/ML	astémizole	R06AX	suspension orale	non commercialisé
02184656	HISMANAL - 2MG/ML	astémizole	R06AX	suspension orale	non commercialisé
02237297	IMDIUM AVANCÉ 2/125	chlorhydrate de l'opéramide/siméthicone	A07DA	comprimé à croquer	introduit
02230542	IMDIUM QD - 2MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de l'opéramide	A07DA	comprimé	
02132575	MEDI-PREN - 20MG/ML	ibuprofène	M01AE	suspension orale	non commercialisé
02182920	NIZORAL - 20MG/ML	kétoconazole	D11AC	shampooing	périmé
NEXSTAR PHARMACEUTICALS INC.					
Humain:					
02218046	DAUNOXOME - 50MG/FIOLE	daunorubicine, liposomale	L01DB	poudre pour solution injectable	
NOVARTIS ANIMAL HEALTH CANADA INC.					
Vétérinaire:					
02220563	FORTEKOR - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bénazépril		comprimé	
02220555	FORTEKOR - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de bénazépril		comprimé	
00846422	INTERCEPTOR - 2.3MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
00846430	INTERCEPTOR - 5.75MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
00846449	INTERCEPTOR - 11.5MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
00846457	INTERCEPTOR - 23MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
02016710	INTERCEPTOR CHEW - 2.3MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
02016699	INTERCEPTOR CHEW - 5.75MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
02016702	INTERCEPTOR CHEW - 11.5MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé
02016729	INTERCEPTOR CHEW - 23MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
NOVARTIS ANIMAL HEALTH CANADA INC. (Suite)					
02141434	INTERCEPTOR FLAVOUR - 2.3MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	
02141426	INTERCEPTOR FLAVOUR - 5.75MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	
02141418	INTERCEPTOR FLAVOUR - 11.5MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	
02141396	INTERCEPTOR FLAVOUR - 23MG/COMPRIMÉ	oxime de milbémycine		comprimé	
02087332	PROGRAM - 45MG/COMPRIMÉ	lufenuron		comprimé	
02087340	PROGRAM - 90MG/COMPRIMÉ	lufenuron		comprimé	
02087359	PROGRAM - 204.9MG/COMPRIMÉ	lufenuron		comprimé	
02087367	PROGRAM - 409.8MG/COMPRIMÉ	lufenuron		comprimé	
02057832	PROGRAM - 133MG/UNITÉ	lufenuron		suspension orale	
02192632	PROGRAM - 266MG/UNITÉ	lufenuron		suspension orale	
02237517	PROGRAM 40 FÉLINE - 40MG/SERINGUE	lufenuron		suspension injectable	introduit
02237516	PROGRAM 80 FÉLINE - 80MG/SERINGUE	lufenuron		suspension injectable	introduit
02229547	SENTINEL 115/5.75	lufenuron/oxime de milbémycine		comprimé	
02229548	SENTINEL 230/11.5	lufenuron/oxime de milbémycine		comprimé	
02229551	SENTINEL 46/2.3	lufenuron/oxime de milbémycine		comprimé	
02229549	SENTINEL 460/23	lufenuron/oxime de milbémycine		comprimé	
NOVARTIS CONSUMER HEALTH CANADA INC.					
Humain:					
02018411	CORSYM 7.5/0.8	phénylpropanolamine/chlorphéniramine polistirex	R01BA	suspension orale à libération lente	non commercialisé
01943065	HABITROL 14 - 35MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
01943073	HABITROL 21 - 52.5MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
01943057	HABITROL 7 - 17.5MG/TIMBRE	nicotine	N07BA	timbre transdermique	
00667285	LIPACTIN - 5MG/G	héparine sodique/sulfate de zinc	D11AX	gel	
02162326	MAALOX HRF	composé antacide-alginate	A02EA	comprimé	
02162318	MAALOX HRF	composé antacide-alginate	A02EA	suspension orale	
00651184	PROBAX - 20MG/G	propolis	D02AX	onguent	non commercialisé
02162253	PRODIEM PLUS 542/124	psyllium/senné	A06AC	granules oraux	
02162245	PRODIEM SIMPLE - 672MG/G	psyllium	A06AC	granules oraux	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
NOVARTIS PHARMA CANADA INC.					
Humain:					
02059762	ARELIA - 30MG/FIOLE	pamidronate disodique	M05BA	poudre pour solution injectable	
02059770	ARELIA - 60MG/FIOLE	pamidronate disodique	M05BA	poudre pour solution injectable	
02059789	ARELIA - 90MG/FIOLE	pamidronate disodique	M05BA	poudre pour solution injectable	
02236808	DIOVAN - 80MG/CAP	valsartan	C09CA	capsule	
02236809	DIOVAN - 160MG/CAP	valsartan	C09CA	capsule	
01968130	DYNACIRC - 1.25MG/CAP	isradipine		capsule	périmé
00872385	DYNACIRC - 2.5MG/CAP	isradipine		capsule	périmé
00872393	DYNACIRC - 5MG/CAP	isradipine		capsule	périmé
02108186	ESTRACOMB .05/.05-.25	estradiol 17β/estradiol 17β & acétate de norethindrone	G03FA	timbre transdermique	
00756792	ESTRADERM 100 - 8MG/TIMBRE	estradiol 17β	G03CA	timbre transdermique	
00756849	ESTRADERM 25 - 2MG/TIMBRE	estradiol 17β	G03CA	timbre transdermique	
00756857	ESTRADERM 50 - 4MG/TIMBRE	estradiol 17β	G03CA	timbre transdermique	
02231384	FEMARA - 2.5MG/COMPRIÉ	létrazole	L02BG	comprimé	
02230898	FORADIL - 0.012MG/DOSE	fumarate de formotérol	R03AC	poudre pour inhalation	
02031108	LAMASIL - 125MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de terbinafine	D01BA	comprimé	non commercialisé
02031116	LAMASIL - 250MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de terbinafine	D01BA	comprimé	
02031094	LAMASIL - 10MG/G	chlorhydrate de terbinafine	D01AE	crème	
02238703	LAMASIL - 10MG/ML	chlorhydrate de terbinafine	D01AE	atomeuseur topique	non commercialisé
02128209	LENTARON - 250MG/FIOLE	formestane	L02BG	poudre pour solution injectable	
02061562	LESCOL - 20MG/CAP	fluvastatine sodique	C10AA	capsule	
02061570	LESCOL - 40MG/CAP	fluvastatine sodique	C10AA	capsule	
00885835	LOTENSIN - 5MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de bénazépril	C09AA	comprimé	
00885843	LOTENSIN - 10MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de bénazépril	C09AA	comprimé	
00885851	LOTENSIN - 20MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de bénazépril	C09AA	comprimé	
02162873	LOTENSIN-HCT 10/12.5	chlorhydrate de bénazépril/hydrochlorothiazide		comprimé	non commercialisé
02162881	LOTENSIN-HCT 20/25	chlorhydrate de bénazépril/hydrochlorothiazide		comprimé	non commercialisé
02162865	LOTENSIN-HCT 5/6.25	chlorhydrate de bénazépril/hydrochlorothiazide		comprimé	non commercialisé
01990926	MIACALCIN - 50UNITÉ/ML	calcitonine de saumon	V03AG	solution injectable	non commercialisé
01992880	MIACALCIN - 100UNITÉ/ML	calcitonine de saumon	V03AG	solution injectable	non commercialisé
02228947	MIGRANAL - 4MG/ML	mésylate de dihydroergotamine	N02CA	aérosol nasal	
02150689	NÉORAL - 25MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
02150662	NÉORAL - 50MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
02150670	NÉORAL - 100MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
02150697	NÉORAL - 100MG/ML	cyclosporine	L04AA	solution orale	
02237671	NÉORAL - 10MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	introduit
02223740	NORPROLAC - 0.025MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de quinolone		comprimé	non commercialisé
02223759	NORPROLAC - 0.05MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de quinolone		comprimé	non commercialisé
02223767	NORPROLAC - 0.075MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de quinolone		comprimé	non commercialisé
02223775	NORPROLAC - 0.15MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de quinolone		comprimé	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
NOVARTIS PHARMA CANADA INC. (Suite)					
02229854	RESTORIL - 7.5MG/CAP	témazépam	N05CD	capsule	non commercialisé
00755591	SANDIMMUNE - 25MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
01907182	SANDIMMUNE - 50MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
00755605	SANDIMMUNE - 100MG/CAP	cyclosporine	L04AA	capsule	
00593257	SANDIMMUNE - 50MG/ML	cyclosporine	L04AA	solution injectable	
00593249	SANDIMMUNE - 100MG/ML	cyclosporine	L04AA	solution orale	
00839191	SANDOSTATIN - 0.05MG/ML	octréotide	H01CB	solution injectable	
00839205	SANDOSTATIN - 0.1MG/ML	octréotide	H01CB	solution injectable	
02049392	SANDOSTATIN - 0.2MG/ML	octréotide	H01CB	solution injectable	
00839213	SANDOSTATIN - 0.5MG/ML	octréotide	H01CB	solution injectable	
02239323	SANDOSTATIN LAR - 10MG/FIOLE	octréotide	H01CB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02239324	SANDOSTATIN LAR - 20MG/FIOLE	octréotide	H01CB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02239325	SANDOSTATIN LAR - 30MG/FIOLE	octréotide	H01CB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00584223	TRANSDERM-NITRO 0.2 - 25MG/TIMBRE	ni troglycérine	C01DA	timbre transdermique	
00852384	TRANSDERM-NITRO 0.4 - 50MG/TIMBRE	ni troglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02046156	TRANSDERM-NITRO 0.6 - 75MG/TIMBRE	ni troglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02046164	TRANSDERM-NITRO 0.8 - 100MG/TIMBRE	ni troglycérine	C01DA	timbre transdermique	
00568627	VISKAZIDE 10/25	pi ndol ol /hydrochl orothi azi de	C07BA	comprimé	
00568635	VISKAZIDE 10/50	pi ndol ol /hydrochl orothi azi de	C07BA	comprimé	
02204444	VIVELLE 100 - 8.66MG/TIMBRE	estradi ol 17β	G03CA	timbre transdermique	
02204401	VIVELLE 37.5 - 3.28MG/TIMBRE	estradi ol 17β	G03CA	timbre transdermique	
02204428	VIVELLE 50 - 4.33MG/TIMBRE	estradi ol 17β	G03CA	timbre transdermique	
02204436	VIVELLE 75 - 6.56MG/TIMBRE	estradi ol 17β	G03CA	timbre transdermique	
NOVO NORDISK CANADA INC.					
Humain:					
01986813	INSULATARD NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine semi-synthétique	A10AC	suspension injectable	non commercialisé
02056682	LOGIPARIN - 10000UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	non commercialisé
02056690	LOGIPARIN - 11700UNITÉ/ML	tinzaparine sodique	B01AB	suspension injectable	non commercialisé
01985973	MIXTARD 15/85 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine semi-synthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
01986821	MIXTARD 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine semi-synthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
01985965	MIXTARD 50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine semi-synthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024292	NOVOLIN GE 10/90 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02024306	NOVOLIN GE 20/80 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02024217	NOVOLIN GE 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02025248	NOVOLIN GE 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02024314	NOVOLIN GE 40/60 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	
02024322	NOVOLIN GE 50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
NOVO NORDISK CANADA INC. (Suite)					
02024241	NOVOLIN GE LENTE - 100UNITÉ/ML	insuline (lente) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
02024225	NOVOLIN GE NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
02024268	NOVOLIN GE NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	
02024233	NOVOLIN GE TORONTO - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	suspension injectable	
02024284	NOVOLIN GE TORONTO - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	suspension injectable	
02024276	NOVOLIN GE ULTRALENTE - 100UNITÉ/ML	insuline (ultralente) humaine biosynthétique	A10AD	suspension injectable	
01988700	NOVOLINSET 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine semi-synthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024411	NOVOLINSET GE 10/90 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024438	NOVOLINSET GE 20/80 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024446	NOVOLINSET GE 30/70 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024454	NOVOLINSET GE 40/60 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02025264	NOVOLINSET GE 50/50 - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière/isophane) humaine biosynthétique	A10AE	suspension injectable	non commercialisé
02024403	NOVOLINSET GE NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine biosynthétique	A10AC	suspension injectable	non commercialisé
02025256	NOVOLINSET GE TORONTO - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine biosynthétique	A10AB	suspension injectable	non commercialisé
01986090	NOVOLINSET NPH - 100UNITÉ/ML	insuline (isophane) humaine semi-synthétique	A10AC	suspension injectable	non commercialisé
01927477	NOVOLINSET TORONTO - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine semi-synthétique	A10AB	suspension injectable	non commercialisé
01986805	VELOSULIN HUMAINE - 100UNITÉ/ML	insuline (régulière) humaine semi-synthétique	A10AB	suspension injectable	non commercialisé
NYCOMED AMERSHAM CANADA LTD.					
Humain:					
	CERETEC	technetium Tc-99m examétazime	V09AA	poudre pour solution injectable	
	HEPATATE II	technetium Tc-99m étain colloïdal	V09DB	poudre pour solution injectable	
	MEDRONATE II	technetium Tc-99m médronate sodique	V09BA	poudre pour solution injectable	
	MYOVIEU	technetium Tc-99m tétrofosmine	V09AG	poudre pour solution injectable	
01962973	OMNIPAQUE 140 - 302MG/ML	i ohexol	V08AB	solution injectable	non commercialisé
02172720	OMNIPAQUE 180 - 389MG/ML	i ohexol	V08AB	solution injectable	
02172739	OMNIPAQUE 240 - 518MG/ML	i ohexol	V08AB	solution injectable	
02172747	OMNIPAQUE 300 - 647MG/ML	i ohexol	V08AB	solution injectable	
02172755	OMNIPAQUE 350 - 755MG/ML	i ohexol	V08AB	solution injectable	
02172771	OMNISCAN - 287MG/ML	gadodi amide	V08CA	solution injectable	
02145766	VISI PAQUE 270 - 550MG/ML	i odixanol	V08AB	solution injectable	
02145774	VISI PAQUE 320 - 652MG/ML	i odixanol	V08AB	solution injectable	
OHMEDA, DIVISION OF CANADIAN OXYGEN LTD.					
Humain:					
00418994	STADOL - 2MG/ML	tartrate de butorphanol	N02AF	solution injectable	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
ORGANON CANADA LTÉE (AKZO)					
Humain:					
00687405	NORCURON - 10MG/FIOLE	bromure de vécuronium	M03AC	poudre pour solution injectable	
02129043	ORGARAN - 125UNITÉ/ML	danaparoïde sodique	B01AB	solution injectable	
02108208	ZEMURON - 10MG/ML	bromure de rocuronium	M03AC	solution injectable	
PFIZER CANADA INC.					
Humain:					
02232043	ARICEPT - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de donepezil	N07AA	comprimé	
02232044	ARICEPT - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de donepezil	N07AA	comprimé	
02141442	DIFLUCAN - 150MG/CAP	fluconazole	J02AC	capsule	
00891800	DIFLUCAN - 50MG/COMPRIMÉ	fluconazole	J02AC	comprimé	
00891819	DIFLUCAN - 100MG/COMPRIMÉ	fluconazole	J02AC	comprimé	
00891827	DIFLUCAN - 200MG/COMPRIMÉ	fluconazole	J02AC	comprimé	non commercialisé
00891835	DIFLUCAN - 2MG/ML	fluconazole	J02AC	solution injectable	
02024152	DIFLUCAN - 10MG/ML	fluconazole	J02AC	suspension orale	
02024160	DIFLUCAN - 40MG/ML	fluconazole	J02AC	suspension orale	non commercialisé
02230443	GLUCOTROL XL - 5MG/COMPRIMÉ	glipizide		comprimé à libération progressive	non commercialisé
02230444	GLUCOTROL XL - 10MG/COMPRIMÉ	glipizide		comprimé à libération progressive	non commercialisé
02093170	MINIPRESS XL - 2.5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de prazosine	C02CA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02093189	MINIPRESS XL - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de prazosine	C02CA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
00878901	NORVASC - 2.5MG/COMPRIMÉ	bésylate d'amlodipine	C08CA	comprimé	non commercialisé
00878928	NORVASC - 5MG/COMPRIMÉ	bésylate d'amlodipine	C08CA	comprimé	
00878936	NORVASC - 10MG/COMPRIMÉ	bésylate d'amlodipine	C08CA	comprimé	
01942441	PLAX MENTHE 20/2/2.5	benzoate sodique/salicylate sodique/sulfate lauryl sodique	A01AD	rinçage-bouche	
01942409	PLAX MENTHE DOUCE 20/2/2.5	benzoate sodique/salicylate sodique/sulfate lauryl sodique	A01AD	rinçage-bouche	
01942506	PLAX RÉGULIÈRE 20/2/2.5	benzoate sodique/salicylate sodique/sulfate lauryl sodique	A01AD	rinçage-bouche	
02223546	REACTINE - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de cétirizine	R06AE	comprimé	
02223554	REACTINE - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de cétirizine	R06AE	comprimé	
01900978	REACTINE - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de cétirizine	R06AE	comprimé	non commercialisé
02238337	REACTINE - 1MG/ML	chlorhydrate de cétirizine	R06AE	solution orale	non commercialisé
02239191	TROVAN - 100MG/COMPRIMÉ	mésylate de trovafloxacin		comprimé	non commercialisé
02239192	TROVAN - 200MG/COMPRIMÉ	mésylate de trovafloxacin		comprimé	non commercialisé
02239145	TROVAN IV - 5MG/ML	mésylate d'altrofloxacin		solution injectable	non commercialisé
00874116	UNASYN 1000/2000	sulbactam sodique/ampicilline sodique		poudre pour solution injectable	non commercialisé
01955527	UNASYN 1000/2000	sulbactam sodique/ampicilline sodique		poudre pour solution injectable	non commercialisé
00874108	UNASYN 500/1000	sulbactam sodique/ampicilline sodique		poudre pour solution injectable	non commercialisé
01955519	UNASYN 500/1000	sulbactam sodique/ampicilline sodique		poudre pour solution injectable	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
PFIZER CANADA INC. (Suite)					
02091291	ZITHROMAX - 250MG/CAP	azithromycine	J01FA	capsule	
02212021	ZITHROMAX - 250MG/COMPRIMÉ	azithromycine	J01FA	comprimé	non commercialisé
02231143	ZITHROMAX - 600MG/COMPRIMÉ	azithromycine	J01FA	comprimé	
02223716	ZITHROMAX - 20MG/ML	azithromycine	J01FA	poudre pour suspension orale	
02223724	ZITHROMAX - 40MG/ML	azithromycine	J01FA	poudre pour suspension orale	
02229971	ZITHROMAX - 1000MG/SACHET	azithromycine	J01FA	poudre pour solution orale	non commercialisé
02132702	ZOLOFT - 25MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	
01962817	ZOLOFT - 50MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	
01962779	ZOLOFT - 100MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	
01962787	ZOLOFT - 150MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	non commercialisé
01962795	ZOLOFT - 200MG/CAP	chlorhydrate de sertraline	N06AB	capsule	non commercialisé
PFIZER CANADA INC., SANTÉ ANIMALE					
Vétérinaire:					
02184508	ANIPRYL - 2MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de sélégiline		comprimé	introduit
02184516	ANIPRYL - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de sélégiline		comprimé	introduit
02229982	ANIPRYL - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de sélégiline		comprimé	introduit
02184524	ANIPRYL - 15MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de sélégiline		comprimé	introduit
02229983	ANIPRYL - 30MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de sélégiline		comprimé	introduit
02229543	AVIAX - 50000MG/KG	senduramicine sodique		poudre orale	
01913034	CESTEX - 12.5MG/COMPRIMÉ	epsi prantel		comprimé	
01913026	CESTEX - 25MG/COMPRIMÉ	epsi prantel		comprimé	
01913018	CESTEX - 50MG/COMPRIMÉ	epsi prantel		comprimé	
01912992	CESTEX - 100MG/COMPRIMÉ	epsi prantel		comprimé	
02038331	CLAVAMDX 100/25	tri-hydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique		comprimé	
02038315	CLAVAMDX 200/50	tri-hydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique		comprimé	
02038358	CLAVAMDX 300/75	tri-hydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique		comprimé	
02038323	CLAVAMDX 50/12.5	tri-hydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique		comprimé	
02027879	CLAVAMDX 50/12.5	tri-hydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique		suspension orale	
01950673	DOMTOR - 1MG/ML	chlorhydrate de médétomidine		solution injectable	non commercialisé
00755559	DORMSEDAN - 10MG/ML	chlorhydrate de détomidine		solution injectable	
	ENDURALL - K	vaccin - rage		solution injectable	non commercialisé
	FIRSTDOSE CPV	vaccin - parvovirus canin		solution injectable	non commercialisé
	LEUKOCELL	vaccin - leucémie féline		solution injectable	non commercialisé
	LEUKOCELL 2	vaccin - leucémie féline		solution injectable	
00725064	LIFE-GUARD-H. E.	nutriments/électrolytes		poudre orale	
00606081	PARATECT BOLUS - 22700MG/COMPRIMÉ	tartrate de morantel		dispositif oral à libération lente	périmé
00778923	PARATECT FLEX - 19800MG/COMPRIMÉ	tartrate de morantel		dispositif oral à libération lente	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
PFIZER CANADA INC., SANTÉ ANIMALE (Suite)					
00606103	POSITAC - 12500MG/KG	salinomycine		poudre orale	périmé
00633828	POSITAC - 50000MG/KG	salinomycine		poudre orale	périmé
00603724	POSITAC - 60000MG/KG	salinomycine		poudre orale	périmé
	RABGUARD- TC	vaccin - rage		solution injectable	non commercialisé
00698083	SYNERGISTIN 60/120	sulbactam/ampicilline		suspension injectable	
	VANGUARD 5	vaccin - adénovirus type 2		solution injectable	
	VANGUARD 5 CV	vaccin - combiné pour chiens		solution injectable	
	VANGUARD 5B	vaccin - adénovirus type 2		solution injectable	non commercialisé
	VANGUARD 5L	vaccin - adénovirus type 2		solution injectable	
	VANGUARD CPV (K)	vaccin - parvovirus canin		solution injectable	
	VANGUARD CPV (MLV)	vaccin - parvovirus canin		solution injectable	non commercialisé
PHARMACIA & UPJOHN INC.					
Humain:					
02071002	ADRIAMYCIN PFS - 2MG/ML	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	solution injectable	
02065657	ADRIAMYCIN RDF - 10MG/FIOLE	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00698040	ADRIAMYCIN RDF - 20MG/FIOLE	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02069555	ADRIAMYCIN RDF - 50MG/FIOLE	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	
02069563	ADRIAMYCIN RDF - 150MG/FIOLE	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	poudre pour solution injectable	
	AMPEROZIDE - 0.5MG/COMPRIMÉ	ampérozi de		comprimé	non commercialisé
	AMPEROZIDE - 2.5MG/COMPRIMÉ	ampérozi de		comprimé	non commercialisé
	AMPEROZIDE - 5MG/COMPRIMÉ	ampérozi de		comprimé	non commercialisé
02231622	CAMPTOSAR - 20MG/ML	chlorhydrate d'irinotécan	L01XX	solution injectable	
02132680	COLESTID - 1000MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de colestipol	C10AC	comprimé	
02132699	COLESTID ORANGE - 5000MG/DOSE	chlorhydrate de colestipol	C10AC	granules oraux	
00030910	CORTEF - 10MG/COMPRIMÉ	hydrocortisone	H02AB	comprimé	
00030929	CORTEF - 20MG/COMPRIMÉ	hydrocortisone	H02AB	comprimé	
02239064	DETROL - 1MG/COMPRIMÉ	tartrate de toltérodine	G04BD	comprimé	
02239065	DETROL - 2MG/COMPRIMÉ	tartrate de toltérodine	G04BD	comprimé	
02063808	DIPENTUM - 250MG/CAP	olsalazine sodique	A07EC	capsule	
00875856	DIPENTUM - 500MG/COMPRIMÉ	olsalazine sodique	A07EC	comprimé	non commercialisé
02168898	ESTRING - 2MG/ANNEAU	estradiol	G03CA	anneau vaginal	
02132656	FRAGMIN - 2500UNITÉ/ML	dal téparine sodique	B01AB	solution injectable	
02132664	FRAGMIN - 10000UNITÉ/ML	dal téparine sodique	B01AB	solution injectable	
02132621	FRAGMIN - 12500UNITÉ/ML	dal téparine sodique	B01AB	solution injectable	
02132648	FRAGMIN - 25000UNITÉ/ML	dal téparine sodique	B01AB	solution injectable	
02231171	FRAGMIN - 25000UNITÉ/ML	dal téparine sodique	B01AB	solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
PHARMACIA & UPJOHN INC. (Suite)					
02237193	GENOTROPIN - 1.5MG/FIOLE	somatropine	H01AC	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02237191	GENOTROPIN - 5.8MG/FIOLE	somatropine	H01AC	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02237194	GENOTROPIN - 5.8MG/FIOLE	somatropine	H01AC	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02237192	GENOTROPIN - 13.8MG/FIOLE	somatropine	H01AC	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02237195	GENOTROPIN - 13.8MG/FIOLE	somatropine	H01AC	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02166100	IDAMYCIN - 5MG/CAP	chl orhydrate d' i darubi cine	L01DB	capsule	non commercialisé
02166119	IDAMYCIN - 10MG/CAP	chl orhydrate d' i darubi cine	L01DB	capsule	non commercialisé
02166127	IDAMYCIN - 25MG/CAP	chl orhydrate d' i darubi cine	L01DB	capsule	non commercialisé
02065630	IDAMYCIN - 5MG/FIOLE	chl orhydrate d' i darubi cine	L01DB	poudre pour solution injectable	
02068095	IDAMYCIN - 10MG/FIOLE	chl orhydrate d' i darubi cine	L01DB	poudre pour solution injectable	
	LINOMIDE - 2.5MG/COMPRIMÉ	roqui ni mex		comprimé	non commercialisé
	LINOMIDE - 5MG/COMPRIMÉ	roqui ni mex		comprimé	non commercialisé
	LINOMIDE - 10MG/COMPRIMÉ	roqui ni mex		comprimé	non commercialisé
00194913	NEO- CORTEF 10/5	acétate d' hydrocortisone/sulfate de néomycine	D07CA	onguent	
00194921	NEO- CORTEF 15/5	acétate d' hydrocortisone/sulfate de néomycine	S01CA	onguent ophtal mi que	non commercialisé
00194948	NEO- CORTEF 15/5	acétate d' hydrocortisone/sulfate de néomycine	S01CA	suspension ophtal mi que	
00194883	NEO- CORTEF 5/5	acétate d' hydrocortisone/sulfate de néomycine	S01CA	onguent ophtal mi que	non commercialisé
00194891	NEO- CORTEF 5/5	acétate d' hydrocortisone/sulfate de néomycine	D07CA	onguent	
02065703	PHARMORUBICIN PFS - 2MG/ML	chl orhydrate d' épi rubi cine	L01DB	solution injectable	
02065746	PHARMORUBICIN RDF - 10MG/FIOLE	chl orhydrate d' épi rubi cine	L01DB	poudre pour solution injectable	
00698202	PHARMORUBICIN RDF - 20MG/FIOLE	chl orhydrate d' épi rubi cine	L01DB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02069512	PHARMORUBICIN RDF - 50MG/FIOLE	chl orhydrate d' épi rubi cine	L01DB	poudre pour solution injectable	
01951882	PHARMORUBICIN RDF - 150MG/FIOLE	chl orhydrate d' épi rubi cine	L01DB	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00860786	PREPIDIL - 0.5MG/SERINGUE	di noprostone	G02AD	gel intra-utérin	
02028689	PROMIT - 150MG/ML	dextran 1	B05AA	solution injectable	périmé
01919679	PROSTIN E2 - 1MG/SERINGUE	di noprostone	G02AD	gel intra-utérin	
01919687	PROSTIN E2 - 2MG/SERINGUE	di noprostone	G02AD	gel intra-utérin	
00030600	SOLU- CORTEF - 100MG/FIOLE	succinate sodique d' hydrocortisone	H02AB	poudre pour solution injectable	
00030619	SOLU- CORTEF - 250MG/FIOLE	succinate sodique d' hydrocortisone	H02AB	poudre pour solution injectable	
00030627	SOLU- CORTEF - 500MG/FIOLE	succinate sodique d' hydrocortisone	H02AB	poudre pour solution injectable	
00030635	SOLU- CORTEF - 1000MG/FIOLE	succinate sodique d' hydrocortisone	H02AB	poudre pour solution injectable	
	STERECYT - 20MG/COMPRIMÉ	predni mustine	L01AA	comprimé	non commercialisé
	STERECYT - 100MG/COMPRIMÉ	predni mustine	L01AA	comprimé	non commercialisé
02231493	XALATAN - 0.05MG/ML	latanoprost	S01EX	solution ophtal mi que	
02153432	ZINECARD - 250MG/FIOLE	dexrazoxane	V03AF	poudre pour solution injectable	
02153440	ZINECARD - 500MG/FIOLE	dexrazoxane	V03AF	poudre pour solution injectable	
Vétéri naire:					
00813567	EXCENEL - 50MG/ML	ceftiofur sodique		poudre pour solution injectable	
02239274	EXCENEL RTU - 50MG/ML	ceftiofur sodique		suspension injectable	non commercialisé
02207753	PIRSUE AQUEOUS GEL - 50MG/SERINGUE	chl orhydrate de pirlimycine		gel intramammaire	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
PROCTER & GAMBLE PHARMACEUTICALS CANADA INC.					
Humain:					
01997580	ASACOL - 400MG/COMPRIMÉ	acide 5-aminosalicylique	A07EC	comprimé	
02231062	CREST GUM CARE - 4.54MG/G	fluorure stanneux	A01AA	pâte dentifrice	non commercialisé
02176017	DIDROCAL	étidronate disodique et carbonate de calcium	M05BB	comprimé	
PROVEL, DIV. DE ELI LILLY CANADA INC.					
Vétérinaire:					
00616338	CARBIGRAN - 250000MG/KG	ni carbazine		additifs alimentaires pré-mélangés	non commercialisé
00590932	COMPUDOSE - 24MG/IMP	estradiol		implant injectable	
02123355	ENDECTO - 10MG/ML	abamectine		solution injectable	périmé
01902687	MAXIBAN PREMIX	narasine/ni carbazine		additifs alimentaires pré-mélangés	
00857602	MICOTIL - 300MG/ML	sulfate de tilmicosine		solution injectable	
00707538	MONTEBAN 70 PREMIX - 70000MG/KG	narasine		additifs alimentaires pré-mélangés	non commercialisé
00637645	TYLAN 50 SULFA G	phosphate de tylosine/sulfaméthazine		additifs alimentaires pré-mélangés	
PURDUE FREDERICK INC.					
Humain:					
02163756	GASTROBID - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de métoclopramide	A03FA	comprimé à libération progressive	non commercialisé
02125323	HYDROMORPH CONTIN - 3MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	
02125331	HYDROMORPH CONTIN - 6MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	
02125358	HYDROMORPH CONTIN - 10MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	non commercialisé
02125366	HYDROMORPH CONTIN - 12MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	
02125374	HYDROMORPH CONTIN - 20MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	non commercialisé
02125382	HYDROMORPH CONTIN - 24MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	
02125390	HYDROMORPH CONTIN - 30MG/CAP	chlorhydrate d'hydromorphone	N02AA	capsule à libération progressive	introduit
02202441	OXYCONTIN - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'oxycodone	N02AA	comprimé à libération progressive	
02202468	OXYCONTIN - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'oxycodone	N02AA	comprimé à libération progressive	
02202476	OXYCONTIN - 40MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'oxycodone	N02AA	comprimé à libération progressive	
02202484	OXYCONTIN - 80MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate d'oxycodone	N02AA	comprimé à libération progressive	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
RHÔNE-POULENC RORER CANADA INC.					
Humain:					
02238985	GLIADEL - 7.7MG/WAFER	carbustine en polifeprosan 20	L01AD	implant injectable	introduit
00555649	INTAL INHALATEUR - 1MG/DOSE	cromoglycate sodique	R03BC	aérosol pour inhalation	
00638641	INTAL SYNCRONER - 1MG/DOSE	cromoglycate sodique	R03BC	aérosol pour inhalation	
00888397	MYKROX - 0.5MG/COMPRIMÉ	métolazone	C03BA	comprimé	non commercialisé
02195976	SUPRAX - 200MG/COMPRIMÉ	cefixime	J01DA	comprimé	
02195984	SUPRAX - 400MG/COMPRIMÉ	cefixime	J01DA	comprimé	
02195992	SUPRAX - 20MG/ML	cefixime	J01DA	suspension orale	
02177099	TAXOTERE - 20MG/FIOLE	docétaxel	L01CD	solution injectable	
02177080	TAXOTERE - 80MG/FIOLE	docétaxel	L01CD	solution injectable	
00766038	TILADE - 2MG/DOSE	nédocromil sodique	R03BC	aérosol pour inhalation	
ROBERTS PHARMACEUTICAL CANADA INC.					
Humain:					
02229390	EMINASE - 30UNITÉ/FIOLE	anistreplase	B01AD	poudre pour solution injectable	
SANOFI WINTHROP INC.					
Humain:					
	COROTROPE - 5MG/CAP	milrinone	C01CE	caplet	non commercialisé
	COROTROPE - 7.5MG/CAP	milrinone	C01CE	caplet	non commercialisé
	COROTROPE - 10MG/CAP	milrinone	C01CE	caplet	non commercialisé
02236913	FRAXIPARINE - 9500UNITÉ/ML	nadroparine calcique	B01AB	solution injectable	introduit(nsa)
02006391	PRIMACOR - 1MG/ML	lactate de milrinone	C01CE	solution injectable	
02230643	SKELID - 200MG/COMPRIMÉ	tiludronate di sodique	M05BA	comprimé	non commercialisé
SANTÉ DRAXIS INC.					
Humain:					
02123312	ELDEPRYL - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de sélégiline	N04BD	comprimé	
02123320	PERMAX - 0.05MG/COMPRIMÉ	mésylate de pergolide	N04BC	comprimé	
02123339	PERMAX - 0.25MG/COMPRIMÉ	mésylate de pergolide	N04BC	comprimé	
02123347	PERMAX - 1MG/COMPRIMÉ	mésylate de pergolide	N04BC	comprimé	
01927272	SD DEPRENYL - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de sélégiline	N04BD	comprimé	non commercialisé

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
SCHERING CANADA INC.					
Human:					
02070855	ALDERM - 0.5MG/G	di propionate d' alclométasone		onguent	périmé
02070871	ALDERM - 0.5MG/G	di propionate d' alclométasone		crème	périmé
02238389	CAELYX - 2MG/ML	chlorhydrate de doxorubicine	L01DB	solution injectable	introduit
02165465	CEDAX - 200MG/CAP	ceftibutène		capsule	non commercialisé
02165473	CEDAX - 400MG/CAP	ceftibutène		capsule	non commercialisé
02165449	CEDAX - 18MG/ML	ceftibutène		poudre pour suspension orale	non commercialisé
02165457	CEDAX - 36MG/ML	ceftibutène		poudre pour suspension orale	non commercialisé
01970399	CHLOR-TRIPOLON N. D. 5/120	loratadine/sulfate de pseudoéphédrine	R06AX	comprimé à libération progressive	
00782696	CLARITIN - 10MG/COMPRIMÉ	loratadine	R06AX	comprimé	
02019973	CLARITIN - 1MG/ML	loratadine	R06AX	sirop	
02237734	CLARITIN AXELERIS - 10MG/COMPRIMÉ	loratadine	R06AX	comprimé	introduit
01945157	CLARITIN EXTRA 5/120	loratadine/sulfate de pseudoéphédrine	R06AX	comprimé à libération progressive	
00851736	ELOCOM - 1MG/G	furoate de mométasone	D07AC	onguent	
00851744	ELOCOM - 1MG/G	furoate de mométasone	D07AC	crème	
00871095	ELOCOM - 1MG/ML	furoate de mométasone	D07AC	lotion	
02239109	FARESTON - 60MG/COMPRIMÉ	citrate de torémifène	L02BA	comprimé	non commercialisé
00705896	INTRON-A - 3000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	
00705918	INTRON-A - 5000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	
00705926	INTRON-A - 10000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	
02231651	INTRON-A - 18000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	
02231652	INTRON-A - 30000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	non commercialisé
02231653	INTRON-A - 50000000UNITÉ/FIOLE	interféron alfa-2b	L03AA	poudre pour suspension injectable	non commercialisé
00889067	INTRON-A - 5000000UNITÉ/ML	interféron alfa-2b	L03AA	solution injectable	
02238674	INTRON-A HSA FREE - 6000000UNITÉ/ML	interféron alfa-2b	L03AA	solution injectable	
02238675	INTRON-A HSA FREE - 10000000UNITÉ/ML	interféron alfa-2b	L03AA	solution injectable	
00713376	K-DUR - 1500MG/COMPRIMÉ	chlorure de potassium	A12BA	comprimé à libération progressive	
02230921	LEUCOMAX - 0.15MG/FIOLE	molgramostim	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230922	LEUCOMAX - 0.3MG/FIOLE	molgramostim	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230923	LEUCOMAX - 0.4MG/FIOLE	molgramostim	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02230924	LEUCOMAX - 0.7MG/FIOLE	molgramostim	L03AA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00611174	LOTRIDERM 0.5/10	di propionate de bétaméthasone/clotrimazole	D01AC	crème	
02238465	NASONEX - 0.05MG/DOSE	furoate de mométasone monohydraté	R01AD	atomiseur nasal	introduit
00503363	NETROMYCIN - 25MG/ML	sulfate de nétilmicine	J01GB	solution injectable	non commercialisé
00503371	NETROMYCIN - 50MG/ML	sulfate de nétilmicine	J01GB	solution injectable	
00503398	NETROMYCIN - 100MG/ML	sulfate de nétilmicine	J01GB	solution injectable	
01911910	NITRO-DUR 0.2 - 40MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02213370	NITRO-DUR 0.3 - 60MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
01911902	NITRO-DUR 0.4 - 80MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
01911929	NITRO-DUR 0.6 - 120MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	
02011271	NITRO-DUR 0.8 - 160MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
SCHERING CANADA INC. (Suite)					
Vétérinaire:					
02231742	AQUAFLO	florfénicol		poudre	
00882887	DURA SE-120	sélénite sodique		bolus	non commercialisé
02216558	NUFLOR	florfénicol		solution injectable	
02142155	OPTIMMUNE	cyclosporine		onguent ophtalmique	
SEARLE CANADA INC.					
Humain:					
02205971	AMBIEN - 5MG/COMPRIMÉ	tartrate de zolpidem	N05CG	comprimé	non commercialisé
02205998	AMBIEN - 10MG/COMPRIMÉ	tartrate de zolpidem	N05CG	comprimé	non commercialisé
01917056	ARTHROTEC 0.2/50	nisoprostol/diclofénac sodique	M01BX	comprimé	
02229837	ARTHROTEC 0.2/75	nisoprostol/diclofénac sodique	M01BX	comprimé	introduit
02231676	CHRONOVERA - 180MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de vérapamil	C08DA	comprimé à libération progressive	introduit
02231677	CHRONOVERA - 240MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de vérapamil	C08DA	comprimé à libération progressive	introduit
02010925	MAXAQUIN - 400MG/COMPRIMÉ	loméfloxacin		comprimé	non commercialisé
00874213	NITRODISC 0.2 - 16MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	non commercialisé
00874221	NITRODISC 0.3 - 24MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	non commercialisé
00874248	NITRODISC 0.4 - 32MG/TIMBRE	nitroglycérine	C01DA	timbre transdermique	non commercialisé
02188783	SYNAREL	acétate de nafaréline	H01CA	solution nasale	
02187108	SYNPHASIC 1.0-0.5/0.035	norethindrone/éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	
02187116	SYNPHASIC 1.0-0.5/0.035	norethindrone/éthinyloestradiol	G03AB	comprimé	
SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC.					
Humain:					
01911937	AUGMENTIN 25/6.25	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	non commercialisé
01911953	AUGMENTIN 250/125	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	comprimé	non commercialisé
01911945	AUGMENTIN 50/12.5	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	non commercialisé
01911961	AUGMENTIN 500/125	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	comprimé	non commercialisé
01916947	BACTROBAN - 20MG/G	mupirocine	D06AX	onguent	
02236776	BACTROBAN NASAL - 20MG/G	mupirocine calcique	D06AX	onguent nasal	non commercialisé
01919490	CEFIZOX - 1000MG/FIOLE	ceftiozime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
01919504	CEFIZOX - 2000MG/FIOLE	ceftiozime sodique	J01DA	poudre pour solution injectable	
01916882	CLAVULIN 25/6.25	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	
01916866	CLAVULIN 250/125	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	comprimé	
02238831	CLAVULIN 40/5.7	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	introduit
01916874	CLAVULIN 50/12.5	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	
01916858	CLAVULIN 500/125	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	comprimé	
02238830	CLAVULIN 80/11.4	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	suspension orale	introduit
02238829	CLAVULIN 875/125	trihydrate d'amoxicilline/clavulanate potassique	J01CR	comprimé	introduit

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC. (Suite)					
02229650	COREG - 3.125MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	
02229651	COREG - 6.25MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	
02229652	COREG - 12.5MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	
02229653	COREG - 25MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	
00632767	EMEX - 5MG/ML	chlorhydrate de métoprolol	A03FA	solution injectable	non commercialisé
01919431	ENGERIX-B	vaccin - hépatite B	J07BC	suspension injectable	
02229110	FAMVIR - 125MG/COMPRIÉ	famciclovir	J05AB	comprimé	
02229129	FAMVIR - 250MG/COMPRIÉ	famciclovir	J05AB	comprimé	
02177102	FAMVIR - 500MG/COMPRIÉ	famciclovir	J05AB	comprimé	
02187078	HAVRIX 1440 - 1440UNITÉ/ML	vaccin - hépatite A (inactivé)	J07BC	suspension injectable	
02108216	HAVRIX 720 - 720UNITÉ/ML	vaccin - hépatite A (inactivé)	J07BC	suspension injectable	non commercialisé
02231056	HAVRIX 720 JUNIOR - 1440UNITÉ/ML	vaccin - hépatite A (inactivé)	J07BC	suspension injectable	
02231116	HYCANTIN - 4MG/FIOLE	chlorhydrate de topotécan	L01XX	poudre pour solution injectable	
02230307	INFANRIX	vaccin DaPT		suspension injectable	non commercialisé
02154471	KREDEX - 25MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02154498	KREDEX - 50MG/COMPRIÉ	carvédilol	C07AG	comprimé	non commercialisé
02185881	KYTRIL - 1MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de granisetron	A04AA	comprimé	
02237672	KYTRIL - 2MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de granisetron	A04AA	comprimé	non commercialisé
02088371	KYTRIL INJECTION - 1MG/ML	chlorhydrate de granisetron	A04AA	solution injectable	
02027887	PAXIL - 10MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de paroxétine	N06AB	comprimé	
01940481	PAXIL - 20MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de paroxétine	N06AB	comprimé	
01940473	PAXIL - 30MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de paroxétine	N06AB	comprimé	
02027895	PAXIL - 50MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de paroxétine	N06AB	comprimé	non commercialisé
02083531	RELAFEN - 500MG/COMPRIÉ	nabumétone	M01AX	comprimé	
02083558	RELAFEN - 750MG/COMPRIÉ	nabumétone	M01AX	comprimé	introduit
02231352	RELAFEN - 1000MG/COMPRIÉ	nabumétone	M01AX	comprimé	non commercialisé
02232565	REQUIP - 0.25MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	
02232566	REQUIP - 0.5MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	non commercialisé
02232567	REQUIP - 1MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	
02232568	REQUIP - 2MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	
02232569	REQUIP - 5MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de ropinirole	N04BC	comprimé	
01916793	TAGAMET - 200MG/COMPRIÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	non commercialisé
01916815	TAGAMET - 300MG/COMPRIÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	
01916785	TAGAMET - 400MG/COMPRIÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	
01916777	TAGAMET - 600MG/COMPRIÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	
01916769	TAGAMET - 800MG/COMPRIÉ	cimétidine	A02BA	comprimé	non commercialisé
01927280	TAGAMET - 6MG/ML	chlorhydrate de cimétidine	A02BA	solution injectable	non commercialisé
01916750	TAGAMET - 60MG/ML	chlorhydrate de cimétidine	A02BA	solution orale	
01916807	TAGAMET - 150MG/ML	chlorhydrate de cimétidine	A02BA	solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
SMITHKLINE BEECHAM PHARMA INC. (Suite)					
01916920	TICAR - 1000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01916912	TICAR - 3000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
01916904	TICAR - 6000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01916890	TICAR - 20000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00803480	TICAR - 30000MG/FIOLE	ticarcilline disodique	J01CA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
01916939	TIMENTIN 3000/100	ticarcilline disodique/clavulanate potassique	J01CR	poudre pour solution injectable	
02230578	TWINRIX 720/20	vaccin combiné - hépatite A & B	J07BC	suspension injectable	
02237548	TWINRIX JUNIOR 360/10	vaccin combiné - hépatite A & B	J07BC	suspension injectable	introduit
SOLVAY PHARMA INC.					
Humain:					
02224151	PANTO-BYK - 40MG/COMPRIMÉ	pantoprazole sodique	A02BC	comprimé	non commercialisé
02229453	PANTOLOC - 40MG/COMPRIMÉ	pantoprazole sodique	A02BC	comprimé	
WARNER-LAMBERT CANADA INC. (PARKE-DAVIS)					
Humain:					
01947664	ACCUPRIL - 5MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinapril	C09AA	comprimé	
WARNER-LAMBERT CANADA INC. (PARKE-DAVIS) (Suite)					
01947672	ACCUPRIL - 10MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinapril	C09AA	comprimé	
01947680	ACCUPRIL - 20MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinapril	C09AA	comprimé	
01947699	ACCUPRIL - 40MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de quinapril	C09AA	comprimé	
02237367	ACCURETIC 10/12.5	chlorhydrate de quinapril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	introduit
02237368	ACCURETIC 20/12.5	chlorhydrate de quinapril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	introduit
02237369	ACCURETIC 20/25	chlorhydrate de quinapril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	non commercialisé
	COGNEX - 10MG/CAP	chlorhydrate de tacrine	N07AA	capsule	
	COGNEX - 20MG/CAP	chlorhydrate de tacrine	N07AA	capsule	
	COGNEX - 30MG/CAP	chlorhydrate de tacrine	N07AA	capsule	
	COGNEX - 40MG/CAP	chlorhydrate de tacrine	N07AA	capsule	
02230711	LIPITOR - 10MG/COMPRIMÉ	atorvastatine calcique	C10AA	comprimé	
02230713	LIPITOR - 20MG/COMPRIMÉ	atorvastatine calcique	C10AA	comprimé	
02230714	LIPITOR - 40MG/COMPRIMÉ	atorvastatine calcique	C10AA	comprimé	
02053136	MAXAIR - 0.25MG/DOSE	acétate de pirbutérol	R03AC	aérosol pour inhalation	
02231095	REZULIN - 200MG/COMPRIMÉ	troglitazone	A10BG	comprimé	non commercialisé
02237531	REZULIN - 300MG/COMPRIMÉ	troglitazone	A10BG	comprimé	non commercialisé
02231096	REZULIN - 400MG/COMPRIMÉ	troglitazone	A10BG	comprimé	non commercialisé
02230287	ZANTAC 75 - 75MG/COMPRIMÉ	chlorhydrate de ranitidine	A02BA	comprimé	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
WESTWOOD-SQUIBB PHARMACEUTICALS INC.					
Humain:					
01909150	LACHYDRIN - 120MG/ML	acide lactique	D02AX	lotion	périmé
01962701	ULTRAVATE - 0.5MG/G	propionate d'halobétasone	D07AD	crème	périmé
01962728	ULTRAVATE - 0.5MG/G	propionate d'halobétasone	D07AD	onguent	périmé
WYETH-AYERST CANADA INC.					
Humain:					
02215063	ACEL-IMUNE	vaccin DaPT	J07AJ	suspension injectable	non commercialisé
02215071	ACEL-P	vaccin a coquelucheux	J07AJ	suspension injectable	
	ALREDASE - 200MG/COMPRIÉ	tolrestat	A10XA	comprimé	non commercialisé
02036274	CEFOTAN - 1000MG/FIOLE	céfotétan disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
02036428	CEFOTAN - 2000MG/FIOLE	céfotétan disodique	J01DA	poudre pour solution injectable	périmé
02103664	EFFEXOR - 12.5MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	non commercialisé
02103672	EFFEXOR - 25MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	non commercialisé
02103680	EFFEXOR - 37.5MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	
02103699	EFFEXOR - 50MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	non commercialisé
02103702	EFFEXOR - 75MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	
02103710	EFFEXOR - 100MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	comprimé	non commercialisé
02237279	EFFEXOR XR - 37.5MG/CAP	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	capsule à libération progressive	introduit
02237280	EFFEXOR XR - 75MG/CAP	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	capsule à libération progressive	introduit
02237281	EFFEXOR XR - 100MG/CAP	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	capsule à libération progressive	non commercialisé
02237282	EFFEXOR XR - 150MG/CAP	chlorhydrate de venlafaxine	N06AA	capsule à libération progressive	introduit
02126206	HIBTITER	vaccin - Hemophilus influenzae B	J07AG	suspension injectable	non commercialisé
02042231	INDÉRAL-L. A. - 60MG/CAP	chlorhydrate de propranolol	C07AA	capsule à libération progressive	périmé
02042258	INDÉRAL-L. A. - 80MG/CAP	chlorhydrate de propranolol	C07AA	capsule à libération progressive	périmé
02042266	INDÉRAL-L. A. - 120MG/CAP	chlorhydrate de propranolol	C07AA	capsule à libération progressive	périmé
02042274	INDÉRAL-L. A. - 160MG/CAP	chlorhydrate de propranolol	C07AA	capsule à libération progressive	périmé
00673013	MAGNACEF - 500MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00673021	MAGNACEF - 1000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
00673048	MAGNACEF - 2000MG/FIOLE	pentahydrate de ceftazidime	J01DA	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02042304	MICRO-K EXTENCAPS - 600MG/CAP	chlorure de potassium	A12BA	capsule à libération progressive	
02042312	MICRO-K EXTENCAPS - 750MG/CAP	chlorure de potassium	A12BA	capsule à libération progressive	
01919644	MICRO-K LS - 1875MG/PCK	chlorure de potassium	A12BA	suspension orale	non commercialisé
00665117	MINOCIN - 50MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de minocycline	J01AA	comprimé	périmé
00665126	MINOCIN - 100MG/COMPRIÉ	chlorhydrate de minocycline	J01AA	comprimé	périmé
02170728	MONOCOR - 5MG/COMPRIÉ	fumarate de bisoprolol		comprimé	périmé
02170701	MONOCOR - 10MG/COMPRIÉ	fumarate de bisoprolol		comprimé	périmé
02173468	NOVANTRONE - 2MG/ML	chlorhydrate de mitoxantrone	L01DB	solution injectable	

DIN/GP	Marque de commerce	Appellation générique	ATC	Forme posologique	Commentaires
WYETH-AYERST CANADA INC. (Suite)					
00564974	PIPRACIL - 2000MG/FIOLE	pipéracilline sodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
00564982	PIPRACIL - 3000MG/FIOLE	pipéracilline sodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
00564990	PIPRACIL - 4000MG/FIOLE	pipéracilline sodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
00857548	PIPRACIL - 40000MG/FIOLE	pipéracilline sodique	J01CA	poudre pour solution injectable	
02230175	PNU-IMUNE 23	vaccin - polyvalent pneumococci que	J07AL	suspension injectable	
01970348	REV-EYES - 25MG/FIOLE	chlorhydrate de dapiprazole	S01EX	solution ophtalmique	périmé
02170817	TAZOCIN 2000/250	pipéracilline sodique/tazobactam sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	
02170795	TAZOCIN 3000/375	pipéracilline sodique/tazobactam sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	
02170809	TAZOCIN 4000/500	pipéracilline sodique/tazobactam sodique	J01CR	poudre pour solution injectable	
02093405	TETRAMUNE	vaccin DPT-conjugué Hémophilus B	J07CA	suspension injectable	non commercialisé
ZENECA PHARMA INC.					
Humain:					
02224135	ARIMIDEX - 1MG/COMPRIMÉ	anastrozole	L02BG	comprimé	
02188880	BREVIBLOC - 10MG/ML	chlorhydrate d'esmolol	C07AB	solution injectable	
02188872	BREVIBLOC - 100MG/ML	chlorhydrate d'esmolol	C07AB	solution injectable	non commercialisé
02188864	BREVIBLOC - 250MG/ML	chlorhydrate d'esmolol	C07AB	solution injectable	
02184478	CASODEX - 50MG/COMPRIMÉ	bicalutamide	L02BB	comprimé	
02218488	MERREM - 500MG/FIOLE	méropénème	J01DH	poudre pour solution injectable	
02218496	MERREM - 1000MG/FIOLE	méropénème	J01DH	poudre pour solution injectable	
02219018	MERREM ADD-VANTAGE - 500MG/FIOLE	méropénème	J01DH	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02219026	MERREM ADD-VANTAGE - 1000MG/FIOLE	méropénème	J01DH	poudre pour solution injectable	non commercialisé
02236951	SEROQUEL - 25MG/COMPRIMÉ	fumarate de quétiapine	N05AH	comprimé	introduit(nsa)
02236952	SEROQUEL - 100MG/COMPRIMÉ	fumarate de quétiapine	N05AH	comprimé	introduit(nsa)
02236953	SEROQUEL - 200MG/COMPRIMÉ	fumarate de quétiapine	N05AH	comprimé	introduit(nsa)
02227428	SUPRANE	desflurane	N01AB	anesthésique par inhalation	
02229566	TOMUDEX - 2MG/FIOLE	raltitrexed	L01BA	poudre pour solution injectable	
02103729	ZESTORETIC 10/12.5	lisinopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
02045737	ZESTORETIC 20/12.5	lisinopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
02045729	ZESTORETIC 20/25	lisinopril/hydrochlorothiazide	C09BA	comprimé	
02049333	ZESTRIL - 5MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	
02049376	ZESTRIL - 10MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	
02049384	ZESTRIL - 20MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	
00839345	ZESTRIL - 40MG/COMPRIMÉ	lisinopril	C09AA	comprimé	non commercialisé
02049325	ZOLADEX - 3.6MG/FIOLE	acétate de goséréline	L02AE	implant injectable	
02225905	ZOLADEX LA - 10.8MG/FIOLE	acétate de goséréline	L02AE	implant injectable	